



BILAN DES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

ANNEE 2022

Rapporteur :

Monsieur le Maire

LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	5
. Le contexte	5
. La D.S.U et le budget communal	6
I – POLITIQUE SOCIALE, L'INSERTION, LA SOLIDARITE	8
1 - Les aides légales	
. Le Revenu de Solidarité Active	8
. Allocation Personnalisée d'Autonomie	
. Aide ménagère	
. Placements	9
. Les Obligations Alimentaires	
2 - Les aides facultatives	9
. Le fonctionnement du Conseil d'Administration du CCAS	9
. Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé	10
. Les frais funéraires	11
. Les secours exceptionnels	
. Classes de Neige, de découverte	
3 - Les autres dossiers	12
. Aide aux séjours en colonie	12
. Aides diverses	
. Les Médailles de la famille française	
. Les permanences de l'U.D.A.F.	
. Les réorientations	13
. Le Centre de Vacances de la Ville à Morbier	
4 – L'habitat	14
. Le nombre de logements sur la commune	14
. Le guichet logement	15
. Les Commissions d'Attribution	16
. Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	17
. Le FSE/FSL	
. L'aide financière pour le paiement des factures d'eau	18
. La prévention des expulsions	
. La domiciliation	19
5 - Nos aînés	20
. Le portage de Repas	20
. Le Registre des personnes isolées	21
. Les visites à domicile	
. Les Services Civiques → <i>Nouveau</i>	22
. Les activités physiques adaptées	

. Les Manifestations	
. Association	24
6 - L'aide aux associations caritatives	24
7 - Les actions santé	25
. Les actions courantes	25
II – LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	26
1 - Les Nourrissons	
. La naissance	
. Le Pôle Petite Enfance	26
. La Halte-Garderie de Centre Social Inter-générationnel	
. Les Consultations des Nourrissons	
. Les visites périodiques	27
. Noël	
2 - Les jeunes de 2 à 15 ans	27
. La scolarité	27
. Les effectifs	
. Le personnel	28
. Le fonctionnement	
. L'investissement	29
. Les travaux	
. Les garderies scolaires	30
. Les études surveillées	31
. La cantine scolaire	32
. Le transport scolaire	
. La classe orchestre (école Blum)	33
. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	34
. Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement et colonies	
. Les mercredis et petites vacances	35
- ALSH Salamandre	
- ALSH Pasteur	37
<i>Le Plan Mercredi</i>	
. Les vacances d'été	38
- Le Camp des Bruyères	
- ALSH AOUT	39
. Les colonies	40
. Les activités ponctuelles	
. Le Conseil Municipal des Jeunes	42
. Le Projet de Réussite Educative	43

. Le Séjour Familles → <i>Nouveau</i>	46
3 - Les plus de 15 ans	46
. Le Camp d'Ados → <i>Nouveau</i>	46
. Le Relais Ecoute Jeunesse	47
. Le stage BAFA	
. Les étudiants	48
. Les jeunes sans emploi (moins de 25 ans)	
4 - Le Centre Social Inter-générationnel	49
III – LA POLITIQUE CULTURELLE	50
. Les associations	
. L'école de Musique, de Danse & d'Arts Plastiques	50
. Média'Tour	
. Les Manifestations culturelles	53
IV – LA POLITIQUE SPORTIVE	55
. Les associations	
. Les équipements	55
La reconnaissance du bénévolat	56
V – LA POLITIQUE DE LA VILLE	58
. Les subventions aux associations	
. Les actions portées par la Ville	57
. Les subventions Politique de la Ville	62
VI – ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE, LES TRAVAUX	63
. L'environnement, le cadre de vie	63
. Les travaux	66
VII – LA SECURITE PUBLIQUE, LA PREVENTION	69
. Les équipements	
. La Cellule de Veille	69
ANNEXES	70
<i>Animations Média'Tour 2022</i>	71
<i>Rapport d'activités Centre Social Inter-générationnel 2022</i>	78
<i>Bilan PRE 2022</i>	106
<i>L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)</i>	108
<i>Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP)</i>	110
<i>Barème des aides funéraires</i>	111
<i>Classes de découverte, de neige, vertes, colonies : barème</i>	111
<i>Le portage de repas : Conditions d'attribution et de fonctionnement</i>	112
<i>Aide financière pour le paiement des factures d'eau « Le fond d'eau »</i>	112
<i>Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité</i>	113
<i>Tarifs Périscolaires ALSH Colonies</i>	114
<i>Présentation Maison France Services</i>	116

LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

1 – Le contexte

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) a été créée par la loi n° 91-429 DU 13 mai 1991 et réformée par les lois n° 93-1436 du 31 décembre 1993 et n° 96-241 du 26 mars 1996.

Elle constitue l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'Etat aux communes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées.

L'éligibilité et la répartition de la DSU repose sur la distinction de deux catégories démographiques :

- d'une part, les communes de 10 000 habitants et plus,
- d'autre part, les communes de 5 000 à 9 999 habitants.

La dotation de solidarité urbaine est l'une des composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et en présente les mêmes caractéristiques.

L'article L. 2334-15 du code général des collectivités territoriales lui confère l'objectif de contribuer à :

- l'amélioration des conditions de vie dans des communes urbaines,
- la mise en œuvre d'actions favorisant le développement social urbain et donc, les conditions de vie.

Elle permet donc de financer les actions en matière de développement social urbain.

C'est une dotation globale libre d'emploi. Elle est donc utilisée par les villes selon le choix des municipalités dans le libre exercice de leur gestion municipale.

La loi du 31 décembre 1993 crée un indice synthétique qui permet de classer l'ensemble des communes urbaines en fonction de leur richesse et de leurs charges.

Les communes de 10 000 habitants et plus sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources constitué pour :

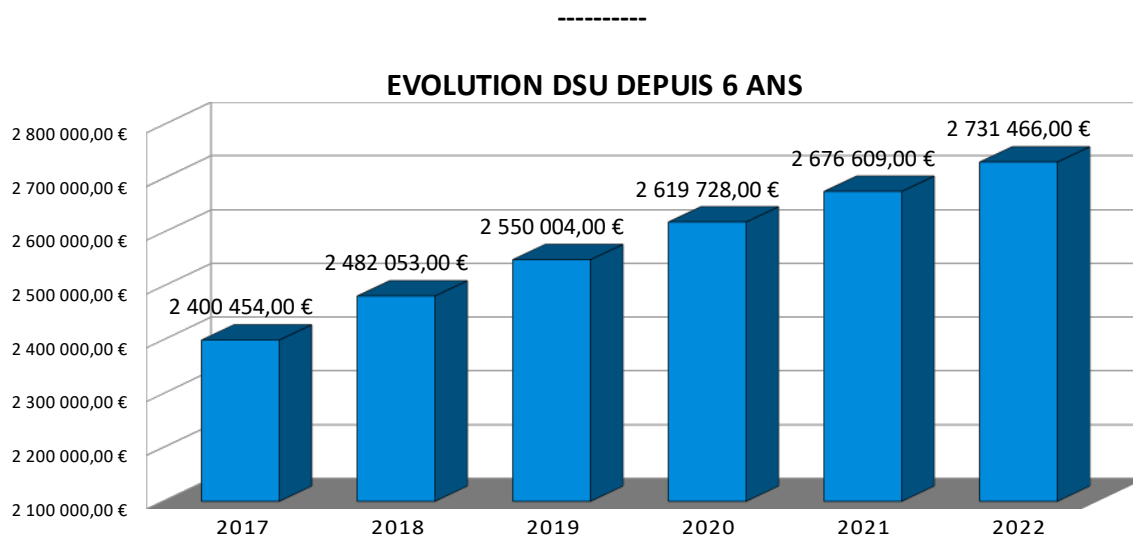
- 30 % du rapport entre le potentiel financier moyen par habitant de la commune,
- 15 % du rapport entre la part des logements sociaux de la commune dans son parc total de logements et la part des logements sociaux dans le parc total de logements des communes de 10 000 habitants et plus,
- 30 % du rapport entre la proportion par logement de personnes couvertes par ces mêmes prestations dans les communes de 10 000 habitants et plus,
- 25 % du rapport entre les revenus moyens des habitants des communes de 10 000 habitants et plus et le revenu moyen des habitants de la commune.

Sont désormais éligibles, les communes classées dans les deux premiers tiers des communes de plus de 10 000 habitants (au lieu des trois premiers quarts auparavant). En 2022, 700 communes ont été éligibles.

Notre ville se situe au 98ème rang. De ce fait, elle a bénéficié d'une dotation d'un montant de 2 731 466,00 € en 2022 contre 2 676 609,00 € en 2021 et 2 619 728,00 € en 2020.

EVOLUTION DE LA DSU reçu par LONGUENESSE sur 6 ans						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant	2 400 454,00 €	2 482 053,00 €	2 550 004,00 €	2 619 728,00 €	2 676 609,00 €	2 731 466,00 €

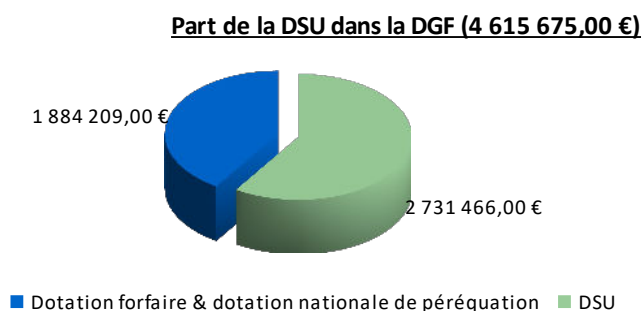
Ainsi, entre 2021 et 2022, la DSU a, de nouveau, augmenté pour un montant de 54 857,00 €.



L'article L. 2334-19 du code général des collectivités territoriales prévoit que le maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de la cohésion sociale présente au conseil municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice.

2 – La D.S.U. et le Budget Communal

La DSU représente **59,18 %** de la Dotation Globale de Fonctionnement incluant également la dotation forfaitaire et la dotation nationale de Péréquation. Elle représentait 58,21 % de celle-ci en 2021.

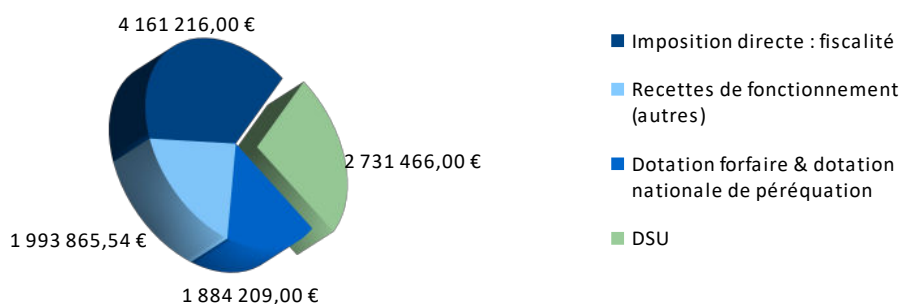


Au 1er janvier 2022, la population totale de la commune s'établissait à 11 082 habitants (population INSEE)

La moyenne de la strate pour la DGF est de 170,00 € par habitant soit **59,00 %** de moins que ce que nous percevons (417,00 €/habitant pour Longuenesse).

Les recettes réelles de fonctionnement, en 2022, se sont élevées à **11 206 723,18 €**. La DSU représente **24,37 %** de celles-ci.

Part de DSU dans les recettes de fonctionnement



En comparaison, la moyenne des recettes réelles de la strate pour la même population est de 1 305,00€/habitant soit **14 462 010,00 €**,

donc près de 3 255 287,00 € de plus que nos recettes réelles de 2022.

I – POLITIQUE SOCIALE, INSERTION, SOLIDARITE

1 - Les Aides Légales

Le suivi du R.S.A. (Revenu de Solidarité Active) → Transfert à la CAPSO en 2021

Depuis le 01 Juin 2009 le Revenu de Solidarité Active (RSA) remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation Parent Isolé (API).

Est éligible toute personne :

- résidant en France de manière stable et effective,
- française ou titulaire depuis au moins 5 ans d'un titre de séjour l'autorisant à travailler,
- âgée plus de 25 ans ou qui assume la garde d'enfant né ou à naître,
- dont les ressources sont inférieures à un revenu garanti.

Depuis janvier 2017, cette compétence est intercommunale, tout comme l'épicerie sociale et le micro-crédit.

Nombre de bénéficiaires accompagnés	2019	2020	2021	2022
	262	200	196	241

Jusqu'au 01 Janvier 2021, trois référentes R.S.A. (pour 1,3 ETP) accompagnaient les bénéficiaires.

Cette mission a été transférée au CIAS en 2021. Un agent a sollicité sa mutation pour pouvoir exercer le suivi de tous les bénéficiaires de Longuenesse et ce, au sein du bâtiment Septuor.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) – Annexe page 108

Le CCAS de Longuenesse traite les dossiers avant transmission au Département pour décision. Ils ne concernent que le maintien à domicile.

Nombre de dossiers traités	2020	2021	2022
	85 + 10 renouvellements	81+1 renouvellements	79 + 5 renouvellements

Ces dossiers ne concernent que le maintien au domicile.

L'aide ménagère

Une aide ménagère peut être attribuée aux personnes ayant des difficultés dans les gestes du quotidien. Pour en effectuer la demande, il faut :

- être âgé d'au moins 65 ans,
- ou d'au moins 60 ans et être reconnu par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'attribution est soumise à condition de ressources. L'aide peut être totale ou partielle.

Nombre de dossiers traités	2020	2021	2022
	2	8	5

Les Placements

Il existe différents types de placements selon le degré de dépendance de la personne : maison de retraite, EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), foyer, long séjour, Unité de Soins de Longue Durée.

Dossiers de placement			
	2020	2021	2022
Personnes Agées	8	3	7
Personnes en situation de handicap	13	7	14

Les Obligations Alimentaires :

Le CCAS traite également les dossiers d'obligation alimentaire, en même temps que les demandes d'Aide Sociale relatives à la prise en charge des frais de placement. Il répond également aux dossiers transmis, dans le même cas, par les autres communes.

En 2020, 49 dossiers ont été traités. En 2021, le CCAS a :

- envoyé 35 courriers représentant 12 dossiers familiaux à compléter,
- sollicité 19 communes ;
- retourné 8 dossiers à d'autres communes.

En 2022, il a :

- envoyé 1 dossier familial au Conseil Départemental représentant 16 dossiers individuels,
- retourné 13 dossiers à d'autres communes,
- évalué 11 dossiers d'obligation alimentaire sur la commune

2 - Les Aides Facultatives

Afin de financer les actions du C.C.A.S, en plus de son budget habituel, celui-ci a reçu une subvention communale de 50 000,00 €.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration du CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni 6 fois en 2022. Au cours de ces différentes réunions, il a examiné **1 158 demandes** se décomposant comme suit :

Type d'aide	2020		2021		2022	
	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué	Nombre de dossiers examinés	Montant total attribué
Secours exceptionnels	1	65,00 €	1	769,00 €		
Frais funéraires	1 + 2 non admissibles	400,00 €	5	1 600,00 €	1	400,00 €
Chèque d'Accompagnement Personnalisé	285 (1 112 secours remis)	70 220,00 €	301 (1 248 secours remis)	77 175,00 €	270 (1 157 secours remis)	72 060,00 €
TOTAL	289 (1 116 secours remis)	70 685,00 €	307 (1 254 secours remis)	79 544,00 €	271 (1 158 secours)	72 460,00 €

Le Conseil d'administration a examiné 270 dossiers de CAP (premières demandes et renouvellements) dont 35 ne remplissaient pas les conditions d'admission :

	2021	2022
Nouvelle demandes	74 (64 accords - 10 non adm.)	91 (72 accords – 17 non adm.)
Renouvellements	227 (216 accords, 11 non adm.)	179 (160 accords – 18 non adm.)
Sorties du dispositif	44	62

☞ Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP) – Annexe page 110

Les CAP représentent la majeure partie des aides facultatives du CCAS.

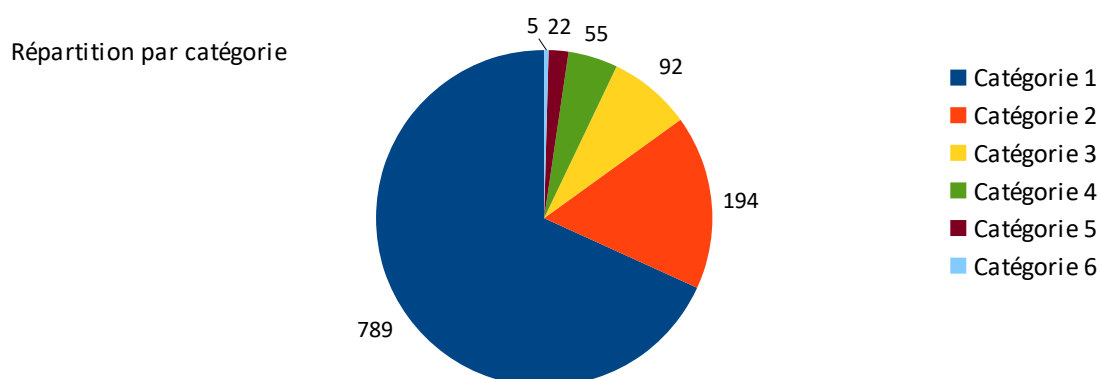
Les distributions, demandes et renouvellements se font désormais mensuellement lors des différentes permanences : 1 matinée par mois en Mairie et une permanence mensuelle au Centre Social Inter-générationnel (sur rendez-vous).

Par ailleurs, les Fêtes de Noël donnent lieu à une attribution exceptionnelle correspondant au double de ce qui est remis habituellement (demande effectuée avant le 1er octobre).

Catégorie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Attribution	35 à 65,00 €	45 à 75,00 €	45 à 80,00 €	50 à 85,00 €	55 à 90,00 €	60 à 95,00 €	65 à 100,00 €			70 à 110,00 €	
2020	666	158	185	57	33	13					1112
2021	763	196	153	85	34	17					1248
2022	789	194	92	55	22	5					1157
Différence/ 2021	26	-2	-61	-30	-12	0					-91

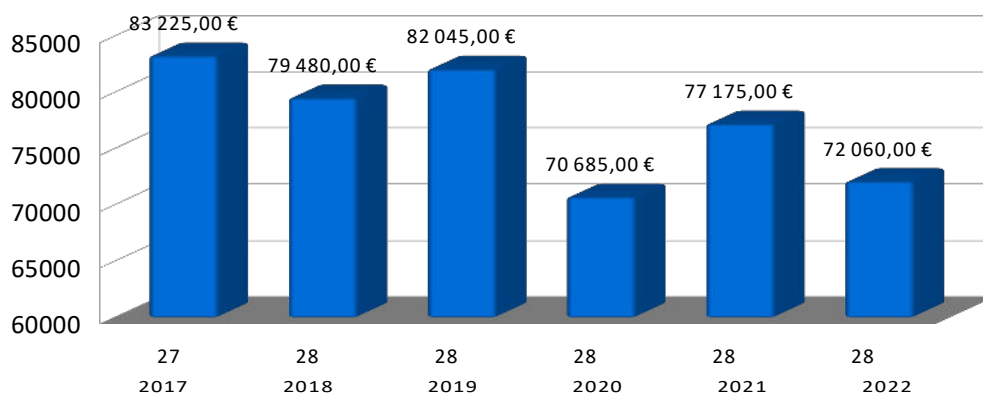
En 2016, les critères d'attribution ont été révisés avec la mise en place de conditions d'âges entraînant une étude régulière et systématique des dossiers. Par ailleurs, a également été mis en place un délai de carence en cas de fraude.

Chèques d'Accompagnement Personnalisé



Non admissibles → ne remplissant pas les conditions (non adm.)

Chèques d'Accompagnement Personnalisé Attributions



☞ Les frais de funérailles – Annexe page 111

Une aide maximale de 400,00 € peut être attribuée et versée directement au service des pompes funèbres après évaluation de la situation sociale et des ressources de la personnes décédée et de ses proches.

Pour la détermination du montant, il est demandé aux personnes proches de fournir les mêmes documents que pour une demande d'aide alimentaire par CAP ainsi que les ressources de l'époux (se) et de(s) enfant(s) vivant encore au foyer pouvant contribuer à ces frais.

Les familles doivent également indiquer les institutions ou associations auprès desquelles des demandes ont été déposées.

	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers traités	10 (5 non adm.)	3 (2 non adm.)	5 (dont 1 aide exceptionnelle → indigent : 769,00 €)	1
Montant total attribué	2 000,00 €	400,00 €	2 369,00 €	400,00 €

☞ Les secours exceptionnels

Ceux-ci peuvent être accordés par le Président du CCAS après examen de la situation du demandeur et rédaction d'un rapport établi par le travailleur social dans la limite de 400,00 €. Le conseil d'administration est informé lors de la réunion suivant l'attribution du secours.

Une demande a été examinée en 2020 pour un montant de 65 €. Une aide exceptionnelle, reprise dans l'aide funéraire, a été accordée en 2021, pour un montant de 769,00 €. De même, en 2022, une aide funéraire a été accordée pour 400,00 €.

☞ Classes de découverte, de neige, vertes - Annexe page 111

Pour déposer une demande, les familles doivent fournir les justificatifs liés au quotient familial. L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à l'organisateur de la classe découverte, neige ou verte.

En 2022, deux classes de découverte ont été organisées et ont bénéficié de l'aide du CCAS :

- l'école Léon Blum pour 1 500,00 €
- l'école Paul Verlaine pour 370,00 €.

3 - Les autres dossiers

Aide aux séjours en Colonie

Concernant les colonies organisées par la commune, l'aide financière est apportée aux familles qui ne bénéficient pas de l'aide aux temps libre versée par la CAF, du fait de leurs revenus. Le montant de cette attribution est variable en fonction du quotient familial. L'aide est directement déduite du coût du séjour réclamé aux familles et versée par le CCAS à la ville de Longuenesse.

Aide Colonie – Montant versé par le CCAS			
Année	Colonie Hiver	Colonie Eté	Total versé
2019	1 780,00 €		1 780,00 €
2020 (8 familles)	1 300,00 €		1 300,00 €
2021	Annulée en raison du contexte sanitaire		
2022	Annulée en raison du contexte sanitaire	630,00 €	630,00 €

Les aides diverses

Le CCAS a également traité en 2022 :

- Croix Rouge : 12 demandes de colis
- Restos du Cœur : 12 demandes de colis
- Comité de Solidarité : 8 colis de dépannage
- Bethléem : 6 demandes de colis
- Ligue contre le Cancer : 3 demandes d'aide
- Saint Vincent de Paul : 2 colis alimentaires

Les Médailles de la famille française

La médaille de la famille française est accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. L'attribution de la médaille est honorifique, c'est-à-dire qu'elle rend hommage à ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la nation.

C'est le bénéficiaire qui demande son attribution. En 2022, un dossier de 2019 a été mis à l'honneur. Aucune demande n'a été présentée en 2022.

La permanence de L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, dévoilée en Septembre 2018, l'UDAF a été labellisée Point Conseil Budget sur les arrondissements d'Arras, Lens et Saint-Omer.

Elle tient, depuis Septembre 2020, des permanences au bénéfice des Longuenessois, dans les locaux de la mairie, chaque mercredi matin de 9 heures 00 à 12 heures 00.

L'UDAF a pour mission de :

- Conseiller et aider pour la gestion du budget
- Prévenir le surendettement et du mal endettement en proposant des alternatives,
- Soutenir les jeunes adultes et les familles monoparentales.

L'udaf, par le biais de la permanence Conseil Budget, a assuré :

- 36 rendez vous physiques,
- 4 téléphoniques

et a mobilisé 39 heures 50 de permanence au sein du CCAS.

Les réorientations

En fonction des situations, le CCAS réoriente certains bénéficiaires vers la Croix Rouge, la Banque alimentaire, Bethléem ou encore les Restos du Cœur pour des colis alimentaires.

Le Centre de Vacances de la Ville à Morbier

Ce Centre de vacances est ouvert aux écoles, aux associations mais aussi au particuliers (groupe de 15 personnes minimum) qui souhaitent y organiser un séjour.

La location est gratuite pour les écoles de Longuenesse et pour les associations dont le siège se trouve sur la commune pour des séjours destinés au mineurs et pour l'amicale du personnel de la Ville.

Par ailleurs, les écoles de Longuenesse perçoivent lors de l'organisation d'une classe de découverte ou de neige un montant de 6,10 € par nuitée (dans la limite de 6 nuitées) et par enfant.

En 2022, une délibération a été prise pour :

- modifier le montant journalier de prise en charge des classes de découverte ou de neige à Morbier : 6,20 € par élève et par jour dans la limite de 6 ;
- accorder une aide pour les séjours hors Morbier : 3,10 € par élève et par jour, toujours dans la limite de 6.

Deux écoles en ont bénéficié : l'Ecole Verlaine pour sa classe de découverte à Morbier (1 085,00 €) et l'école Blum pour celle organisé au Centre d'Astronomie de Saint-Michel l'Observatoire (558,00 €).

Enfin, le CCAS peut aider les familles ayant des difficultés à financer le départ de leur enfant afin que tous puissent profiter d'un séjour selon le quotient familial.

Comme vu plus haut, il existe également une aide pour le départ en colonie, pour les séjours organisés par la commune.



4 – L'Habitat

🔗 Nombre de logements sur la commune

La commune de Longuenesse a, sur son territoire **4 639 logements** dont **206 sont vacants**. **1 631** (3 logements ont été vendus) sont des habitations à loyer modéré répartis comme suit :

Logement – chiffres au 1er janvier 2022							
https://sous-développement/le-parc-locatif-social-au-1er-janvier-2021							
Répartition par mode d'occupation							
Loué	Vacants	Vide	pris en charge par une association	occupés avec ou sans contrepartie financière	occupé pour de l'hébergement temporaire	Ensemble du parc social	Nombre de logements en QPV
1463	85	24	26	33	0	1631	838
Répartition par type de logement							
Individuel	Collectif	Nombre de pièces					
		1	2	3	4	5 et plus	Total
209	1422	218	253	652	348	163	1631

Logements à loyer modéré sur Longuenesse (année 2020 – Données extraites du SNE)*			
Type de logement	Nombre de logements au 01/01/2021	Nombre de demandes de logement en attente au 31/12/2021	Nombre de logements attribués en 2021
T1	167	42	27
T2	248	107	27
T3	634	91	67
T4	331	64	31
T5	130	11	7
T6	16	0	0
T7	0	0	0
T8	0	0	0
T9 et plus	0	0	0
TOTAUX	1 526	315	159

En 2018 (source INSEE, recensement de la population 2018), sur 4 458 logements occupés (206 vacants), 31 % étaient locataires du parc social, 53 % propriétaires et 14 % locataires en parc privé.

<i>Intitulé de l'organisme</i>	<i>Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2021</i>	<i>Nombre de logements attribués dans cette commune en 2021</i>
<i>O.P.H. DE PAS DE CALAIS</i>	700	60
<i>S.A. FLANDRE OPALE HABITAT</i>	443	60
<i>S.A. NOTRE LOGIS</i>	257	33
<i>HABITAT 62/59</i>	122	6
<i>SOLIHA BATISS LOG INSERT HTS FRANCE</i>	2	0
<i>Habitat Logement Immobilier</i>	1	0
<i>SIA HABITAT</i>	1	0
TOTAUX	1 526	159

De nouvelles constructions sont toujours prévues par les bailleurs sociaux sur la commune, entre autres :

- sur le site de l'ancienne salle Apollinaire
- sur le site de l'ancienne école Jaurès
- dans le quartier de la Mélodie

Par ailleurs, 19 logements ont été mis à disposition dans le quartier des Genêts par Habitat Haut de France.

Le Guichet Logement

En 2017, il a été décidé la mise en place d'un Guichet Logement permettant aux demandeurs de constituer leur dossier et d'obtenir leur Numéro Unique d'Enregistrement en Mairie. Celui-ci a démarré en novembre 2018. Si, jusque décembre, le nombre de demandeurs se présentant en mairie était plutôt faible, désormais, le guichet reçoit régulièrement des demandes d'information sur les logements, les bailleurs..., enregistre nouvelles demandes, modifie ou complète certains dossiers. Suivant la situation de ceux-ci, des interventions sont quelquefois adressées aux bailleurs.

BILAN ACTIVITE GUICHET LOGEMENT			
Nombre d'accueil Guichet			
	2019/2020	2021	2022
Pour création de demande	30	55	62
Pour modification d'un dossier	27	35	36
	57	90	98
<i>En 2019, le guichet avait traité 27 nouvelles demandes.</i>			
<i>En 2022, le guichet a comptabilisé plus de 120 accueils physiques.</i>			

Commissions d'attribution							
	2019/2020		2021		2022		
	Nombre de Commissions	Nombre d'attribution de logements	Nombre de Commissions	Nombre d'attribution de logements	Nombre de Commissions	Nombre d'attribution de logements	Nombre de dossiers étudiés
Pas-de-Calais Habitat	23	84	35	72	34	67	180
Flandres Opale Habitat	13	38	22	73	18	43	129
3 F		20	21	30	16	20	58
Habitat Hauts-de-France					4	20	69
	36	142	78	175	72	150	436
<i>6 logements ont été attribués suite à une création par le guichet.</i>							
Radiations depuis le 1er janvier 2019							
Pour attribution de logements	10		20		36		
Pour non renouvellement de la demande	16		9		6		
Interventions auprès des bailleurs depuis 2019							
<i>Lors d'une intervention, les 4 bailleurs susceptibles d'attribuer un logement sont contactés : Pas-de-Calais Habitat, Flandres Opale Habitat, 3 F, Habitat Haut de France</i>							
	Interventions			Attributions			
2019	6						
2020	14						
2021	23			14			
2022	8			5			

Le guichet logement, en 2022, c'est aussi :

- 9 dossiers de contingent préfectoral (*part de logements sociaux réservés à l'Etat, destiné aux personnes ayant le plus de difficultés à les obtenir*)
- 76 demandes en attente

Les Commissions d'Attribution

Par ailleurs, des commissions d'attribution ont régulièrement lieu avec les trois bailleurs locaux, ce qui a permis l'attribution de 150 logements sur la commune : 1 à 2 par mois selon le bailleur (Pas-de-Calais Habitat, Flandres Opale Habitat, 3 F). Une adjointe déléguée assiste à chacune d'elles.

Un système de cotation a été mis en place. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision attribuant un certain nombre de points selon la situation du demandeur. Toutefois, la Commission d'attribution reste pleinement décisionnaire.

L'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

La ville de Longuenesse est signataire du contrat de ville, pour ce qui la concerne, au titre du quartier Saint-Exupéry/Léon Blum situé sur les communes d'Arques, de Longuenesse et de Saint-Omer.

A ce titre et selon les dispositions de l'article 1388 du Code Général de Impôts, le patrimoine des bailleurs signataires du contrat de ville présents en quartier politique de la ville est éligible à un dispositif d'abattement de 30 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Deux bailleurs sociaux (Pas-de-Calais Habitat/Flandre Opale Habitat ex-Logis 62) présents sur le quartier politique de la ville de Longuenesse ont signé le contrat de ville de la CAPSO et peuvent donc prétendre à cet avantage fiscal.

En contrepartie, ces organismes HLM s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service et à mettre en place des actions spécifiques pour ces habitations.

Il convient de préciser que cet abattement qui représente environ **143 200 € par an** (Pas-de-Calais Habitat/Flandres Opale Habitat) est compensé à 40 % par l'État et donc à 60 % par les collectivités locales qui perçoivent le foncier bâti (commune, département).

Les bailleurs sociaux doivent, afin de bénéficier de l'abattement :

- avoir signé le contrat de ville,
- déclarer leur patrimoine auprès des services fiscaux,
- établir une convention spécifique en contrepartie de l'abattement établie entre le bailleur, la commune, la CAPSO et l'État.

Les conventions étaient établies pour une durée de 3 ans, par bailleur et par ville, précisant, le cas échéant, un plan d'actions par quartier prolongé pour 2 ans (2019-2020). Il a été acté par délibération une nouvelle prolongation sur 2021 et 2022.

Les plans d'actions doivent concerner les axes suivants :

- renforcement de la présence du personnel de proximité,
- formation/soutien du personnel de proximité,
- sur-entretien,
- gestions des déchets et encombrants/épaves,
- tranquillité résidentielle,
- concertation/sensibilisation des habitants,
- animation, lien social, vivre ensemble,
- petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors NPNRU)."

Le Fonds de Solidarité Logement et Energie

Les aides du FSL/FSE peuvent notamment permettre de financer :

- les dépenses liées à l'entrée dans un logement (dépôt de garantie, premier loyer, assurance du logement, frais de déménagement),
- les dettes de loyers charges comprises, les factures d'énergies (électricité, gaz), d'eau et de téléphone.

Elles s'adressent :

- aux locataires,
- aux propriétaires occupants,
- aux personnes hébergées à titre gracieux,
- aux résidents de logement-foyer.

Le FSL/FSE tient compte de l'ensemble des ressources de toutes les personnes composant le foyer, à l'exception :

- des aides au logement,
- de l'allocation de rentrée scolaire (ARS),
- de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Il s'agit d'une réorientation vers la MDS ou la MAHRA Service Logement si la demande est recevable.

L'aide financière pour le paiement des factures d'eau – Annexe page 112

Suite à la mise en place de chèques Eau Solidarité sur les communes de la CAPSO dont le service des eaux potables est géré par la société des eaux de Saint-Omer, une aide financière peut être attribuée pour le paiement des factures d'eau.

Elle s'adresse aux personnes ayant des revenus modestes et est soumise à des conditions de ressources.

La société des eaux alloue un budget annuel de 2 000,00 € maximum à la commune de Longuenesse afin d'aider les abonnés en difficulté de paiement de leurs factures d'eau. Cette aide prend la forme de « chèques Eau dématérialisés » accordés aux demandeurs par le CCAS.

Le but est d'aider le plus d'abonnés en difficulté.

Le CCAS peut ainsi attribuer une somme d'argent à chaque demandeur en fonction de sa propre analyse de la situation de l'abonné. Le CCAS doit envoyer une fiche navette par la suite.

En accord avec les services de la CAPSO, un bilan trimestriel des aides accordées par chaque commune est dressé ce qui permet d'informer régulièrement chaque CCAS des montants accordés et du solde restant à allouer.

Les bénéficiaires peuvent être propriétaires ou locataires. Il doit s'agir de la résidence principale et la personne doit résider sur la commune de Longuenesse depuis au moins 3 mois.

En 2021, le CCAS a traité 3 dossiers pour un montant respectif de 152,96 €, 82,70 € et 276,46 €.

En 2022, **9 dossiers** ont été traités pour un montant de **1 623,54 €**.

La prévention et la gestion des expulsions

Le CCAS traite les dossiers d'expulsion dont la liste est transmise par la Sous-Préfecture. Il est chargé de recevoir les locataires en impayé pour évaluer leur situation : teneur de l'impayé, démarches effectuées, aides demandées, organismes contactés...

Ce dossier est alors transmis en Sous-Préfecture. Cette démarche intervient en amont afin d'éviter les expulsions définitives.

31 dossiers ont été suivis 2019, 16 dossiers en 2020 ainsi que 4 Diagnostics Social Financier (DSF). Cela s'explique par le confinement et le report de la fin de la trêve hivernale qui ont fait baisser le nombre de demandes d'expulsion.

Nombre de dossiers traités		
	2021	2022
CCAPEX (Commission de coordination des actions de prévention des expulsions)	16	22
DSF (Diagnostic social et Financier)	3	4
demandes d'avis/réquisition de la force publique.	7	5
TOTAL DOSSIERS TRAITES	26	31

Le DSF est réalisé par un intervenant social. Il concerne les ménages assignés en résiliation de bail pour impayé de loyer. Il permet :

- d'apporter au juge les éléments sociaux et financiers indispensables à la prise de décision ;
- de donner au ménage des informations utiles pour l'aider à résoudre les difficultés rencontrées, orientation vers les organismes et dispositifs adaptés à la situation. (MDS, UDAFF, Banque de France etc...).

C'est un outil qui reprend les informations concernant l'identité du locataire. Il précise les caractéristiques relatives à la situation locative de la personne. Il indique s'il y a eu une reprise du paiement des loyers et détaille la situation d'endettement locatif et la capacité de remboursement du locataire. Il mentionne les préconisations et les observations de l'intervenant social.

Les agents du CCAS réalisent les DSF des personnes accompagnées par le service.

La liste des ménages assignés est envoyée par le conseil départemental.

La domiciliation

La domiciliation est définie par la loi 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable pour les décrets 2007-893 du 15 mai 2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable. Dès la fin d'année 2016, le CCAS a souhaité mettre en place ce dispositif sur Longuenesse.

Il permet :

- d'une part, aux personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils et sociaux et,
- d'autre part, de regrouper à une même adresse le suivi des différents courriers.

Un suivi est alors organisé avec des rendez-vous réguliers.

	2020	2021	2022
Nombre de dossiers traités	14	13	35
Nombre en cours au 31 décembre de l'année	4	8	15

Une convention a été signée avec le Centre de Détenition concernant les détenus sans adresse fixe.

5 – Nos aînés

Le portage de repas – Budget C.C.A.S depuis le 1er janvier 2019 (Ville auparavant)

Annexe page 112

Ce service fonctionne du Lundi au Dimanche y compris pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Le prix des repas varie en fonction des revenus du bénéficiaires (avis d'imposition de l'année précédente). Ainsi, il varie de 4,00 € à 7,50 €. La répartition est actuellement comme suit :

Prix du repas	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5.50 €	6,00 €	7,00 €	7,50 €
Nombre	0	1	8	1	8	15	27

Les repas sont confectionnés par une société de restauration et sont livrés prêts à réchauffer en emballages individuels.

Le menu de la semaine suivante, accompagné d'un bon de commande, est remis aux bénéficiaires. Ce dernier est à rendre avant le mercredi de la semaine en cours pour enregistrement et transmission à la société de restauration.

Le CCAS prend en charge la gestion administrative de ce portage ainsi que la mise à disposition du personnel technique chargé de la distribution, des locaux, du matériel et du véhicule.

Portage de Repas - Distribution						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total distribués	9 674	9 892	9 234	10 219	11627	11924
Portage	8 009	8 170	7 554	9 242	9993	11217
Mailland	1 665	1 722	1 680	977	827	707
Total bénéficiaires	53	82	66	65	65	60
Portage	37	67	53	57	60	54
Mailland	16	15	13	8	5	6

Dans le cadre de leur mission, les services civiques ont pu accompagner les seniors lors du partage de repas au sein du foyer Mailland chaque Lundi et vendredi.

Ce service a néanmoins dû être arrêté au regard du manque de participants.

Registre des personnes isolées

Durant l'été 2020, le CCAS a mis en place un plan sanitaire ainsi qu'un dispositif de veille pour les risques exceptionnels (canicule, épidémie , grand froid).

Le CCAS tient un registre de personnes isolées sur la base du volontariat :

- Personnes de plus de 65 ans
- Plus de 60 ans inaptes au travail
- Personnes isolées en situation de handicap

Les personnes inscrites reçoivent ainsi un appel du service lors des situations exceptionnelles.

A ce jour, **162 personnes** sont inscrites.

Si nécessaire, un second appel ou des démarches sont proposées.

Les visites à domicile

En fonction des situations, les agents du CCAS rendent visite aux personnes isolées pour les aider dans certaines démarches administratives. Pendant la crise sanitaire, pour les plus isolés certaines courses ont été effectuées.

Le CCAS a effectué 12 visites à domicile pendant l'année 2022, auprès de personnes ne pouvant se déplacer.

Les Services Civiques

En 2021, la commune a décidé de recruter des Services Civiques pour 3 types de mission :

- une personne à la Média'Tour en qualité d'Ambassadeur du Jeu
- deux personnes pour un travail autour de la jeunesse
- deux pour des missions de contact avec nos aînés.

Le premier recrutement est intervenu pour la médiathèque et a débouché, suite au départ à la retraite d'un agent, à une embauche en contrat. Un nouveau contrat a alors été signé pour cette mission.

En Mai 2022, deux services civiques ont pu rejoindre l'équipe du CCAS. Les deux volontaires ont eu la mission d'accompagner et tenir compagnie aux personnes âgées et/ou isolées en rendant visite aux seniors pour :

- Passer du temps avec eux
- Discuter
- Maintenir un lien social et nouer une relation de confiance
- Faire des jeux de société
- Faire la lecture ou se promener
- Mettre en place des activités manuelles chaque semaine au sein de la mairie afin de maintenir un lien et faire des rencontres

Ils ont été équipés de vélos électriques et de vestes pour un montant de 3 167,00 €. Ils ont également participé à deux formations pour un montant de 420,00 € (remboursé par l'ASP : Agence de service et de paiement).

Nos deux ambassadeurs ont ainsi visité **26 séniors soit 111 visites.**

En janvier, le CCAS, souhaitant poursuivre cette expérience, a recruté deux nouveaux services civiques.

Les missions restent les mêmes mais évoluent sur l'intergénérationnel avec des activités en relation avec le service jeunesse.

Ainsi, ont été organisés, en Mairie, des «lundis récréatifs». Lors de chacun d'eux, huit à dix personnes étaient présentes.



Les activités sportives adaptées

Celles-ci, stoppées par la crise sanitaire, ont pu reprendre à la Salle Mailland, en novembre 2022. Elles ont été prises en charge par le Centre Social Intergénérationnel. Actuellement, 7 personnes y participent, chaque lundi matin.

Les manifestations

Différentes actions sont menées, tout au long de l'année, à l'attention des personnes les plus âgées de la Commune.

Certaines comme le goûter, le voyage, le repas et le colis ne concernent que les 65 ans et plus tandis que la Semaine Bleue s'intéresse aux personnes dès 60 ans.

Cela commence, en avril, avec un goûter. Puis, en juin, un voyage est organisé.

En octobre, comme chaque année depuis plus de 10 ans, le plus de 60 ans ont pu participer à la Semaine Bleue qui se déroule sur 4 jours.

En 2021, comme en 2020, la commune s'est trouvée dans l'obligation d'annuler le goûter.

En 2022, les activités ont repris leur cours.

Ainsi, le goûter a pu avoir lieu le 20 avril, le voyage, le 8 juin, la semaine bleue, du 17 au 20 octobre et, le repas, le 22 octobre.

Pendant la semaine bleue, les 4 jours se sont organisés ainsi :

- le lundi 17 octobre, le spectacle « Les Ronds d'Flan » a réuni **477 personnes** ;
- le mardi, c'est **108 joueurs** qui ont participé à un concours de belote ;
- le mercredi, le spectacle « Confinage et déconfiture » de la troupe Sylvie and Co, a regroupé **508 spectateurs** ;
- le jeudi, pour la revue « Saphir » par la troupe Métronome, **582 d'entre eux** étaient présents ;
- pour les 65 ans et plus, le samedi, un Repas qui a réuni **751 convives**.

Pendant cette semaine, les services civiques ont eu l'occasion de présenter leurs activités.

Enfin, en décembre, pour les Fêtes de Noël, des colis sont distribués aux :

- Aînés et personnes handicapées de plus de 18 ans : 2 438 colis
- Enfants (reconnaissance MDPH) : 6 colis
- EHPAD + Pavillon Arc-en-ciel : 93 colis
- ainsi que 2 427 pains gâteaux



Bilan actions – Nombre de personnes concernées								
	Nombre de personnes de 65 ans et +	Goûter	Voyage	Colis			Repas	Semaine bleue (dès 60 ans Moyenne sur les 4 jours)
				Domicile (Colis)	EPHAD (coffret de parfum)	Personnes en situation de handicap – 18 ans (Colis fantaisie)		
2021	2 312	ANNULE	385	2 346	87	20	710	375
2022	2 342	326	501	2 438	93	6	751	419

Bilan actions – Dépenses								
	Goûter	Voyage	Colis			Repas	Semaine bleue (dès 60 ans)	TOTAL
			Domicile		EPHAD & Fantaisie			
2021	ANNULE	0,00 €	Colis	59 568,70 €	1 816,56 €	0,00 €	0,00 €	142 944,15 €
			Brioche	6 025,00 €				
			Gardiennage des colis	822,19 €				
			Total	68 232,45 €				
2022	2 508,09 €	27 698,82 €	Colis	46 809,60 €	1 902,00 €	37 452,13 €	8 960,16 €	132 276,08 €
			Brioche	6 067,50 €				
			Gardiennage des colis	877,78 €				
			Total	55 656,88 €				

Association

La ville verse, chaque année, une subvention pour le Club du 3ème Age (voir montant ci-après). Par ailleurs, une navette est mise à disposition, chaque jeudi, pour que le Club puisse se réunir à la Salle Mailland.

6 – L'aide aux associations caritatives

La ville soutient de nombreuses Associations à visée sociale en leur attribuant des subventions annuelles basées sur leur demande et le compte de résultat de l'année précédente.

Subventions			
Association	2020	2022	
			+ Exceptionnelle
La Croix Rouge Française	1 200,00 €	1 200,00 €	1 000,00 €
Association Bethléem	400,00 €	400,00 €	
Le Secours Catholique	200,00 €	200,00 €	
Le Comité de Solidarité	1 500,00 €	1 500,00 €	
Ass. Solidarité Saint-Vincent de Paul	200,00 €	200,00 €	
Les Restos du Cœur	500,00 €	500,00 €	
Les Rayons de Soleil	700,00 €	Dissolution	

Sté Nationale Entraide Médaillés Militaires	90,00 €	90,00 €	
Bien vieillir	200,00 €	200,00 €	
GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français)	200,00 €	200,00 €	2 000,00 €
Club du 3ème Age	1 700,00 €	1 700,00 €	
Donneurs de sang	1 300,00 €	1 300,00 €	
Association Croix d'Or	820,00 €	820,00 €	
Audomarose	1 000,00 €	1 000,00 €	
Association Coeur Toujours	250,00 €	250,00 €	
APF France Handicap	100,00 €	100,00 €	
APEI	260,00 €	260,00 €	
Association Nationale des Visiteurs de prison	300,00 €	300,00 €	
TOTAL	10 920,00 €	10 220,00 €	3 000,00 €

Subventions		
Association	2021	2022
Comité de Locataires du Quartier Maillebois	950,00 €	950,00 €
Comité CLCV Audomarois	320,00 €	320,00 €
Association du Lotissement DELTA	1 000,00 €	1 000,00 €
La Mélodie des Aviateurs	1 100,00 €	1 100,00 €
TOTAL	3 370,00 €	3 370,00 €

Les Restos du Cœur reçoivent également, chaque semaine, du pain pour leurs bénéficiaires et, à l'occasion des Fêtes de Noël, tout comme le Comité de Solidarité, coquilles et friandises pour les enfants (876,96 € pour les deux associations). Par ailleurs, les services de la Ville assurent, chaque semaine, le transport de marchandises pour ces associations.

Achats de pains	
2020 (+ Eté 2020 et hiver 2020/2021 : dons par les boulangeries)	1 345,05 €
2021	1 088,40 €
2022	2 518,04 €

7 – Les actions santé

Les actions courantes

Lorsque cela s'avère nécessaire, les agents du CCAS orientent les bénéficiaires vers les médiatrices santé de la CAPSO. De même, elles renseignent et orientent vers la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour l'accès aux soins non programmés pour les gens n'ayant plus de médecin traitant.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

II – LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

1 - Les Nourrissons

Les naissances

La Commune de Longuenesse a enregistré 78 naissances en 2022, 46 filles et 32 garçons.

A chaque naissance, un compte pouvait être ouvert au nom de l'enfant. Un établissement bancaire participait à cette action, la Société Générale. La Ville déposait alors 25,00 € sur ce compte et il en est de même pour l'établissement où celui-ci est ouvert.

Si en 2018, nous avons enregistré 17 ouvertures de livrets, en 2019, malgré 96 naissances, 2 ouvertures de livrets ont eu lieu. Aucune ouverture de livret n'a été enregistré en 2020, ni en 2021.

C'est pourquoi, la commune a décidé d'étudier le remplacement d'un versement sur un livret par une carte cadeau. 5 cartes ont été remises en 2022.

Le Pôle Petite Enfance

Le pôle petite enfance regroupe le Multi-Accueil Méli-Mélodie et le Relais Petite Enfance.

Le Multi-Accueil est ouvert de 7 heures 30 à 8 heures 30 du lundi au vendredi.

En 2022, le Multi-accueil Méli-Mélodie a accueilli 75 enfants dont 74 sont domiciliés sur le territoire de la CAPSO. Cela représente 70 familles dont 69 du même territoire. Ci-dessous, les chiffres pour LONGUENESSE :

	2021	2022
Enfants	21	21
Familles	17	21

La Halte-Garderie Centre Social

Le « Paradis des Enfants » accueille des enfants de 4 mois à 5 ans révolus, en accueil régulier ou occasionnel.

L'après-midi s'adapte au rythme de l'enfant, alternant les jeux libres et diverses activités d'éveil répondant aux besoins et capacités des tout-petits autant qu'aux demandes des plus grands.

Le multi-accueil veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants confiés, il favorise l'éveil et l'autonomie et les prépare à leur entrée à l'école.

Il est ouvert les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le jeudi de 13h30 à 18h00 (Fermé en août et la deuxième semaine de chaque période de petites vacances scolaires).

Les Consultations des Nourrissons

➤ **Les visites périodiques**

Les enfants de Longuenesse peuvent bénéficier d'un suivi médical mensuel, organisé par le Département lors de Consultations de Nourrissons (PMI), au Centre Lamartine et au Multi-Accueil Méli-Mélo.

➤ **Les Fêtes de Noël**

En fin d'année, à l'occasion des Fêtes de Noël, la Ville organise un après-midi goûter qui réunit les enfants, ayant fréquenté régulièrement les PMI, et leurs familles.

Après un spectacle de Noël adapté à l'âge des enfants et un goûter, le Père Noël leur rend visite pour leur remettre jouets et friandises. En 2020, l'après-midi récréatif n'a pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. En 2021, l'après-midi a été adapté à la crise sanitaire : les enfants ont assisté au spectacle et reçu leur cadeau mais le goûter n'a pas eu lieu. En 2022, cette manifestation a repris son cours normal.

Fêtes de Noël – Consultation des Nourrissons			
Année	Nombre d'enfants	Nombre de familles	Coût total
2019	58	50	2 031,80 €
2020 (pas de spectacle)	95	84	1 464,18 €
2021 (pas de spectacle)	122	109	1 452,42 €
2022 (renouvellement jouets)	111	101	2 133,10 €

2- Les jeunes de 2 à 15 ans

La scolarité

➤ **Les effectifs**

La commune de Longuenesse regroupe 5 écoles primaires et 1 école maternelle regroupant un effectif de 825 élèves (UEE comprise : 12 élèves).

EVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 5 ANS					
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Maternelle Blériot	30	32	36	45	50
Primaire Centre	143	144	143	148	132
Primaire Pasteur	129	124	129	118	109
Primaire Blum	167	171	161	185	166
Primaire Sand	237	229	231	236	229
Primaire Verlaine	173	160	153	144	139
TOTAL GENERAL	879	860	853	876	825
Répartition					
Maternelles	363	338	333	336	313
Primaires	516	522	520	540	512

Dans ce cadre, la Ville prend en charge de nombreux postes :

- Frais de personnel et ATSEM...
- Les achats de fournitures scolaires, livres et matériel éducatif, les achats de matériel d'équipement... (dont T.B.I. et site informatique) ,
- Les contrats d'Entretien Photocopieurs,
- Les livres de prix et dictionnaires en fin d'année,
- Les places pour le Cirque de la Générosité et les achats de friandises et coquilles de Noël,
- une partie des sorties (subventions projets éducatifs, subvention Morbier), des frais liés à l'U.S.E.P. (subvention),
- La subvention pour les classes de découverte à Morbier,
- La subvention aux cantines scolaires,
- Le fonctionnement des garderies scolaires et des études surveillées (Municipalisées en 2018)
- des actions particulières comme l'action fruits, les déplacements à la Médiathèque (toutes deux mises en pause du fait de la situation sanitaire),
- l'achat de matériel d'investissement,
- Les travaux et l'entretien des bâtiments...

➤ **Le personnel**

Qu'il soit ATSEM ou Agent technique, du personnel communal est affecté dans chaque établissement scolaire.

RECAPITULATIF PERSONNEL AFFECTE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	
Etablissement	
Centre	3
Pasteur	3
Blum	4
Sand	5
Verlaine	4
Blériot	2
TOTAL	21

Par ailleurs, les écoles bénéficient d'un service dédié et les agents d'une responsable passant régulièrement dans les établissements.

➤ Le fonctionnement

RECAPITULATIF DES DEPENSES SCOLAIRES 2021	
Type de dépense	Montant
Fournitures et livres scolaires, matériel Educatif, ramettes papier	29 130,44 €
Contrat d'entretien copieurs	1 014,53 €
Subventions projets éducatifs	7 961,00 €
Classes de découverte	1 625,50 €
U.S.E.P.	2 226,00 €
Livres de prix et dictionnaires (avec élèves scolarisés à l'extérieur et IME)	8 694,80 €
Places de Cirque (avec IME : 438,00 €)	8 222,75 €
Transport Cirque	642,40 €
Passage du Père Noël (avec IME : 579,00 €)	6 817,75 €
Produits d'entretien et d'hygiène	28 211,48 €
TOTAL	94 546,65 €

➤ L'investissement

Depuis 2020, les achats de matériel d'investissement se sont répartis comme suit :

	2020	2021	2022
Equipement annuel	23 221,84 €	27 251,50 €	13 677,41 €
Renouvellement photocopieurs		17 042,40 €	
Equipement informatique + logiciel (Subvention France Relance : 22 025,00 €)			59 160,17 €
			1 777,37 €
Total	23 221,84 €	44 293,90 €	74 614,95 €

Toutes les classes élémentaires et maternelles grands bénéficient de l'installation d'un T.B.I. Un site informatique existe dans chacune des écoles. Un renouvellement du mobilier a été effectué entre 2016 et 2022. En effet, les écoles continuent d'être équipées en mobilier selon leurs besoins. Sont également prises en compte les éventuelles ouvertures de classe (dédoublément CP et CE 1).

Dans le cadre du programme FRANCE RELANCE, toutes les écoles élémentaires ont été équipées de matériel informatique suivant leurs demandes : ordinateurs portables, packs de 15 tablettes, écrans numériques tactiles, T.B.I.... La ville a reçu une subvention de 22 025,00 €.

➤ Les travaux

En 2022, plusieurs projets ont vu le jour :

Remise en peinture du passage des élèves école G. Sand	600,00 €
--------------------------------------------------------	----------

Remplacement des portails et visiophones dans les groupes scolaires	61 664,00 €
Création d'une cour arborée école G. Sand	15 000,00 €
Préau GS Blum + Pasteur	50 000,00 €
Remise en peinture classes GS Blum	20 000,00 €
Revêtements sols GS Verlaine	12 000,00 €
Clôture GS Blum	1 000,00 €
Clôture GS Sand	500,00 €
Clôture GS Pasteur	2 000,00 €
Clôture GS Blum	19 000,00 €
TOTAL	181 764,00 €

A partir de 2023, sont prévus :

Remise en peinture classes après travaux GS Sand	10 000,00 €
GS Verlaine Réfection enrobés cheminement (reprises)	2 000,00 €
Blériot – Sols	72 000,00 €
GS Pasteur, Centre, Sand – menuiseries	Marché à venir
réfection enrobés cours d'école	50 000,00 €
TOTAL	134 000,00 €

➤ **Les Garderies Scolaires**

Elles fonctionnent les jours de classe, sur du temps périscolaire :

- le matin, de 7 h 30 à 8 h 30 et,
- le soir de 16 h 10 à 18 h 15.

Les familles règlent la garderie par l'achat de cartes de 10 vacances (1 heure de surveillance) à 6,00 €.

Elles sont au nombre de cinq : Centre, Pasteur, Blum, Sand, Verlaine, l'Ecole Blériot bénéficiant, quant à elle, de l'ALSH Salamandre.

Garderies Scolaires								
	2021 (2020/2021 & 2021/2022)				2022 (2021/2022 & 2022/2023)			
	Inscriptions			Vacations (1 heure)	Inscriptions			Vacations (1 heure)
	Maternelle	Elémentaire	Total		Maternelle	Elémentaire	Total	
Total	98	191	289	13 028	109	179	288	21 948
Centre	24	54	78	4 798	26	53	79	7 927
Pasteur	12	31	43	1 748	16	26	42	2 955
Blum	17	21	38	781	10	18	28	770
Sand	23	45	68	2 930	35	44	79	4 827
Verlaine	16	39	55	2 621	14	38	52	4 928
Blériot	6	1	7	150	8		8	541

En septembre 2020, les cartes non-utilisées pendant la période du confinement sont restées valides de septembre à décembre. Il y a donc eu moins d'achat à cette période.

RECETTES					
	CARTES		TICKETS		TOTAL
	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	
2021	2 165	12 990,00 €	38	38,00 €	13 028,00 €
2022	2 239	13 434,00 €	48	48,00 €	13 482,00 €

COÛT DE FONCTIONNEMENT DES GARDERIES SCOLAIRES				
Etablissement	AGENT		Achat matériel et fournitures	Total
	Nombre	Coût		
Centre	1 le matin, 2 le soir	15 813,00 €	179,36 €	15 992,36 €
Pasteur	1 le matin, 2 le soir	11 890,80 €	118,25 €	12 009,05 €
Blum	1 le soir	7 927,20 €		7 927,20 €
Sand	1 le matin, 2 le soir	23 706,00 €	165,62 €	23 871,62 €
Verlaine	1 matin et soir	12 609,00 €	207,55 €	12 816,55 €
Blériot	1 le matin, ALSH le soir	3 276,00 €		3 276,00 €
TOTAL		75 222,00 €	670,78 €	75 892,78 €

Aucune commande n'a été effectuée pour la garderie Blériot, à la demande de sa responsable. C'est le périscolaire qui prend le relais le soir (ALSH SALAMANDRE).

A ces coûts s'ajoutent la gestion quotidienne de la vente des cartes et tickets qui s'effectue, en Mairie, sous forme de régie de recettes.

➤ **Les Etudes Surveillées**

La municipalisation des Etudes Surveillées a été décidée en 2017. Aucune ouverture n'est intervenue en 2017/2018. En 2018/2019, l'information a été, de nouveau, diffusée dans les trois établissements concernés : Centre, Pasteur, Verlaine (minium 12 élèves nécessaires). Il en est de même à chaque rentrée scolaire.

Centre qui a fonctionné pendant toute l'année 2021/2022 n'a pu ouvrir à la rentrée scolaire, n'ayant pas assez d'inscrits.

L'étude surveillée de Verlaine, quant à elle, n'a toujours pas d'inscrit.

L'Etude Surveillée fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les semaines scolaires de 16 heures 10 à 17 heures 25 avec une récréation de 15 minutes. Elle est désormais confiée à de Assistante de Vie Scolaire.

Etudes surveillées				
	2018/2019 Centre	2019/2020 Centre	2020/2021 Centre	2022/2023 Pasteur
NOMBRE D'INSCRITS	25	23	16	18
Coût de fonctionnement	2021		2 792,50 €	
	2022		2 382,69 €	

En 2021, les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école du Centre ont acheté **86 Pass Etudes**, ce qui représente une recette de **1 835,00 €**. En 2022, entre janvier et juin, les familles de l'école du Centre ont acheté **42 Pass**, puis, de septembre à décembre, celles de Pasteur ont acquis **17 pass**. Cela a représenté une recette de **1 579,42 €**.

Il convient de souligner que les élèves de l'école Léon Blum peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs proposée au sein du centre social intergénérationnel. Les élèves de l'école George Sand peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs proposée au sein du centre social intergénérationnel mais aussi de celle proposée dans le cadre du CLAS Salamandre.

➤ La cantine scolaire

La cantine scolaire fonctionne de manière associative. Elle est ouverte dès le jour de la rentrée scolaire. Les enfants sont accueillis au Restaurant Scolaire du Parc de la Mairie de LONGUENESSE, chaque jour de classe.

Les inscriptions sont enregistrées mensuellement lors de permanences organisées par le directeur gestionnaire. Les repas peuvent être pris régulièrement ou suivants des jours déterminés par avance. Le règlement s'effectue au mois.

La Commune verse à la Cantine Scolaire une subvention d'équilibre reprenant le coût des denrées mais aussi les frais de transport et de personnel.

La cantine confectionne en moyenne 250 repas par jour.

Sa municipalisation est actuellement en cours d'élaboration pour intervenir au 1er septembre 2023.

Subventions de Fonctionnement Cantine		
2020	2021	2022
86 620,00 €	89 695,00 €	90 866,00 €

➤ Le transport scolaire

La commune a mis en place deux navettes :

- l'une concerne le transport des enfants vers l'école du Centre, suite à la fermeture, il y a quelques années de l'école Jaurès (effectuée par les Cars Bereyne) ;
- l'autre s'effectue entre l'école Blériot et l'école Sand. Elle concerne les enfants domiciliés dans le quartier Salamandre dont un frère ou une sœur est en maternelle à Blériot ou

ayant effectué toute sa maternelle dans cet établissement et inscrit en élémentaire à Sand. Elle est effectuée avec le bus de la commune.

Ces deux navettes sont entièrement gratuites pour les familles.

Inscriptions aux Navettes			
	2020	2021	2022
Centre	24	24	29
Blériot/Sand	13	17	15

Par convention, la CAPSO, dans le cadre de sa compétence, rembourse à la Commune 50 % du coût de ces transports, hors surveillance. Cette prise en charge va diminuer dans les années à venir et ce, à partir de 2023 (40 % puis 30 pour terminer à 20 % en 2025).

Par ailleurs, elle organise les transports vers la Bibliothèque, la piscine ... ou encore Enerlya (accord de la commune sollicité pour chaque déplacement). Ceux-ci font l'objet d'une facturation annuelle.

COUT DU TRANSPORT SCOLAIRE		
Type de transport	Coût	Observations
Navette Centre	18 612,00 €	Coût Cars Bereyne
Navette Blériot/Sand	15 328,97 €	Coût véhicule et agent + cars Bereyne (bus ville en panne)
TOTAL	33 940,97 €	Remboursement CAPSO : 16970,49 €

➤ La classe orchestre à Blum

Les 17 élèves bénéficient, pendant 3 années scolaires de ce dispositif. Elle est actuellement accueillie au Centre Social Inter-générationnel, pendant le temps des travaux. Ces élèves ont débuté en CE 2 et continueront en CM 1 et en CM 2. Deux professeurs dispensent les cours de chant, de rythme et de guitare.

➤ Le Contrat Local Accompagnement à la Scolarité - Annexe page 113

L'accompagnement à la scolarité a pour objectif de :

- **Favoriser les savoir-être et les savoir-faire**, en ritualisant les temps collectifs, en mettant l'accent sur l'entraide, la bienveillance et le non jugement mais aussi en mettant en place des temps de jeux ludo éducatif ;
- **Aider les familles à reprendre confiance en leur capacité à accompagner leur enfant**, en leur proposant d'assister à des séances d'aide aux devoirs, ou en participant à des sessions de jeux ludo-éducatif ;
- **Favoriser le lien entre les familles, l'école et la maison de quartier**, en mettant en place une fiche de suivi à destination de tous les interlocuteurs et en étant un lien entre les professeurs et les parents si besoin ;
- **Accompagner l'enfant dans l'acquisition de méthodes de travail favorisant son autonomie**, en mettant en place un tableau des responsabilités, en fixant des objectifs simples, compréhensibles et atteignables mais aussi en ritualisant les séances (avoir la même place pour faire ses devoirs, établir une charte, des règles...).

- **Aider l'enfant à prendre confiance en lui** en valorisant ses efforts et ses plus petites réussites ;
- **Apprendre en s'amusant**, en mettant en place des séances de jeux ludo-éducatifs pour faire découvrir aux enfants une autre façon d'apprendre (jeux sur la conjugaison, la grammaire, la lecture ou encore les mathématiques).

Sur l'année scolaire 2020/ 2021 , le CLAS a accueilli :

CLAS – élèves accueillis		
	2020/2021	2021/2022
CP	7	1
CE 1	1	3
CE 2	5	3
CM 1	3	3
CM2	5	1
	21	11
	5 filles, 16 garçons	2 filles, 9 garçons

Tous les enfants peuvent s'inscrire au CLAS mais un ciblage via les écoles et les professionnels sociaux, tels que le PRE, est également organisé. Au total, le CLAS a fonctionné 29 semaines. L'accompagnement à la scolarité a débuté le 8 novembre 2021 pour se terminer le 1er juillet 2022. 56 séances ont eu lieu.

L'équipe d'accompagnement à la scolarité est composée de deux animatrices et d'une coordonnatrice.

ORGANISATION				
	16 h 00 - 17 h 00	17 h 00 - 17 h 30		17 h 30 - 18 h 00
	TOUT LE GROUPE	Du CP au CM2	Du CP au CM2	TOUT LE GROUPE
Lundi	ACCUEIL GOUTER	Aide aux devoirs & Activités à la carte		
Mardi		CLAS → Accompagnement méthodologique + Jeux ludo-éducatifs		
Jeudi		Aide aux devoirs & Activités à la carte		
Vendredi		CLAS → Accompagnement méthodologique + Jeux ludo-éducatifs		

Soit, par semaine :

- 2 soirs de devoirs avec encadrante : 30 minutes de devoirs et 30/45 minutes de temps ludo-éducatif
- 2 soirs hors temps CLAS avec intervenants

L'enfant qui le souhaite peut faire ses devoirs chaque soir mais sans la présence d'une accompagnatrice. Toutefois, pour que les enfants aient des repères au sein de l'accompagnement :

- une intervenante s'occupe principalement des CP et CE1,
- une autre des CE2 CM1 et CM2.

Les accompagnatrices ont ré-organisé le temps consacré aux devoirs car la CAF finance désormais deux jours par semaine.

Elles ont essentiellement travaillé à la mise en place d'ateliers parents/enfants. Les parents ont, ainsi, pu s'inscrire à une séance, soit sur l'accompagnement scolaire, soit sur les jeux ludo-éducatif. Cela leur a permis de passer un temps privilégié avec leur enfant.

BILAN FINANCIER 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	1 077,39 €	Etat	3 000,00 €
Services extérieurs	80,00 €	CAF	2 863,00 €
Rémunérations intermédiaires	932,00 €	Familles	314,19 €
Personnel	7 242,17 €	Commune	3 154,37 €
TOTAL	9 331,56 €		9 331,56 €

☞ Les Accueil de Loisirs Sans Hébergement et colonies Annexe page 114

La Commune a mis en place différents accueils de loisirs que ce soit sur les temps périscolaires (avant et/ou après la classe) ou extrascolaires (mercredi et vacances) :

- ALSH Salamandre en temps périscolaire et extrascolaire,
- ALSH Pasteur en temps extrascolaire,
- ALSH Eté.

Ces accueils sont ouverts aux enfants à partir de 3 ans (2 ans pour les enfants scolarisés dans les écoles Blériot et Pasteur, 3 ans pour le mois d'août) et jusque 15 ans. Ils bénéficient d'un tarif selon le quotient familial (sauf la Garderie).

➤ **Les Mercredis et les petites vacances**

ALSH Salamandre

Il fonctionne, **tous les soirs, le mercredi à la journée et pendant les vacances scolaires**, également à la journée.

Temps périscolaire (16 heures – 18 heures) – Nombre moyen d'enfants accueillis/jour			
	2020	2021	2022
- de 6 ans	465	1 148	1 631
+ de 6 ans	362	224	841
EFFECTIF TOTAL*	827	1 372	2 472
Nombre de jours de fonctionnement	88	134	141
Moyenne par soir	9	10	18

**l'effectif variant en fonction des activités gratuites organisées par le Groupe Scolaire Albert Camus.*

Cet accueil entre dans le dispositif du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (financé par la CAF) pour les plus de 6 ans et bénéficie de la prestation de service CAF pour les moins de 6 ans. Par ailleurs, un projet REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Aide à la Parentalité) a débuté, en mars 2017, pour les moins de 6 ans et, jusque 2019.

Depuis la rentrée de septembre 2017, avec le retour à la semaine de 4 jours d'école, cet accueil est ouvert le **Mercredi à la journée**. Ainsi, il fonctionne désormais de 9 h 00 à 12 h et de 14 à

17 h 00 avec une possibilité d'inscription à la demi-journée ou à la journée. Un repas est également prévu dans le cadre du fonctionnement. Un service de garderie est prévu pour le matin et le soir : de 7 heures 30 à 9 heures et de 17 heures à 18 heures 15.

Mercredi en période scolaire – Nombre moyen d'enfants accueillis/jour									
	2020			2021			2022		
	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total
½ journée	65	143	208	113	314	427	71	225	296
Journée (avec repas)	112	261	373	205	325	530	434	410	844
Total sur l'année	177	404	581	318	639	957	505	635	1140
Nombre de jours de fonctionnement	21			34			36		
Moyenne par mercredi	8	19	28	9	19	28	14	18	32

Pendant le vacances scolaires intermédiaires, l'ALSH Salamandre fonctionne selon les mêmes horaires et avec les mêmes services. L'inscription s'effectue à la semaine pour Salamandre comme pour Pasteur. Pour ces périodes, ainsi que pour le mois d'août, la ville perçoit l'Aide aux Temps Libres pour les familles bénéficiaires.

Vacances scolaires - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour			
	2020	2021	2022
		De 9 heures à 17 heures + garderie	
Moins de 6 ans	183	198	449
6 – 15 ans	435	526	847
TOTAL SUR L'ANNEE	618	724	1296
Nombre de jours de fonctionnement	29	29	39
Moyenne par jour	21	25	33

*plus de 6 ans en 2020

BILAN FINANCIER GLOBAL 2022 (Périscolaire, Mercredis, Petites Vacances)			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	11 864,72 €	CAF 2022	8 393,40 €
Services extérieurs	21,00 €	CAF exercice antérieur	5 959,69 €
		Plan Mercredi 2021	4 980,89 €
		Subvention exceptionnelle Plan Mercredi (à percevoir)	2 080,00 €
Rémunérations intermédiaires	9 834,30 €	Familles	14 382,77 €
Personnel animation Personnel Cantine → ALSH PASTEUR	85 285,90 €	ATL	2 380,00 €
Investissement	605,66 €	Commune – investissement	605,66 €
		Commune – équilibre	68 829,17 €
TOTAL	107 611,58 €		107 611,58 €

La prestation de service CAF est versée pour cet accueil que ce soit le mercredi ou les vacances.

ALSH Pasteur

Il fonctionne **le mercredi à la journée et pendant les vacances scolaires** selon la même organisation que l'ALSH Salamandre.

Mercredi en période scolaire - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour									
	2020			2021			2022		
	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total	- de 6 ans	+ de 6 ans	Total
Matin	9	60	69	5	33	38	64	29	93
Après-midi	18	10	28	9	31	40	25	40	65
Journée (avec repas)	90	356	446	206	460	666	284	721	1005
Total sur l'année	117	426	543	220	524	744	373	790	1163
Nombre de jours d'ouverture	21			55			36		
Moyennes par mercredi	6	20	26	4	10	14	10	22	32

Vacances scolaires - Nombre moyen d'enfants accueillis/jour						
	2020		2021		2022	
	De 9 heures à 17 heures + garderie 7 heures 30 à 9 heures et 17 heures à 18 heures 15					
Moins de 6 ans	276		247		454	
6/11 ans*	419		598		802	
12/17 ans	Inclus dans les + 6 ans		30		45	
TOTAL SUR L'ANNEE	695		875		1301	
Nombre de jours de fonctionnement	29		29		38	
Soit par jour (5 jours/semaine)	24		30		34	

Bien, entendu, cet accueil bénéficie de la prestation CAF.

Plan Mercredi 2021

→ De Janvier à Juillet 2022

=> Le groupe des maternelles Pasteur et Salamandre ont participé au projet ART & EXPRESSION. A raison d'une à deux fois par mois entre Janvier et Juin 2021, les enfants ont bénéficié à des activités d'art plastique, de théâtre et vidéo. Un court métrage a été réalisé avec l'aide d'un vidéaste, puis diffusé aux familles et organisateurs.

=> Les enfants du groupe 6-8 ans, quant à eux, ont mis en place des ateliers culinaires. Ils ont pu découvrir de nouvelles saveurs, apprendre les unités de mesures, connaître l'importance de prendre un bon goûter équilibré.

→ De Septembre à Décembre 2022

=> Un projet intergénération a débuté en septembre, mis en place avec les maternelles et grands. Il a pour but de créer du lien entre les différentes générations, rompre l'isolement chez les personnes âgées... Un mercredi par mois les enfants et personnes âgées se réunissent autour d'une activité proposée par l'équipe d'animation. Jeux, échanges, films anciens et récents, ateliers cuisine... sont au programme.

Le plan Mercredi a bénéficié, en 2022, d'une subvention de 2 080,00€ de l'Etat.

BILAN FINANCIER GLOBAL 2022 (Périscolaire, Mercredis, Petites Vacances)			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	15 128,58 €	CAF 2022	12 201,06 €
Services extérieurs		CAF exercice antérieur	5 129,33 €
		Plan Mercredi 2020	4 980,00 €
Rémunérations intermédiaires	6 331,90 €	Familles	22 907,49 €
Personnel (animation et cantine)	64 371,06 €	ATL	577,50 €
		ANCV	425,00 €
Investissement	1 109,14 €	Commune – investissement	1 109,14 €
		Commune – équilibre	39 611,16 €
TOTAL	86 940,68 €		86 940,68 €



BILAN FINANCIER GLOBAL 2022 - PASTEUR & SALAMANDRE			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	26 993,30 €	CAF 2022	20 594,46 €
Services extérieurs	21,00 €	CAF exercice antérieur	11 089,02 €
		Plan Mercredi	9 960,89 €
		Subvention exceptionnelle Plan Mercredi (à percevoir)	2 080,00 €
Rémunérations intermédiaires	16 166,20 €	Familles	37 290,26 €
Personnel (animation et cantine)	149 656,96 €	ATL	2 957,50 €
		ANCV	425,00 €
Investissement	1 714,80 €	Commune – investissement	1 714,80 €
		Commune – équilibre	108 440,33 €
TOTAL	194 552,26 €		194 552,26 €

Les vacances d'été

Camps des Bruyères

Le Camp des Bruyères accueille les enfants des communes de Longuenesse, Saint-Omer, Wizernes et Salperwick. Il est ouvert de 7h45 à 18h15, avec un accueil facultatif des enfants, sans supplément, le matin de 7h45 à 8h30 et le soir de 17h00 à 18h15. Un service de ramassage par

autocar est mis en place à partir de divers points sur les communes participant au fonctionnement des accueils. Le tarifs inclus toutes les prestations (animation, transport, repas, garderie).

Les enfants sont répartis selon leur âge en trois accueils sur Longuenesse :

- à l'école Pasteur, pour les 3-5 ans,
- à la Salle des Fêtes, Parc de la Mairie, pour les 6-10 ans,
- au Centre Culturel Lamartine pour les 11-15 ans (groupe séparé de 13-15 ans si effectifs suffisants)

En 2022, 163 enfants ont été accueillis. La ville de Longuenesse verse une participation pour son fonctionnement.

Participation communale			
	2020	2021	2022
Camp des Bruyères	12 330,00 €	17 671,50 €	16 259,25 €

ALSH Août

Cet ALSH a, pour la première fois en 2021, fonctionné pendant 4 semaines. En 2022, la même durée a été retenue, du lundi 1er au vendredi 26 août.

Les enfants étaient accueillis de 9 heures à 17 heures (+ garderie : 7 heures 45 – 9 heures et 17 heures – 18 heures 15).

Une inscription à la semaine est possible. Il est ouvert sur 2 sites :

- l'ALSH Pasteur pour les 3 à 5 ans
- la salle des Fêtes pour les + de 6 ans.

	2020	2021	2022
Moyenne/jour	121	109	
- de 6 ans	27	25	35
+ de 6 ans	94	84	95

BILAN FINANCIER			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	19 654,49 €	CAF 2022	8 108,01 €
Rémunérations intermédiaires	10 485,51 €	Familles	16 939,65 €
Personnel (animation & cantine)	45 673,50 €	ATL	3 171,00 €
		ANCV	1 280,00 €
		Commune – équilibre	46 314,84 €
TOTAL	75 813,50 €		75 813,50 €

Les colonies

La Ville organise, pendant les vacances de février et d'été (juillet), des colonies qui permettent aux enfants d'aller découvrir ou redécouvrir le Jura. Tout comme les ALSH, celui-ci

bénéficie d'un tarif suivant quotient familial. Les familles peuvent bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfants) et/ou d'une aide du CCAS selon critères.

	2020	2021	2022
Hiver	34	Annulée en raison de la crise sanitaire	Annulée en raison de la crise sanitaire
Eté	Annulée en raison de la crise sanitaire	15	31

En 2021, les enfants sont partis du 12 au 26 juillet, 11 d'entre eux sont domiciliés à Longuenesse, 4 dans une autre commune. L'équipe d'animation était constituée de 4 personnes. Pendant cette période, différentes sorties ont été organisées : Jura Splash, Croisière lac d'Annecy, Bowling la Chaumusse, Balade en chien de troupeau, Accrobranche, Sortie Lac de Chalain et Clairvaux les lacs.

En 2022, 31 enfants sont partis du 11 au 21 juillet. 18 d'entre eux sont longuenessois et 13 domiciliés dans une autre commune. L'équipe d'animation était constituée de personnes. Différentes sorties ont été organisées telles que Jura Splash, le Château de Joux, la patinoire, le bowling, le lac de Doucier, la piscine de Morbier, la visite du centre des Rousses ou encore le feu d'artifices aux Rousses.

BILAN FINANCIER 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	5 249,60 €	Familles	5 168,50 €
Services extérieurs		ATL – AVE	7 550,00 €
Rémunérations intermédiaires	6 661,50 €	Commune – équilibre	4 891,97 €
Personnel	6 329,37 €	CCAS	630,00 €
TOTAL	18 240,47 €		18 240,47 €



Les activités ponctuelles

Le Carnaval

Chaque année, en mars, un carnaval est organisé à travers la Ville et permet de réunir le Centre Social Intergénérationnel et les habitants des quartiers à proximité de la Mairie.

Celui-ci se termine par un lancé de bonbons et un goûter à la Salle des Fêtes.

En 2022, comme 2021, un concours de déguisement a été organisé à la Média'Tour.

La chasse à l'œuf

Cette activité réunit les enfants de 3 à 8 ans, dans le parc de la Mairie, entre 10 heures et 11 heures 30. Elle a lieu dans la petite forêt et le terrain proches de l'Hôtel de Ville, en fonction des tranches d'âge 3/6 ans et 7/8 ans. Des œufs en chocolat sont dispersés dans chaque parcours et l'enfant les trouvant reçoit un lapin en or.



Un animateur donne les consignes au départ de chaque site. Depuis 2018, les élus du Conseil Municipal des Jeunes y ont été associés. Un stand de jeux créatifs et de jeux en bois sont également mis à disposition des enfants.

Les parents présents peuvent prendre un café ou un jus de fruit pendant le temps de l'activité.

	2018	2019	2022
Inscrits	98	116	91
Présents	91	91	89

Les activités manuelles

Elles concernent les enfants de 6 à 11 ans des accueils de loisirs Pasteur et Salamandre. Elles ont lieu à la Média'Tour, sur deux jours.

Le Festival du Jeu

En 2022, le Festival du Jeu et s'est déroulé les samedi 27 et dimanche 28 août, au Stade des Chartreux. En plus des activités habituelles, les familles ont pu profiter d'un espace dédié aux plus petits (parcours de motricité, structures gonflables, pêche aux canards, d'un escape game, de tournois « Mario »)

Plus de 2 300 visiteurs ont été enregistrés sur les 2 jours.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a fait l'objet d'un renouvellement en novembre 2021.

Ainsi, 24 jeunes ont été élus sur le territoire de Longuenesse :

Répartition des élus <i>(chiffre dépendant du nombre de candidatures)</i>	
Ecole du Centre	4
Ecole Pasteur	2
Ecole Blum	4
Ecole Sand	4
Ecole Verlaine	4
Collège Blaise Pascal	3
Collège de la Morinie	1
Collège de la Malassie	1
Ecole Saint-Bertin	1

Les jeunes élus bénéficient d'un budget leur permettant d'organiser leurs réunions et de mettre en place des actions. Une élue déléguée et un animateur les accompagnent pendant toute la durée du mandat.

Ainsi, le Conseil Municipal des Jeunes a pu mettre en place différentes actions :

- collecte de dons pour l'Ukraine,
- participation à une journée de sensibilisation au harcèlement scolaire
- opération Villages et Marais propres proposées par la CAPSO
- ventes de boules de Noël à décorer avec une manifestation de souvenir en l'honneur du Colonel Beltrame (la totalité de la recette étant versée au Téléthon)
- récolte de Box Bonheur à l'occasion des Fêtes de Noël en lien avec la Croix Rouge de Saint-Omer

et, surtout, une Brocante, organisée chaque année depuis 2019, toujours au profit du Téléthon qui a remporté un franc succès.

Le CMJL c'est aussi, en 2022, 10 réunions de fonctionnement et une participation assidue aux différentes commémorations.

Leur mandat a également été marqué par la visite de Nausicaa et du Cap Gris-Nez. Cette sortie a pour but de préparer une action sur le développement durable en direction des élèves de Longuenesse.

CMJL – Dépenses 2022	
Achat pour réunions	235,93 €
Matériel pour actions	553,20 €
Nausicaa /Côte d'Opale	1 559,00 €
Total Fonctionnement CMJL	2 348,13 €



👁 Le Projet de Réussite Educative

Bilan 2022 → Annexe page 106

➤ **Présentation**

Le PRE s'adresse aux 2 à 16 ans et leurs parents, nécessitant un «coup de pouce», résidant dans les Quartiers Politique de la Ville :

- Saint-Exupéry/L Blum,
- Quai du commerce/Saint sépulcre,
- OU dont les enfants sont scolarisés dans les établissements suivants :

. Arques :	Ecole Camus	REP+
. Longuenesse :	Ecoles Blum	REP+
	Sand	REP+
	Blériot	REP+
	Verlaine	
. Saint-Omer :	Ecoles Jules Ferry	REP+
	Paul Bert	REP+
	Charles Perrault	
	Michelet	REP+,
	Montaigne	REP+
	Prévert	REP+
	Condorcet	Quartier de veille
	Collège de la Morinie	REP +

Il cible donc deux quartiers prioritaires où se trouvent deux circonscriptions de l'Éducation Nationale comprenant 12 écoles et 1 collège.

Le PRE a été transféré du CCAS de Longuenesse à la Communauté d'Agglomération au 1^{er} juillet 2021. Une convention a été rédigée avec les communes concernées pour arrêter les modalités de transfert et sécuriser la continuité du service.

Il est installé au Septuor où se trouve également l'Inspection Académique, Pas-de-Calais Habitat, Mahra le Toit Service Logement, Solidarité Jalon par le Travail.

Le loyer est financé par l'exonération de la TFPB consentie par la Ville de Longuenesse à Pas-de-Calais Habitat.

Son objectif principal : proposer de façon réactive un accompagnement aux enfants et aux familles, présentant des signes de fragilité, de façon à apporter un mieux dans leur réussite.

Il s'agit d'apporter aux enfants un soutien individuel tout en impliquant les parents, premiers éducateurs, en s'appuyant sur son parcours, qui s'inscrit dans différents champs : santé, culturel, éducatif, relations parents-enfants, scolaire ...

Cet objectif est travaillé via des accompagnements individualisés pouvant être complétés par des actions collectives, répondant aux objectifs fixés pour les enfants et leur famille. Différentes actions sont ainsi proposées, parmi elles, certaines sont financées exclusivement via les crédits alloués par la Caisse d'Allocations Familiales.

La démarche du PRE est donc globale et prend en compte l'environnement de l'enfant.

Mais c'est aussi une réponse individualisée composée :

- d'un suivi individuel,
- d'actions personnalisées selon les besoins de l'enfant et de sa famille.

L'équipe du P.R.E. est composée d'une coordinatrice et de deux référents famille.

L'intervention des référents famille consiste à rencontrer l'enfant et sa famille régulièrement, afin de définir ensemble, avec l'accord de l'Équipe Pluridisciplinaire Restreinte, un projet d'accompagnement cohérent en lien avec les difficultés rencontrées, par la mise en place d'objectifs.

Lors des entretiens, le référent famille l'accompagne :

- par la mise en place d'objectifs selon les besoins repérés par la famille, l'école...
- pour de la guidance parentale, autour de difficultés familiales, scolaires, sociales...
- vers des ateliers mis en place pour la majorité des enfants et en fonctions des besoins.

Le référent famille est en lien permanent avec les écoles, où il est amené à participer aux équipes éducatives, et à rencontrer les enfants, dans le cadre scolaire.

Dans toutes ses missions, le référent famille est un relais, permettant aux familles de découvrir toutes les instances qui existent sur notre territoire. Ainsi, l'objectif visé est qu'elles soient en capacité de mobiliser les ressources institutionnelles de façon autonome.

L'Equipe Pluridisciplinaire Restreinte se réunit de façon mensuelle. Elle est composée d'un représentant de la C.A.F, de la M.D.S, des C.C.A.S. des trois communes, des centres sociaux, de l'Education Nationale par le biais du coordonnateur de la REP+, du R.A.S.E.D., de la psychologue scolaire et d'une assistante sociale du DSDEN du Pas-de-Calais, Service Social en faveur des Elèves, de l' A.A.D.C.M.O, de la psychologue et l'équipe du PRE. Elle est consultée pour chaque demande d'entrée.

➤ **« Colonie PRE » 2022 à FORT MAHON → 17 enfants (3 filles, 14 garçons)**

Comme en 2021, la Colonie PRE a été organisée à Fort Mahon, du 16 au 23 avril. Elle a réuni 17 enfants dont 6 de Longuenesse, 10 de Saint-Omer et 1 d'Arques. Pour les accompagner, une équipe de 4 personnes étaient présentes : une directrice, 3 animatrices BAFA.

L'objectif était de travailler sur l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité. Ainsi, les enfants ont été responsabilisés par le fait :

- d'élaborer la charte de vie du séjour,
- de mettre et débarrasser la table, de se servir,
- de participer aux tâches de la vie quotidienne : ranger la chambre, le matériel pédagogique,
- de choisir ses activités,
- de communiquer ses idées, ses souhaits lors de temps d'échanges,
- de participer à la réalisation de certains plats avec une animatrice,

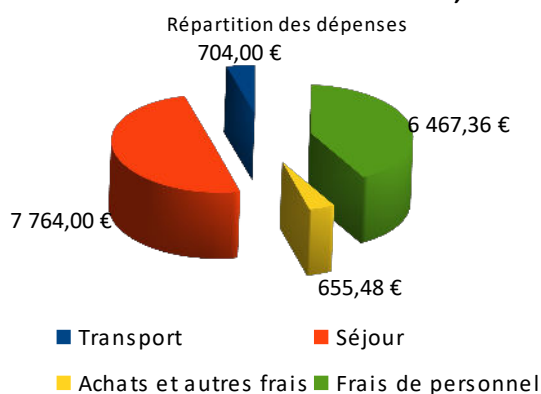
De même, les enfants ont été sensibilisés au monde qui les entoure, à l'importance de respecter l'autre, source d'enrichissement et d'épanouissement.

Le jeudi précédant le départ, une journée « famille », en présence de l'équipe PRE a été organisée.

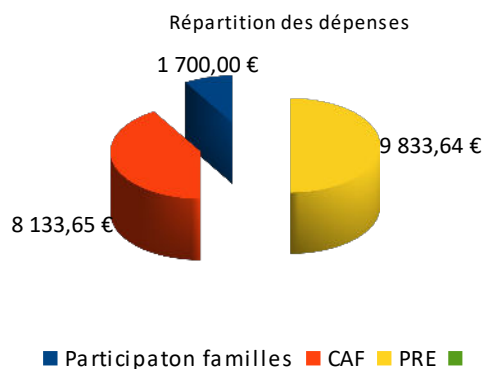
L'enfant était acteur de son séjour et a, ainsi, pu s'épanouir dans de nombreux domaines.

BUDGET COLONIE PRE 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Total	15 590,84 €	Total	19 667,28 €
Transport	704,00 €	Participation Familles	1 700,00 €
Séjour	7 764,00 €	CAF (à venir)	8 133,64 €
Achats et autres frais	655,48 €	PRE	9 833,64 €
Frais de personnel	6 467,36 €		

BUDGET COLONIE PRE : 15 590,84 €



BUDGET COLONIE PRE : 15 590,84 €



Le Séjour «Familles »

Mis en place en 2022, ce séjour a pour objectif de :

- renforcer les liens intra-familiaux
- créer du lien social entre les habitants d'un même quartier
- permettre la découverte d'une nouvelle région
- favoriser un départ en vacances et, ainsi, de profiter « autrement » en famille
- découvrir l'organisation de vacances (planning, budget, sorties, repas,...)
- faire élaborer une charte de vie collective

Cinq familles (quatre de Longuenesse, une de Saint-Omer) ont participé à ce séjour à Morbier, du 20 au 27 août. Elles étaient aidées par deux accompagnatrices du service Jeunesse.

Elles ont pu visiter le Château de Joux, le centre historique de Lons-le-Saunier, le lac de Chalain, les grottes de Moidons, voyager en train (Ligne des Hirondelles), mais aussi participer à des activités comme le bowling ou encore Jura Splash.

BILAN FINANCIER 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	1 192,25 €	Familles	1 360,00 €
Services extérieurs	80,00 €	CAF (acompte 22/11/2022)	2 968,00 €
Rémunérations intermédiaires	8 362,60 €	Commune – équilibre	8 686,70 €
Personnel	3 379,85 €		
TOTAL	13 014,70 €		13 014,70 €

3 - Les plus de 15 ans

Le camp d'ados

L'année 2022 a vu la mise en place du premier camp d'ados, du 16 au 25 août, pour 11 jeunes dont 4 longuenessois et 7 extérieurs.

Ces derniers ont participé à la préparation de leur séjour par des réunions organisées, avec eux, selon les disponibilités de chacun. Ils ont ainsi planifié leur repas, leurs activités et temps de sortie, la vie quotidienne. Cela a donné lieu à l'établissement du charte de vie. Les déplacements devant s'effectuer à vélo, ils ont organisé quelques balades afin d'être plus à l'aise le jour du départ. De même, ils ont participé au montage du camp, dans le parc, pour être autonome à l'arrivée .



Le Départ, à vélo, a eu lieu à la Mairie de LONGUENESSE. Ils ont ainsi rejoint la gare de SAINT-OMER où ils ont pris le train jusque CALAIS. Arrivés là-bas, ils se sont rendus au camping Le Grand Gravelot à vélo.

Pour l'organisation de ce camp, la ville a acheté un réfrigérateur, des plaques de cuisson, du petit matériel de cuisine et des charrettes de transport (1 347,79 €).

BILAN FINANCIER 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 171,48 €	Familles	1 070,00 €
Services extérieurs		VACAF	180,00 €
Rémunérations intermédiaires	1 080,20 €	Subvention Politique Ville	1 200,00 €
Investissement	1 347,79 €	CAF (contrat colo) – à percevoir	3 604,30 €
Personnel	3 858,78 €	Commune – équilibre	2 403,95 €
TOTAL	8 458,25 €		8 458,25 €



Le Relais Ecoute Jeunesse

Le Relais Ecoute Jeunesse permet au 15/26 ans de bénéficier, s'ils en ont besoin, d'informations dans tous les domaines.

Le Pôle Jeunesse, Social et Entretien enregistre des demandes ponctuelles : BAFA, information sur la Bourse Nationale, formations possibles...

Un site Facebook dédié a également été mis en place. Toute documentation reçue par la Commune y est intégrée. Des publications y sont donc régulièrement effectuées. Cette page voit son nombre d'abonnés augmenter régulièrement.

Le stage BAFA

2021 a marqué l'organisation des premiers stages BAFA sur la commune. Deux sessions ont eu lieu. En 2022, la commune a, de nouveau, organisé deux sessions :

- la première du 9 au 16 avril,
- la seconde du 17 au 22 décembre, en approfondissement.

→ **En avril**, il s'agissait d'un stage de base en demi-pension. Le coût s'élevait à 280,00 € mais les jeunes inscrits ont pu bénéficier de :

- l'aide de la CAF de 150,00 € à 200,00 €, selon les ressources,
- de celle de la ville s'ils sont longuenessois (70,00 €).
- A cela pouvait s'ajouter, si nécessaire, et sous condition de revenu, celle du CCAS (25,00 €).

Cette session s'est déroulée à la Salle des Fêtes et à l'ALSH Pasteur (intervention des stagiaires). **24 jeunes ont participé à cette session dont 4 longuenessois.**

STAGE BAFA – Session avril 2022			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	535,56 €	Participation forfaitaire Foyers Ruraux	780,00 €
Aide financières (Ville + CCAS)	280,00 €		
Valorisation personnel	244,00 €	Budget Ville	279,56 €
TOTAL	1 059,56 €		1 059,56 €

→ **En décembre**, il s'agissait d'un stage en approfondissement, en demi-pension. Le coût était de 220,00 €. Comme en avril, si nécessaire, la ville et le CCAS pouvaient intervenir. Cette session s'est déroulée à la Salle des Fêtes et au Stade des Chartreux.

20 stagiaires y étaient inscrits dont 6 longuenessois. Les 20 ont pu le valider.

STAGE BAFA Perfectionnement – Session décembre 2022			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	492,54 €	Participation forfaitaire Foyers Ruraux (à percevoir)	400,00 €
Aide financières (Ville + CCAS)			
Valorisation personnel	339,15 €	Budget Ville	431,69 €
TOTAL	831,69 €		831,69 €

Les étudiants

Une bourse communale est versée aux étudiants domiciliés à Longuenesse depuis plus d'un an à la date de rentrée scolaire. Celle-ci équivaut à 10 % du montant de la bourse nationale. Elle est versée en deux fois, en janvier et en juin.

	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers	95	82	74	60
Montant global de l'aide	26 555,62 €	25 104,03 €	21 418,50 €	18 496,25 €

Les jeunes sans emploi (moins de 25 ans)

Les jeunes, sans emploi et non indemnisés reçoivent, à l'occasion des Fêtes de Noël, une allocation de 110,00 €.

	2019	2020	2021	2022
Nombre de demandes	17	14	7	5
Montant global de l'aide	1 870,00 €	1 440,00 €	770,00 €	550,00 €

4 – Le Centre Social Inter-générationnel

Le Centre social de Longuenesse propose différentes activités selon l'âge des adhérents.

[👁 La Halte-Garderie → voir page 26](#)

[👁 Aux jeunes](#)

→ **Accueil de loisirs (ALSH)**

Il propose aux jeunes de 4 à 12 ans, des activités sportives, créatives et ludiques adaptées en fonction de leur âge.

Tous les mercredis de 14 heures à 17 heures et pendant les petites vacances scolaires, tous les jours de 14 heures à 17 heures.

→ **Accompagnement à la scolarité**

Tous les jours de 15 heures 45 à 18 heures.

Une équipe de bénévoles aide les enfants de 6 à 14 ans à faire leurs devoirs. Lorsque les devoirs sont terminés, les animateurs proposent d'autres activités aux enfants.

→ **Centre Animation Jeunesse (CAJ)**

Il propose aux adolescents de 11 à 17 ans ainsi qu'aux jeunes majeurs, des activités sportives et culturelles.

Le secteur jeune est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 30 et le samedi de 14 heures à 20 heures . Il est également ouvert pendant les vacances scolaires.

[👁 Aux seniors](#)

Pour les 55 ans et plus, il propose des activités de groupe, des sorties, des thés dansants... pour conserver le lien social, des activités pour préserver l'intellect et des activités physiques adaptées.

Par ailleurs, il mène des actions tout au long de l'année. Un rapport d'activités se trouve en **ANNEXE 2 page 78.**

Subventions de Fonctionnement			
	2020	2021	2022
Centre Social Inter-générationnel	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €

III – LA POLITIQUE CULTURELLE

1 - Les Associations

La commune recense 10 associations intervenant sur Longuenesse et se concentrant sur l'animation et la culture. Selon leur demande, elles reçoivent des subventions dont le montant total est repris ci-après et bénéficient d'aide matérielle dans l'organisation de leurs manifestations.

Tout au long de l'année, différentes manifestations culturelles sont programmées. Elles sont abordées par la suite.

Animations & Culture – Subventions aux Associations	
2021	17 400,00 €
2022	12 677,89 €

Ces associations sont :

Accueil Audomarois
ALL La Bagarnette section danses folkloriques
Association du Lotissement Delta
Atelier Théâtre Face & Cie
Cercle d'échecs de Longuenesse
Club de scrabble audomarois
Créagile 619
Office Municipal de la Culture

2 - L'école de Musique, de Danse & d'Arts Plastiques

Désormais de compétence CAPSO, les activités Musique, Arts Plastiques et Danse se déroulent en partie sur Longuenesse, respectivement au Centre Lamartine pour les deux premières et au Centre d'Activités Saint-Quentin pour la dernière.

2 138 élèves y sont inscrits de 169 longuenessois qui se répartissent comme suit :

– Danse	→	42
– Musique	→	115
– Arts Plastiques	→	4
– Théâtre	→	8

3 – Média'Tour

Animations 2022 → Annexe page 71

📖 La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte au public selon les horaires ci-après :

Mardi & Mercredi	Jeudi & vendredi	Samedi
9 heures – 12 heures 13 heures 30 - 18 heures	13 heures 30 - 18 heures	10 heures – 17 heures en continu

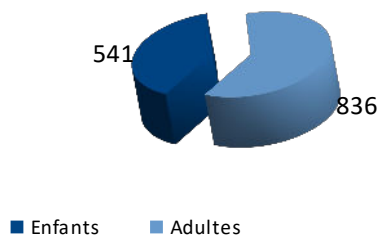
Un créneau est également réservé aux scolaires, le jeudi matin.

L'adhésion est gratuite pour tous, personnes domiciliées sur le territoire de la CAPSO ou hors CAPSO.

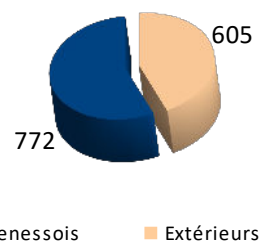
Média'Tour recense actuellement 1 131 adhérents (bibliothèque et ludothèque) répartis comme suit :

	Enfants	Adultes	Total
Longuenessois	319	453	772
Extérieurs	222	383	605
TOTAL	541	836	1 37

ADHERENTS - Répartition Enfants/Adultes



ADHERENTS - Répartition Longuenessois/Extérieurs



EMPRUNTS 2022 – Livres et Périodiques							
	Adultes		Jeunesse		Total		TOTAL GENERAL
	Livres	Périodiques	Livres	Périodiques	Livres	Périodiques	
2021	14 899	542	13 897	116	28 796	658	29 454
2022	18 216	603	21 440	70	39 656	673	40 329

En 2022, 1 349 livres ont été achetés dont :

- 649 pour les adultes
- 700 pour les enfants

Ainsi, le fond propre atteint désormais 10 328 livres dont :

- 5 145 livres jeunesse et 104 périodiques
- 4 756 livres adultes et 323 périodiques.

Les principaux fournisseurs sont Mots et Merveilles, les Editions BPE, Alpha B, Temps Livre, Sirège, Livre Papier.

L'heure du conte est proposée, un mercredi par mois de 10 heures à 10 heures 30.

Une fois par mois le R.P.E. composé d'assistantes maternelles et d'enfants se déplace pour écouter les histoires que Carole leur a concoctées.

Les mercredis matin le Centre Aéré Pasteur de Longuenesse vient consulter des livres sur place avec un groupe d'enfants d'âge moyen..

Le mardi après-midi et, certains vendredis, des groupes d'enfants de L'I.M.E fréquentent la bibliothèque.

Le jeudi matin est réservé à l'accueil des écoles maternelles et primaires de Longuenesse.

Le Centre Social Inter-Générationnel se déplace dans nos locaux le vendredi après-midi pour diverses activités.

Durant les périodes de vacances scolaires, les A.L.S.H. de Longuenesse viennent régulièrement emprunter des livres.

La Ludothèque

La ludothèque est ouverte toute l'année les mercredi et samedi. Toutefois, les horaires sont différents selon que ce soit hors ou pendant les vacances :

Hors Vacances		Vacances	
Mercredi	Samedi	Mercredi & Samedi	Jeudi & Vendredi
9 h 00 – 12 h 00 13 h 30 – 18 h 30	10 h 00 – 12 h 30 13 h 30 – 17 h 00	10 h 00 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 00	13 h 30 – 17 h 00

La ludothèque permet aux familles d'emprunter les jeux pour 15 jours. Les enfants de plus de 3 ans peuvent s'y rendre (sans adulte – 1 heure maximum) pour jouer sur place. 15 enfants peuvent être accueillis en même temps et l'activité est gratuite pour tous.

Puis, dans le cadre du changement de règlement, le prêt de jeu a été étendu à 1 jeu par carte adhérent pour 3 semaines. Le jeu sur place s'est également ouvert aux familles. La gratuite pour tous est restée un principe.

La ludothèque fonctionne avec un agent à 20 heures/semaine et un Service Civique à 24 heures/semaine. Les inscrits à la ludothèque sont repris dans l'effectif global de Média'Tour.

En 2021, 94 nouveaux jeux ont été achetés pour arriver à un stock de 371 à emprunter. A cela s'ajoute des jouets à utiliser sur place : Playmobil, dinette, poupées, Légo, animaux, voitures...

En 2022, ce sont 85 nouveaux jeux qui ont été achetés. Le stock à emprunter est ainsi passé à 457. A cela s'ajoute ceux pour jouer sur place tels que le Puissance 4 Géant ou encore des jeux de cartes...

Le stock de jeux a été diversifié en 2022. Nous avons ciblé le public Ados/adultes qui, jusqu'alors, n'était pas concerné par le service.

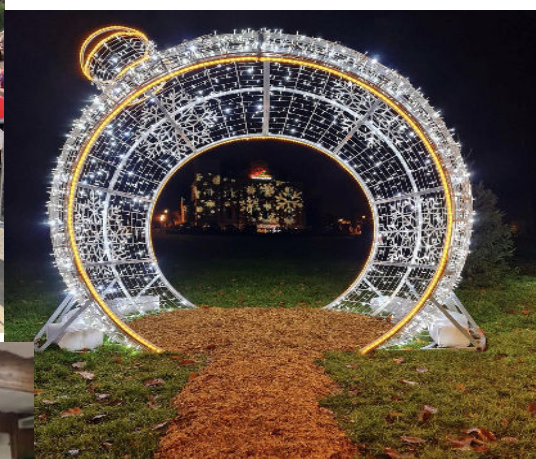
Les principaux achats ont été effectués auprès de La Bonne Pioche, Picwic et, enfin, Amazon.

Le nombre croissant d'adhérents entraîne, de fait, un nombre croissant de prêts de jeux. Le travail de vérification ainsi que le fait de remplacer les pièces manquantes sont donc plus importants.

4 - Les Manifestations culturelles

👉 Théâtre, expositions, concerts (organisés par la Ville ou par des associations)

- Les spectacles pour enfants : marionnettes, magiciens... : 100 à 150 personnes par spectacle
- Le festival de théâtre «Les 3 Coups» : 80 personnes par pièce
- Des expositions à la Média'Tour + activités ludiques et manuelles
- La Fête de la Musique
- Les concert de l'Opus One Big Bang à l'occasion de la Sainte-Cécile,
- Le concert du Nouvel An par l'Harmonie de Saint-Omer : 250 à 300 personnes
- L'Été en Fête
- Le Festival du jeu, fin août
- Les journées européennes du patrimoine
- Salon des Civilisations (annulé en 2022)
- L'Exposition de peintures et de créations artisanales, en septembre,
- Soirée jeux de société, en partenariat avec le magasin "Bonne Pioche" à Média'Tour
- Carnaval, organisé par la ville, en lien avec le Centre Social Inter-génération et les ALSH (environ 150 personnes)
- Le festival du livres «Exquis mots » à Média'Tour : 200 visiteurs
- La parade de Noël



Par ailleurs, on trouve sur la ville de Longuenesse, une salle de concerts et spectacles : Scénéo.

Le Cirque de la Générosité

les 2,3 et 4 décembre 2022

Les élèves des écoles de Longuenesse peuvent assister à l'une des séances, réservée exclusivement aux établissements scolaires, le vendredi matin. En 2022, **1 061 places** ont été achetées pour les écoles et l'IME de Longuenesse.

A cette occasion, le CCAS offre également des places de cirque aux bénéficiaires des CAP, aux bénéficiaires du RSA et à diverses associations

Nombre total de places distribuées	2019	2020	2022
	765	600	500
Répartition			
CCAS	344	208	198
Comité de Solidarité	100	150	133
Emmaüs	20	9	-
MAHRA/CADA	40	40	40
CMJL	44	24	-
I.M.E.	65	Avec les écoles	Avec les écoles
Restos du Cœur	49	40	30
Bethléem	10	20	25
Croix Rouge	15	30	23
PRE	78	31	-
EPDEF Longuenesse		12	33
Sessad le patio		13	-
Petit bois Mahra		11	8
France terre d'asile		12	10

IV – LA POLITIQUE JEUNESSE & SPORT

1 - Les Associations

La commune de Longuenesse recense 27 associations se consacrant à la jeunesse et au sport sur Longuenesse. Elles ont reçu, en 2022, pour leur fonctionnement, des subventions pour un total de **219 746,00 €**

Ces associations sont :

*Amicale Laïque section pétanque
Passionément Country et Line Dance 62
Just a Cowboy Country Dancer's
Guillaume Tell
Amicale Laïque section volley Ball
Amicale Laïque section gymnastique
Amicale Laïque - Amis Cyclotouristes Pays St-Omer
Stade Longuenessois
Zouk Lovers
Education Physique et Gym Volontaire
Hand-ball Maillebois
Longuenesse Nature Aventure
Amicale Laïque section tennis de table
Tir Sportif de Longuenesse
BMX Longuenesse
J.S.L Football
Club des Jeunes Judo
Budo Ju-Jutsu de Longuenesse
Cercle d'echecs de Longuenesse
Hand-ball Maillebois
Amicale Laïque section gymnastique
Longuenesse Badminton Club
La Marche Pépère
Longuenesse Basket Club
Longuenesse Futsal
Longuenesse Malafoot
Toreikan Budo Longuenessois*

2 - Les équipements

La Ville de Longuenesse dispose de différents équipements sportifs :

- Salle de Sport Léo Lagrange
- Terrain de pétanque
- Salle de Sport des Chartreux
- Stade Jean-Marie BARBIER avec son terrain synthétique
- Complexe sportif des Bruyères
- Salle de Sport Maillebois

Elle apporte également aux associations sportives :

- une aide matérielle : mise à disposition gracieuse de salles de sports, de réception, prêt de matériel
- un entretien des locaux et des équipements

→ une rénovation des installations

- Travaux de peinture, menuiseries, toiture
- Remplacement du tableau des scores pour le basket-ball (Complexe des Bruyères)

Parmi les projets de la commune, la construction d'une salle de sport en jonction de l'existante est prévue dans le quartier Maillebois.

En plus des équipements municipaux, il existe le Complexe Scénéo comportant un espace aquatique ainsi qu'un espace fitness et bien-être.

Les tarifs de la piscine sont de 3,00 € pour les enfants de 4 à 14 ans et 4,00 € pour les adultes.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 4 ans et une carte de 10 entrées adultes est possible pour 36,00 €.

3 - La reconnaissance du bénévolat

La commune met à l'honneur le bénévolat et ses associations. Ainsi, en 2021, une Médaille d'honneur de la Ville a été remise à 23 récipiendaires se décomposant comme suit :

- Bronze (10 ans) : 1 personne
- Argent (15 ans) : 1 personne
- Or (20 ans) : 7 personnes

La cérémonie a eu lieu le dimanche 23 septembre.

De même, chaque année, les sportifs sont mis à l'honneur, lors de la Cérémonie des Récompenses aux Sportifs.

Celle-ci a eu lieu le mardi 22 novembre, avec un invité, le sportif Jérôme RUBBEN (Tir à l'Arc).

Trois catégories de récompenses ont été distribuées : podium (82) , récompenses (71) et bénévoles (25) pour un total de 178 personnes. A cette occasion, ont été offerts :

- un gilet polaire pour la catégorie “podium”,
- un gilet zipp polaire pour la catégorie “récompenses”
- les deux pour la catégorie “bénévoles”



V – LA POLITIQUE DE LA VILLE

1 - Les subventions aux associations

Parmi les subventions versées par la Commune, certaines concernent, plus particulièrement, des associations situées dans les quartiers Politique de la Ville :

Subventions			
Association	2020	2021	2022
Association Handball Maillebois (subvention exceptionnelle de 5 000,00 €)	27 000,00 €	32 000,00 €	27 000,00 €
Longuenesse Futsal Club	11 000,00 €	9 500,00 €	11 000,00 €
Arts Martiaux Ecole de Budo et d'Aikido Longuenesse	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
Comité des locataires du Quartier Maillebois	950,00 €	950,00 €	950,00 €
La Mélodie des Aviateurs	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Blum	278,00 €	1 039,00 €	2 908,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Blériot	342,00 €	160,00 €	320,00 €

2 - Les actions portées par la Ville

Par ailleurs, des actions sont menées dans le cadre de la Politique de la Ville. Elles sont organisées et financées par la Commune : le CLAS (vu précédemment), «Fête Foraine», «Muguet Partagé».

«TISSONS LES LIENS »

Plusieurs actions ont eu lieu au cours de l'année 2023. Elles avaient pour objectif de :

- Favoriser la mixité sociale et le bien-vivre ensemble
- Recréer le lien social au sein du quartier Salamandre
- Lutter contre les dégradations de l'espace public
- Permettre aux habitants de se réapproprier leur quartier
- Donner aux habitants une meilleure image de leur quartier

Mais aussi de :

- Créer des lieux de biodiversité dans le quartier
- Valoriser les compétences de chacun
- Permettre de créer une dynamique de groupe en favorisant l'entraide et l'écoute
- Découvrir la culture potagère
- Permettre d'apprendre en s'amusant

FETE FORAINE

Cette action s'est déroulée le samedi 2 avril, de 13 heures 30 à 17 heures 30. Cinq membres de l'équipe jeunesse et des conseillers municipaux jeunes étaient présents pour accueillir le public.

Les habitants du quartier Salamandre se sont vus proposer un après-midi festif sous la forme d'une petite fête foraine. Des stands pêche aux canards, chamboule-tout, et une petite restauration ont été mis en place.

En complément, les participants ont pu participer aux animations «stand cône et tir interactif», «rodéo» et structures gonflables.

Un atelier participatif a également été proposé. Il s'agissait de décorer un œuf en bois. Lorsque le participant avait terminé, il se voyait remettre un ticket lui permettant de participer gratuitement à la tombola. A gagner : un lapin Lindt ou un œuf Kinder (10 de chaque à remporter).

En fin d'après-midi, la fresque «la famille Salamandre» a été inaugurée en présence de Monsieur le Maire et les élus de la ville.

Cette fresque a été réalisée par les habitants du quartier Salamandre en Novembre 2019.

182 personnes ont participé à cet événement (enfants et adultes confondus).

DEPENSES	
Achats	660,00 €
Rémunération d'intermédiaires	1 600,00 €
Charge de personnel	815,88 €
TOTAL	3 075,88 €



MUGUET PARTAGE

Cette action a eu lieu le samedi 30 avril, de 14 heures 30 à 16 heures 30. Deux agents du service jeunesse ainsi que deux familles dont les enfants sont scolarisés à Blériot ont participé à l'organisation. Ces deux mamans et leurs enfants sont venus pour l'installation du stand, dès 14 heures, aux pieds des deux barres d'immeubles et ont démarré le «montage» des brins de muguet.

Grâce à Mme Schuppe (Letit Créa), il a été possible d'ajouter, à la composition florale, une carte floquée «ALSH Salamandre ce brin de muguet vous est offert par :». Ainsi, dès qu'un habitant se présentait, il pouvait réaliser sa composition, pour lui ou pour l'offrir. Cette action a touché, principalement, les habitants du quartier Salamandre.

Au total il y avait 135 brins de muguet. 95 bouquets ont été confectionnés puis offerts.

Les familles participantes et les habitants ont été très contents de cette action. La gratuité a étonné bon nombre d'habitants, mais le geste leur a plu.

Nous avons eu tout au long de l'action environ 9 personnes à la table pour assurer la préparation des brins de muguet.

Les mamans des enfants inscrits à la maison de quartier n'ont pas hésité à aller chercher les habitants à leur domicile et les faire venir au stand.

Environ 100 personnes ont participé à l'action dont les objectifs étaient de :

DEPENSES	
Achats	202,50 €
Rémunération d'intermédiaires	200,00 €
Charge de personnel	163,16 €
TOTAL	565,66 €

FABRICATION DE «BOMBES A GRAINES»

Le samedi 30 juin, a été proposé aux habitants du quartier Salamandre uniquement, la création de bombes à graines, en partenariat avec l'entreprise «Carré Fantastik ».

Deux agents du service jeunesse ont encadré l'activité. Deux familles du quartier sont venues participer ainsi que six enfants.

Une explication détaillée a été donnée sur la manière de fabriquer les boules de graines. Des concours de rapidité ont même été organisés pour voir quelle équipe fabriquaient le plus de boules en un temps donné.

Même si la fréquentation a été faible, les participants ont été très satisfaits de venir fabriquer les boules. Le travail de la terre n'a rebuté personne, bien au contraire.

Une fois les boules constituées, nous sommes allées les jeter dans le jardin de l'école puis dans les espaces verts du quartier. Cela devait permettre de constater le fleurissement à la rentrée de septembre.

Les boules restantes ont été jetées dans le parc de la MédiaTour le mercredi suivant l'action.

DEPENSES	
Achats	844,40 €
Rémunération d'intermédiaires	480,00 €
Charge de personnel	163,16 €
TOTAL	1 487,56 €



👁️ FABRICATION DE «NICHOIRS A OISEAUX»

Cette action a été réalisée le samedi 1er octobre, de 14 heures 30 à 16 heures 45. Elle était encadré par trois agents du service jeunesse.

Ce fut un après-midi consacré à la construction de nichoirs à oiseaux.

Au total, une quinzaine d'adultes et une vingtaine d'enfants issus du quartier Salamandre, principalement, sont venus.

Au total 43 nichoirs (50 commandés initialement) ont été réalisés avec le soutien de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). 6 seront installés dans l'allée principale du quartier dans le courant du premier trimestre 2023.

Les participants sont repartis avec leurs nichoirs qu'ils pourront sur leur balcon.

Tous étaient très contents de venir et de créer, ensemble, un objet et de l'emporter.

Les deux intervenantes de la ligue ont décrit les différents types d'oiseaux. Elles étaient étonnées de voir autant de nichoirs construits en si peu de temps.

DEPENSES	
Achats	101,08 €
Rémunération d'intermédiaires	676,00 €
Charge de personnel	214,94 €
TOTAL	992,02 €



👁 ESCAPE GAMES «LA CULTURE POTAGERE»

Cette action a eu lieu le 22 octobre 2022, de 14 heures 30 à 16 heures 45. Deux agents du service jeunesse l'ont organisée.

Ce fut un après-midi autour d'énigmes sur la culture potagère. Les participants ont été répartis en 4 équipes. Ils ont répondu à des questions, relevé des défis, participé à de petits jeux. Ce projet marque le départ des actions pour 2023. La société Carré Fantastik a offert à chaque participant de petits goodies (tuteur pour plante, totbag, crayon....).

9 adultes et 16 enfants ont participé :

- 4 adultes et 11 enfants du quartier Salamandre
- 5 adultes et 5 enfants d'autres quartiers.

DEPENSES	
Achats	
Rémunération d'intermédiaires	600,00 €
Charge de personnel	163,16 €
TOTAL	763,16 €

👁 SALA MUERTE

Sala Muerte s'est déroulé le 5 novembre 2022. 7 membres de l'équipe jeunesse ont participé à l'organisation.

Ce fut un après-midi sur le thème de la fête mexicaine.

Structures gonflables, jeux interactifs, atelier créatif «masque Calaveras» et un stand de dégustation de churros étaient prévus au programme. Tous les participants se sont également vus offrir un billet de tombola.

Les personnes ayant fabriqué un masque ont reçu un bon pour un paquet de churros. Pour les autres, le sachet était payant.

29 adultes et 38 enfants sont venus :

- 6 femmes, 2 hommes et 3 filles et 12 garçons du quartier Salamandre
- 5 femmes, 2 hommes et 6 filles et 4 garçons du quartier Les Bêlons
- 11 femmes, 3 hommes et 9 filles et 4 garçons de l'extérieur

Tous étaient satisfaits de leur après-midi. La fréquentation était toutefois moins importante que pour la fête foraine en avril. Le temps n'était malheureusement pas de la fête à cet période.

DEPENSES	
Achats	182,98 €
Rémunération d'intermédiaires	2 742,55 €
Charge de personnel	1 015,33 €
TOTAL	3 940,86 €

BILAN FINANCIER ACTIONS POLITIQUE VILLE 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	1 922,83 €		
Rémunérations intermédiaires	6 507,55 €	Etat	5 000,00 €
Charges indirectes	800,00 €		
Personnel	2 698,79 €	Commune – équilibre	6 929,17 €
TOTAL	11 929,17 €		11 929,17 €

3 - Les subventions Politique Ville

La Ville subventionne des actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville, à savoir :

Action	Montant
Projet en lien avec le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance	10 000,00 €
«Nos Quartiers d'Eté» Centre Social Inter-générationnel	6 000,00 €
«Au fil de l'eau» Association Découverte Pêche et Protection des Milieux	3 500,00 €

VI – L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE, LES TRAVAUX

1 - L'environnement, le cadre de vie

👁️ Les espaces verts

A chaque saison, ses aménagements. En 2022, comme les années précédentes et en plus de l'entretien courant, les services des Espaces Verts ont utilisé toute leur imagination pour décorer de nombreux points de la Commune avec, la majeure partie du temps, du matériel de récupération.

Les longuenessois ont pu ainsi profiter de différents décors.



Le développement durable

En septembre 2021, a été créé un service entièrement dédié aux développement durable. Ses premiers axes de travail étaient de promouvoir le recyclage à l'échelle communal (installation de bennes papiers cartons, soutien aux initiatives de collectes solidaires), développer la mobilité douce, (piéton et vélo), de réfléchir à la mise en valeur et à l'accessibilité des espaces boisés de la ville.

2022 a vu certaines actions se mettre en place :

- Ajustement autour du tri papier cartons en lien avec l'installation de bennes papiers cartons solidaires, aux abords des écoles et de l'hôtel de ville
- Accompagnement des longuenessois dans l'achat de vélo au travers de la prime vélo : **51 dossiers , soit une aide d'un montant de 4 380,00 €**
- Participation au projet d'étude avec l'agence d'urbanisme sur le plan vélo de Longuenesse
- Participation aux réunion concernant la mise en valeur et l'accessibilité des espaces boisés de la ville en partenariat avec le Parc Naturel Régional
- Réalisation du guide de l'éco-citoyen
- Intervention au CMJL
- Études diverses : mise en place d'arceaux de vélo, installation de fontaines à eau

Bien entendu, une distribution gratuite de compost a eu lieu, comme les autres années.



Les maisons & balcons fleuris

Chaque année, la Ville organise un concours récompensant les plus beaux jardins et balcons. Élus, lauréats de l'édition précédente, et agents du service des espaces verts notent, par deux fois (en juin et en août), le travail des jardiniers longuenessois.

Une cérémonie est organisée en novembre, pendant laquelle chacun se voit remettre un bon d'achat (de 5,00 à 65,00 €).

En 2021, **135 longuenessois** se sont inscrits. Tous ont été récompensés pour un montant total de **3 775,00 €**.

En 2022, le concours a connu des modifications. Pour privilégier la meilleure période de fleurissement, le jury passe désormais (une seule fois) fin juin/début juillet.

Comme auparavant, deux participants réguliers du concours intègrent les membres du jury. Deux agents des espaces verts sont également présents. Une seule personne met la note après concertation.

La notation se fait désormais avec les mentions :

- Exceptionnel → 1er prix
- Admirable → 2ème prix
- Honorable → 3ème prix
- et, enfin, un prix d'encouragement

La ville est divisée en deux secteurs : le «Vieux » et le « Nouveau » Longuenesse. S'y ajoute les secteurs concernés par Pas-de-Calais Habitat.

En 2022, 140 longuenessois se sont inscrits. Tous ont été récompensés pour un montant total de **3 795,00 €**.

Les jardins familiaux

Au printemps 2021, les dernières parcelles des Jardins Familiaux Jules Joly ont été remises aux longuenessois en ayant fait la demande.

Situés à proximité des quartiers politique ville, on trouve 30 parcelles. Les personnes en bénéficiant sont constituées en association.

Des abris de jardins ont été mis à disposition et les agents des services techniques ont procédé aux premiers aménagements.

Le coût de cette opération est de 28 448,20 € pour 2021. En 2020, 172 131 € avaient déjà été versés pour cette opération qui a par ailleurs reçue une subvention de 25 000 € la Région Hauts-de-France dans le cadre de la politique de la Ville.

Les jardins familiaux sont désormais gérés de manière associative.



Les économies d'énergie : remplacement candélabres

Afin de favoriser les économies d'énergie, les candélabres de la commune sont remplacés par du matériel plus respectueux de l'environnement et plus économique.

Ainsi, en 2021, un montant de 176 076,26 € a été mandaté pour les secteurs des Paons et Vauban mais aussi pour les quartiers des Aviateurs et des peintres (324 candélabres).

En 2022, 40 000,00 € ont été affecté au remplacement de l'éclairage dans le quartier Maillebois.

2 – Les travaux

👁 En investissement

En plus des travaux déjà évoqués plus haut, d'autres investissements ont été mis en œuvre, parmi lesquels :

Menuiseries salles léo, maison asso, hotel de ville et lamartine	196 559,45 €
Réhabilitation rue Delacroix	68 564,92 €
Création WC LNA GS Pasteur (vestiaires, douches, wc)	33 827,67 €
Création wc ALSH	
Vidéoprotection sur l'ensemble de la commune en lien avec la CAPSO	<i>En cours</i>
Revêtement de sol salle de ping pong	47 985,60 €
Salle des Fêtes – SSI + Climatisation	74 626,99 €
TOTAL	421 564,63 €

A partir de 2023, les perspectives sont :

création/extension salle sports quartier maillebois	4 300 000,00 €
Remise en peinture classes après travaux GS Sand	10 000,00 €
GS Verlaine Réfection enrobés cheminement (reprises)	2 000,00 €
Création aires de jeux dans divers quartiers	<i>Marché à faire</i>
Création boulodrome couvert (démarrage février 2023)	350 000,00 €
Médiatour – aménagement parc	10 000,00 €
Blériot – Sols	72 000,00 €
GS Pasteur, Centre, Sand – menuiseries	<i>Marché à faire</i>
réfection enrobés cours d'école	50 000,00 €
Peintures GS	35 000,00 €
aires de jeux	120 000,00 €
Modulaires JMB	200 000,00 €
Relamping stade Chartreux	10 000,00 €
Salle Léo Lagrange escalier extérieur	10 000,00 €
Salle des fetes portes de service	50 000,00 €
Programme voirie	400 000,00 €
réfection toitures	150 000,00 €
Renouvellement alarmes	10 000,00 €
système détection anti fuites	30 000,00 €
Eclairage public	160 000,00 €
TOTAL	5 969 000,00 €

👁 En régie

A ces travaux d'investissement, s'ajoutent les travaux exécutés en régie tout au long de l'année.

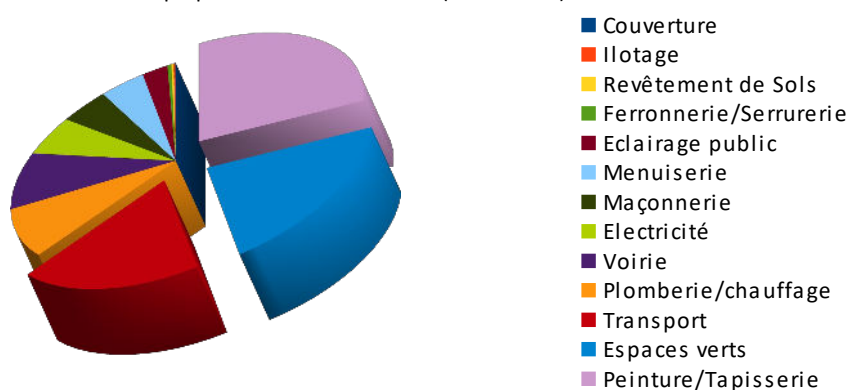
Ceux-ci touchent tous les domaines, peinture, plomberie, maçonnerie, espaces verts, transports de matériel...

En 2022 :

- il a été recensé **9 348 heures** pour un montant total de **165 850,00 €**
- il a été acheté pour **141 627,00 €** de matériaux
- **32 571,54 €** ont pu être affectés en investissement.

TRAVAUX EN REGIE

Répartition du temps par secteur d'activités (en heures)



Secteur d'activités	Nombre d'heures
Couverture	3 heures
Ilotage	14 heures
Revêtement de sols	22 heures
Ferronnerie/Serrurerie	36 heures
Eclairage public	224 heures
Menuiserie	380 heures
Maçonnerie	401 heures
Electricité	479 heures
Voirie	791 heures
Plomberie/Chauffage	867 heures
Transport	1 754 heures
Espaces verts	1 934 heures
Peinture/Tapisserie	2 443 heures
TOTAL	** Expression erronée ** heures

Les astreintes élus et services techniques

Afin de répondre aux besoins des administrés lorsque la Mairie est fermée, un service d'astreinte alliant un élu et un agent a été mis en place.

Lorsque celui-ci est activé, l'élu recevant l'appel estime la nécessité de faire intervenir les services et contacte l'agent.

Une délibération a été prise pour la mise en place de ces astreintes et les agents ayant choisi d'y participer sont indemnisés.

Ce service intervient dans le cadre d'incendies, d'inondation, salage...

En 2022, le coût des astreintes était de **8 278,40 €**.

★★★★



VII – LA SECURITE PUBLIQUE, LA PREVENTION

1 – Les équipements

Chaque année, nos policiers municipaux sont dotés des équipements nécessaires à l'exercice de leurs missions, que ce soit la tenue, l'armement ou autres.

Par ailleurs, la ville a acquis 3 radars pédagogiques et un cinémomètre placés dans les endroits où la vitesse peut être plus importante.

Des parkings supplémentaires, en zone bleue (gratuit mais limité) sont créés afin faciliter le stationnement sur la commune.

Chaque été, l'opération «Tranquillité Vacances» est déclenchée afin de sécuriser le domicile des vacanciers pendant leurs absence de courtes ou longues durées. Le dispositif « Voisins vigilants» vient également renforcer la sécurité des habitants.

Enfin, en 2022, a débuté le projet la mise en place d'un équipement de vidéoprotection sur la commune : aux abords des écoles et du Centre Pénitentiaire.

2 – La Cellule de Veille

La Cellule de Veille se réunit une à deux fois par an. Elle regroupe le Sous-Préfet, le Procureur de la République, le Commissaire, des membres de l'Education Nationale, des représentants des bailleurs sociaux, de la mission locale, des Centres Sociaux, de la CAPSO, du Programme de Réussite Educative mais aussi des membres du Conseil Municipal et des services de la Ville dont la Police Municipale.

Y sont évoqués les problèmes de l'insécurité, l'éducation, la sécurité routière, les addictions, la vidéo protection.....

... tout cela dans le respect de l'anonymat.

ANNEXES

		Page
ANNEXE 1	Les animations Média'Tour	71
ANNEXE 2	Rapport d'activités Centre Social Inter-générationnel 2022	78
ANNEXE 3	Les actions du PRE 2022	106
ANNEXE 4	L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)	108
ANNEXE 5	Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP)	110
ANNEXE 6	Barème des aides funéraires	111
ANNEXE 7	Classes de découverte, de neige, vertes, colonies : barème	111
ANNEXE 8	Le portage de repas : Conditions d'attribution et de fonctionnement Aide financière pour le paiement des factures d'eau « Le fonds d'eau »	112
ANNEXE 9	Aide financière pour le paiement des factures d'eau « Le fonds d'eau »	112
ANNEXE 10	Le Contrat Local Accompagnement à la Scolarité	113
ANNEXE 11	Tarifs ALSH et Colonies	114
ANNEXE 12	Maison France Services	116

ANNEXE 1 – Les Animations Média'Tour

Des activités ponctuelles sont organisées tout au long de l'année, telles que :

👉 VENDREDI 21 & SAMEDI 22 JANVIER

Dans le cadre de la Nuit de la Lecture, a été proposé un jeu de piste conté par la compagnie "Mille Mots". Ce soir là, à partir de 18 heures, 37 personnes ont pu écouter bien attentivement une histoire. Ils ont appris que des lutins se sont échappés d'un ancien grimoire, qu'ils se cachent quelque part à Média'Tour et qu'il faut partir à la chasse aux indices pour les retrouver.

Les familles ont bien joué le jeu et étaient très contentes de participer..

Le lendemain , samedi 22 Janvier de 10 heures à 12heures, c'est un rallye jeux en famille qui a été mis en place à la Ludothèque.

17 personnes ont participé à plusieurs jeux : Marrakech-Bazar/Bizarre-Chromino et Tic Tac Boum Junior, un moment de jeu en famille apprécié de tous...

L'après-midi, à 14 heures, une dizaine de personnes ont testé leurs connaissances et se sont mesurées aux autres avec le Blindtest " Chansons d'amour " préparé par Agathe, selon le thème de la Nuit de la Lecture "Aimons toujours, Aimons encore ".

👉 MARDI 8 AU SAMEDI 12 FEVRIER

34 personnes se sont présentées costumées et ont accepté de paraître sur la page Facebook pour le concours de déguisements . La Municipalité a récompensé chaque participant d'un lot.

Depuis le 1er Mars une nouvelle recrue en service civique est venue aider au fonctionnement de la Ludothèque. Il s'agit de FLORE , une Ambassadrice du Jeu supplémentaire avec Morgane qui, désormais, remplace Martine à la Ludothèque.

👉 MERCREDI 9 AU SAMEDI 19 FEVRIER

La ludothèque, quant à elle, a proposé aux enfants de créer leurs masques, pendant les vacances scolaires : une activité qui leur a beaucoup plu.

👉 MARDI 08 MARS

Le Réseau des Bibliothèques de l'Agglomération du Pays de Saint-Omer a offert le concert des LUNAIISIENS :

" Merd'v'la l'hiver complainte des gens de rue". Cette troupe propose au public de redécouvrir la chanson Française de ses origines au XXe siècle.

Les musiciens et ARNAUD MARZORATI, baryton passionné de littérature remet au goût du jour les premières chansons à texte de l'histoire.

Pour finir, ils ont souhaité au public, composé d'une cinquantaine de personnes, de voir "La vie en rose"...

MERCREDI 23 MARS

En partenariat avec la Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer,

L'artiste du C.L.E.A ARMELLE ANTIER, (dessinatrice et architecte d'intérieur) a programmé une exposition itinérante et participative sous forme de carnet à dessins. Celle-ci a voyagé de Bibliothèque en Bibliothèque tous les 10 jours. Chacun pouvait y dessiner l'endroit préféré de sa bibliothèque ou la représenter comme il l'avait rêvée..

Armelle était également présente, le mardi 29 mars et le mercredi 13 avril, afin de dessiner elle-même les adhérents demandeurs..

JEUDIS 24 et 31 MARS

Le réseau des Bibliothèques en partenariat avec le " Sceau du Tremplin " a organisé un atelier d'écriture " peau de .." destiné aux ados-adultes sur la thématique de l'égalité des genres..

Si j'étais un homme ? Si j'étais une femme ? Quel genre ? Comment aimerais-je être considéré ?

Peau de .. est une invitation à se projeter dans un miroir.

Cela a fortement intéressé 8 adultes du club des poètes .

Les vendredis 1 et 8 Avril une dizaine de personnes du Centre Inter-générationnel ont assisté aux ateliers d'écriture animé par ELISABETH PETTE ..

SAMEDI 02 AVRIL

C'est un atelier " les petits philosophes" qui a été animé par JULINE DARQUES

Au programme : discussions, jeux, lectures et chansons avec les enfants.

Ce sont des causeries durant lesquelles les participants essaient de répondre à des questions complexes comme :

"ça veut dire quoi penser ? " "c'est quoi être heureux ? " . Ensemble ils cherchent à comprendre le monde qui nous entoure..

SAMEDI 09 AVRIL

Durant les vacances de Pâques STEPHANIE MANTEL a mis en place un atelier floral "Pâques Nature" pour les ados-adultes, 12 inscrits ont pris plaisir à réaliser une couronne naturelle.

MERCREDI 20 AVRIL

A leur tour des enfants dès 4 ans ont fabriqué un contenant de Pâques et d'autres dès 6 ans un cadre photobooth de Pâques . 22 enfants ont laissé libre court à leur imagination.

Première chasse à l'œuf organisée par Média'Tour. Belle réussite puisqu'au total 70 enfants ont cherché les œufs dans le jardin de la Bibliothèque dans la joie et la bonne humeur

SAMEDI 09 AVRIL AU SAMEDI 23 AVRIL

Activités Petits Artistes

Pendant les vacances scolaires d'avril, la ludothèque a mis à disposition des figurines sur les thèmes Pat Patrouille et Marvel afin de permettre aux enfants de les peindre et de les emmener. Cela a permis un moment d'échanges et des créativité avec les usagers.

SAMEDI 30 AVRIL

A partir de 13h30, place à une initiation et un tournoi standard amical "MAGIC THE GATHERING" aménagé par l'association " Initiatives Ludiques " en partenariat avec le magasin " La Bonne Pioche "qui était présent. Une vingtaine d'adultes sont venus pour s'affronter..

MARDI 26 AVRIL

*Nadine FOURNIER est partie à la retraite
après 26 ans de bons et loyaux services .
Agathe BRETON la remplace en tant que responsable et
Marion JACQUET est venue renforcer la Bibliothèque.*

DU MARDI 03 AU 24 MAI

Média'Tour a accueilli l'exposition " Délices et Gastronomie " proposée par " le Comité de Promotion Hauts de France et la chambre de l'agriculture ".

Une promenade ludique et pleine de surprises pour faire découvrir aux enfants et aux adultes les produits et la gastronomie régionale . Un petit quiz était à leur disposition dans l'espoir d'être tiré au sort pour remporter le joli panier garni offert par les Hauts de France..

DU MERCREDI 11 AU 28 MAI

Les élèves d'Art Plastiques de CHRISTINE BERNAT du conservatoire de la C.A.P.S.O. ont exposé leurs œuvres .

"Peinture pour un grand mur" est une reconstitution des cours d'initiation cycle 1 sur 12 cubes, chaque face étant modulable . Félicitations aux enfants pour cette réalisation originale.

SAMEDI 14 MAI

Vive la campagne !

La ferme pédagogique itinérante "La Ferme de Lulu se balade" est venue avec ses animaux très sociables que petits comme grands ont pu caresser. Des poules, des lapins, des poussins, des

oies, des cochons d'Inde, des montons de Ouessant et un âne ont fait le bonheur de toutes les familles.

Les occupations du jour :

→ Une heure du conte " raconte-moi la ferme" à la bibliothèque le matin, et un jeu de l'oie géant proposé par la Ludothèque toute la journée.

→ **La Cressonnière de Tilques** s'est déplacée pour vendre les bons produits de la ferme.

→ L'office Municipal de la Culture était présent avec des rafraîchissements et des glaces. Environ 200 personnes sont passées dans la journée..

👉 DU SAMEDI 17 MAI AU SAMEDI 18 JUIN :

A l'occasion du passage du Tour de France la Ville de Longuenesse et Média'Tour ont proposé un concours de dessins " Dessine ton plus beau vélo".

Une vingtaine d'enfants de 4 à 14 ans a été inspirée et les plus jolies illustrations ont été récompensées.

👉 LE VENDREDI 03 JUIN

A 19H30 , en partenariat avec la Bonne Pioche une soirée jeux de société a été préparée pour jouer en famille ou entre amis. Cinq familles ont réellement passé un moment chaleureux.

👉 DU JEUDI 16 AU JEUDI 23 JUIN

Une exposition des élèves de Mr GONZALEZ artiste peintre , était visible dans la salle d'exposition annexe au premier étage.

👉 SAMEDI 18 JUIN

Journée riche en événements pour Média'Tour :

- Le vernissage de l'exposition de Mr GONZALEZ .
- Un concert du groupe "LA BELLE EPOQUE" pour la fête de la musique,
- et la présence de deux auteurs audomarois CAROLINE PETIT et FRANCOIS LEDUC pour dédicacer leurs livres.

Le public, venu nombreux , a été enchanté de profiter de toutes ces animations..

👉 SAMEDI 25 JUIN

Pour les 400 ans de la naissance de MOLIERE, c'est une journée théâtrale qui s'est déroulée à Média'Tour grâce à la troupe " Face & Cie " .

Deux représentations ont eu lieu " La jalousie du Barbouillé "et " Les femmes savantes " Le public a approuvé.

👉 LE SAMEDI 02 JUILLET

En attendant le Tour de France, les amis cyclotouristes du Pays de Saint-Omer ont proposé gratuitement des jeux cyclistes sur le parking.

👉 JEUDI 14 JUILLET

Le Comité des Fêtes de Longuenesse a décidé d'organiser leur journée guinguette sur le parking de Média'Tour . Le bal était animé par MADISON MUSETTE.

👉 MERCREDI 20 AU SAMEDI 23 JUILLET

Activité Peinture Florale

La Ludothèque a proposé de recycler des rouleaux d'essuie-tout et du papier toilette en les utilisant comme tampons de peinture.

👉 MECREDI 10 AU SAMEDI 13 AOUT

Activité monstrueuse

Les rouleaux de papier toilette et d'essuie-tout se sont transformés en monstres et en licornes à l'aide de peinture et de pompons.

👉 SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AOUT

A l'occasion du Festival, du Jeu de Longuenesse la Ludothèque a créé un Escape Game aux vestiaires du stade des Chartreux . Les enfants de plus de 12 ans ont beaucoup aimé .

👉 DU JEUDI 1er AU DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Mme Fabienne Delanghe, artiste peintre longuenessoise a exposé ses œuvres. Quand la petite histoire ouvre la porte à l'imaginaire... Son exposition s'intitule « les ballades de l'étang de la grande Meer ».

Chaque œuvre raconte une histoire, une légende, ou un fait historique. Un public nombreux était venu lors du vernissage le vendredi 03 Septembre. Des ateliers pour les élèves de C.E 2 de Longuenesse ont été mis en place par l'artiste.

👉 LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Dans le cadre des journées européennes du Patrimoine, Henriette Platiaux (ancienne maîtresse de maison du château) accompagnée de la troupe Face & Cie ont emmené une cinquantaine de personnes pour une promenade contée.

Itinéraire

- Château Ste Croix Platiaux (actuelle Mairie)
- Ferme des berceaux (ancienne laiterie)
- Château de la Tour (actuelle Média'Tour)
- Cimetière Saint-Quentin.

👉 LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Les artistes de l'exposition de peinture & de créations artisanales ont eu la possibilité de peindre dans le jardin de Média'Tour .

Le public, lors d'une promenade, à pu découvrir l'exposition de Me Fabienne Delanghe.

👉 DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE AU SAMEDI 1er OCTOBRE

Pour la cinquième année, Média'Tour a proposé une bourse aux livres .

- 1 € le livre adulte
- 0,50 € le livre enfant
- 0,50 € les 5 revues
- 1 € le jeu.

De quoi faire plaisir aux petits comme aux grands . 680,50 euros ont été perçus de ces ventes.

👉 LE SAMEDI 15 OCTOBRE

Le Festival du Livre EXQUIS MOTS à eu lieu, Média'Tour a accueilli le pôle MANGAS-BD-COMICS

Avec :

MIG, ANCESTRAL Z, GRISFX, MEDZI-O, LOU ARDAN, MATHILDE PAYEN, LOUISE LABORIE..

A partir de 10 heures, ouverture du Festival par un petit déjeuner. Plusieurs maires des alentours, le président de la C.A.P.S.O, le Directeur de la B.A.P.S.O, des élus, et des auteurs étaient présents.

Cela a débuté par une table ronde sur "DOFUS" par Mig et Ancestral Z. , une conférence de Medzi-O sur les différences France-Japon.

Dans le même temps pour satisfaire les enfants dès 8 ans un atelier de dessin "manga "était proposé par Grisfx. Pour les plus de 11 ans, c'est Medzi-o qui a mis en place un atelier de dessin et les plus de 14 ans ont pu assister à un atelier "croquis d'observation " avec Grisfx.

La librairie Mots et Merveilles a organisé un quiz avec 60 questions sur les mangas, bandes dessinées, auteurs et films.

Durant toute la journée de 10 heures à 17 heures, les auteurs de Mangas et BD se sont prêtés gentiment aux dédicaces. Les visiteurs qui déambulaient ont apprécié les stands, l'expo d'objets, les démonstrations de Démo Craft en présence de deux associations de cosplayers : les Milkarcasses, et Star Audoma'Wars.

Les personnes intéressées ont même réalisé une photo avec un décor spécial Star Wars. A souligner la présence d'une école professionnelle de maquillage spécialisée dans les effets spéciaux "Acte Académie Lille"qui proposait aux visiteurs des maquillages et des démonstrations .

Ce fût une journée remplie d'événements, et une réussite car nous avons dénombré pas moins de 200 visiteurs.

👉 DU JEUDI 20 OCTOBRE AU JEUDI 10 NOVEMBRE :

Les artistes du CLEA 2022 : Emmanuel Faivre , Aurélia Frey et les élèves de la 5ème Spyridon du collège René Cassin de Wizernes ont présenté une exposition « la métamorphose de Marie Groëtte».

Cette exposition éphémère, visuelle et sonore avait la particularité de se visiter dans la pénombre, les amateurs ont pu redécouvrir l'histoire de Marie Groëtte et les frissons étaient aux rendez-vous...

LE SAMEDI 29 OCTOBRE

Média'Tour s'est transformée à l'occasion d'Halloween. Avec une décoration de circonstance, la ludothèque, a mis en place un atelier " petits sorciers "pour fabriquer un marque page le matin et pour créer une potion magique l'après-midi..

La troupe de théâtre Face & Cie a également mis en scène "Le fantôme de Canterville "et "Les sorcières de Mc Beth" 35 spectateurs ont pris place et ont même frissonné..

A 17 heures 30 et 18 heures 45 les enfants de plus de 8 ans, aidés de leurs parents, ont pu participer à la Murder Party préparée par Morgane et Flore celle-ci a dévoilé de nombreux talents d'enquêteurs..Les deux séances ont permis de réunir à chaque fois une vingtaine de personnes.

Pendant toute la journée c'est un concours de déguisements d'horreur qui a été planifié avec récompense à la clé.

Une quinzaine de personnes ont joué le jeu en venant dans leurs plus effrayants déguisements et ont apprécié cette soirée d'épouvante .

Quatre personnes ont eu la bonne surprise de recevoir un lot par la municipalité...

LE VENDREDI 04 NOVEMBRE

Nouvelle soirée « Jeux de société » dès 19 heures, en partenariat avec "la Bonne Pioche " organisée pour que 35 personnes viennent jouer en famille ou entre amis. Initiatives Ludiques ont également participé .

DU VENDREDI 02 AU SAMEDI 03 DECEMBRE

En partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes de Longuenesse , nous avons proposé un marché de Noël en faveur du Téléthon.

Créations artisanales , produits régionaux, décorations de Noël, porte-clés, jacinthes, crêpes , confitures ont été vendus et tous les bénéfices ont été reversés à A.F.M. Téléthon

SAMEDI 17 DECEMBRE

Stéphanie MANTEL a proposé aux enfants dès 6 ans de réaliser une jolie suspension de Noël. Les ados de plus de 14 ans ont, quant à eux crée un pêle-mêle photos en bois .

ANNEXE 9 - CENTRE SOCIAL INTER-GÉNÉRATIONNEL **Rapport d'activités 2022**



BILANS DES ACTIONS 2022

FONDS INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Identification :

Nom : Centre Social Inter-Génération de Longuenesse : FIPD.2022 "Revalorisons nos quartiers".....

Numéro SIRET : 17181410315117210101211

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations : : | | | | | | | |

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Ce projet consistait à mettre en place des actions permettant d'accompagner les jeunes dans leurs projets et les sensibiliser sur certaines thématiques, afin de prévenir la délinquance. Nous avons pu repérer des jeunes, informer, prévenir et communiquer sur les actions du Centre Social. Développement du partenariat avec les bailleurs et les acteurs du territoire, mobilisation sur des actions (Nos Quartiers d'été, Conviv' Café,...), rencontres informelles (maraudes). Les jeunes ont pu participer et être accompagnés dans l'élaboration de programme de vacances, de session Gaming, Cirque en famille, Découverte du marché de Noël de Dunkerque, Découverte d'Audoland, une sortie pêche destinée aux jeunes décrocheurs. Enfin, mobilisation des jeunes dans l'organisation d'un festival "Gaming" au sein du Centre Social : OCTOGAME, celui-ci regroupant plus de 500 participants.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

38 jeunes de 11 à 25 ans dans l'accompagnement sur les mini-projets.

500 personnes bénéficiaires du festival OCTOGAME, dont 60 jeunes

15 jeunes accompagnés dans leurs parcours professionnels

2 Jeunes formés au BAFA

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Tout au long de l'année 2022 pendant les heures d'ouvertures traditionnelles du Centre Social, ainsi que sur des créneaux spécifiques.

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Au regard des indicateurs utilisés : Données quantitative et qualitative des activités mises en place : Questionnaire de satisfaction, rencontres formelles et informelles avec le public bénéficiaire. Fréquentation et assiduité du public sur les activités : Feuilles de présences.

Ainsi que le comportement des bénéficiaires analysé avec l'équipe mais aussi les intervenants, nous pouvons considérer que les objectifs sont atteints.

BOURSE INITIATIVES JEUNES

CALENDRIER DE L'ACTION 2022

Date de démarrage de l'action

01 janvier 2022

Date de fin de l'action

31 décembre 2022

Nombre d'heures consacrées au pilotage / coordination

150

Nombre d'heures consacrées à la préparation de l'action

100

Nombre d'heures consacrées au face à face public

200

LES BENEFICIAIRES

Nombre de jeunes touchés par l'action

22

Tranche d'âge

Nombre de 12/17 ans

22

Nombre de 18/25 ans

0

Nombre de + de 25 ans

0

Nombre de parents associés

11

IMPLICATION DES ACTEURS DANS L'ACTION

Quels ont été les professionnels ou intervenants mobilisés sur l'action ?

- 1 Animatrice coordinatrice jeunesse BPJEPS Animation Sociale ; 0,1 ETP consacré à l'action, soit 2863€

- 1 Animateur coordinateur jeunesse diplômé DUT Carrières Sociales ; 0,1 ETP consacré à l'action, soit 3261 €

- 1 Animatrice BAFA, 0.05 ETP, soit 1139€

Quelle a été la place des parents dans l'action ?

Les parents ont pu être informés de l'existence du dispositif dès leur adhésion au Centre Social.

Les parents ont ensuite été informés que leur enfant travaille sur l'élaboration d'un projet.

Cela a eu pour effet, d'impliquer certains d'entre eux dans les actions d'autofinancement et dans la participation au projet.

CONNECTE ET DECONNECTE

Contexte de la mise en œuvre de l'action

Nous vivons actuellement une grande évolution du numérique qui prend de plus en plus de place dans nos vies. Les enfants et jeunes d'aujourd'hui sont confrontés de plus en plus jeune aux outils numériques et aux écrans. De plus, la pandémie liée au COVID, a accentué ce phénomène. En effet, nous avons constaté que les jeunes et les enfants désormais, sont de plus en plus connectés au sein de leur environnement. Ce projet proposait donc de "Connecter" les jeunes aux usages du numérique, en conscientisant à un usage responsable et utile du numérique. En parallèle, le projet proposait de « déconnecter » les jeunes, afin de prendre le recul nécessaire à leur utilisation du numérique.

CALENDRIER DE L'ACTION 2022

Date de démarrage de l'action

01 janvier 2022

Date de fin de l'action

31 décembre 2022

Nombre d'heures consacrées au pilotage / coordination

100

Nombre d'heures consacrées à la préparation de l'action

200

Nombre d'heures consacrées au face à face public

500

LES BENEFICIAIRES

Nombre de Parents associés

8

Nombre de jeunes touchés par l'action

35

Age

Nombre de 3/5 ans

0

Nombre de 6/11 ans

9

Nombre de 12/17 ans

26

IMPLICATION DES ACTEURS DANS L'ACTION

Quels ont été les professionnels ou intervenants mobilisés sur l'action ?

- 1 Coordinateur enfance jeunesse diplômé DUT Carrières Sociales : 0.1 ETP, 3309€
- 1 Animatrice coordinatrice jeunesse BPJEPS Animation Sociale ; 0,1 ETP consacré à l'action, soit 2906€
- 1 Intervenante Technique : 0.2 ETP, 5560 €

Pertinence de l'action

Cette année nous avons pallié aux difficultés de remobilisation des jeunes. En effet, nous avons accueillis de nouveaux jeunes pour lesquels il était question de leur premier projet Bourse Initiatives Jeunes. Nous avons pu nous appuyer également sur les jeunes issus du quartier des Berceaux où se situe l'annexe du Centre Social.

Dans les faits, 6 projets ont été déposés cette année :

- Escape Game en famille : Deux jeunes filles ont souhaité faire un escape game pour la première fois et en profiter pour visiter Lille et le musée des Beaux Arts.
- A la découverte d'Audoland : 6 jeunes ont voulu découvrir le parc Audoland en invitant chacun.e un.e ami.e.
- Un moment de partage entre ados et séniors : Un groupe de 4 jeunes voulaient proposer un goûter de Noël avec remise de cadeaux à destination des séniors. Le projet n'a pas pu se réaliser à la période de Noël et a été exceptionnellement déplacé à la fête des grands-mères début mars 2023.
- Tous au cirque : 4 jeunes ont souhaité proposer une sortie intergénérationnelle au Cirque avec leurs familles et le secteur séniors du Centre Social.
- La magie de Noël en famille : 4 jeunes ont pu emmener leurs familles découvrir pour la première fois le marché de Noël de Dunkerque.
- Berceaux Graf' : 3 jeunes ont pour projet de s'initier au graff pour décorer la structure annexe du Centre Social. Une initiation sur 3 matinées avec l'intervention d'un spécialiste.

Efficienc e de l'action

Nous constatons cette année que les moyens déployés, dans la mobilisation et l'accompagnement des publics, ont porté leurs fruits. Nous avons eu plus de projets proposés et plus de jeunes que l'année précédente. La jeunesse des porteurs de projets a fait que les projets furent plus de la découverte du dispositif. Désormais les jeunes savent que leurs prochains projets doivent inclure des dimensions culturelles, solidaires et/ou de mobilité.

Effet de l'action

La fierté d'avoir mener des projets.
Des projets à destination des autres, à dimensions collectives, non centré sur des intérêts individuels.
Création de liens entre secteurs (jeunesse, séniors, famille).
Des projets qui impliquent également les familles

Les porteurs de projets étaient particulièrement jeunes cette année et pour beaucoup c'était l'année de leur premier projet BIJ. Il y a donc eu une vraie découverte du dispositif.

Effet de l'action

Gain de confiance en soi, gain en responsabilité, acquisition de compétences (recherche, réservation, mobilité,...), ouverture d'esprit, fierté du projet accompli, partage d'expérience auprès des plus jeunes, l'envie de repousser les limites l'année suivante.

Effet de l'action

Retombée des projets, valorisation de l'action des jeunes lors de l'Assemblée Générale du Centre Social, partage d'expérience entre jeunes, liens renforcés entre le secteur jeunesse et séniors.
Les jeunes prennent conscience de certaines réalités (coût, temps de trajet, relation prestataires...).

Effet de l'action

Cette année les projets furent, pour beaucoup de jeunes, le premier. Certains projets avaient plus un aspect de consommation. Désormais les jeunes savent que leurs prochains projets doivent inclure des dimensions culturelles, solidaires et/ou de mobilité.

Effet de l'action

néant

Pertinence de l'action

Ce projet proposait donc de "Connecter" les jeunes aux usages du numérique, en conscientisant à un usage responsable et utile du numérique. En parallèle, le projet proposait de « déconnecter » les jeunes, afin de prendre le recul nécessaire à leur utilisation du numérique.

Nous vivons actuellement une grande évolution du numérique qui prend de plus en plus de place dans nos vies. Les enfants et jeunes d'aujourd'hui sont confrontés de plus en plus jeune aux outils numériques. Le fait de grandir avec ces outils les rend plus à l'aise avec l'usage du numérique (téléphone, ordinateur, tablette, ...) mais uniquement sur certaines bases d'utilisation (applications, réseaux sociaux,...). Les jeunes deviennent donc de grands consommateurs du numérique mais ne sont pas forcément conscient des risques et dangers que cela peut entraîner. Il y a un réel constat sur cette méconnaissance et des conséquences que cela peut engendrer.

Le fait de grandir avec ces outils les rend plus à l'aise avec l'usage du numérique (téléphone, ordinateur, tablette, ...) mais uniquement sur certaines bases d'utilisation (applications, réseaux sociaux,...). Les jeunes deviennent donc de grands consommateurs du numérique mais ne sont pas forcément conscient des risques et dangers que cela peut entraîner. Il y a un réel constat sur cette méconnaissance et des conséquences que cela peut engendrer. Pour cela différents ateliers ont été mis en place :

- Ateliers 3D (1 atelier/mois toute l'année = 10 ateliers) : 16 jeunes ont pu découvrir et apprendre à utiliser les outils, matériaux et logiciels liés aux imprimantes 3D. Les ateliers se construisaient sur 2 séances, apprentissage et conception, par groupe de 5 jeunes. Pour les jeunes qui avaient déjà utilisé ce genre d'outils, il était question d'approfondir leurs connaissances et de leur donner un rôle visant à accompagner les "novices". Ces ateliers ont très bien fonctionnés et ont donné lieu à la création d'une multitude d'objets (coupe du monde de football, porte clefs, et autres ...). La plupart de ces objets avaient une destinée décorative. Certains ont été récupérés par les jeunes et d'autres sont exposés en salle multimédia.

- Ateliers Vidéos (1 atelier/semaine pendant 3 mois) : Lors de ces ateliers 7 jeunes ont pu découvrir, prendre en main et utiliser différents outils de captation (appareil photo, go pro, caméra,...). Une thématique a été abordées : le réchauffement climatique. Cette dernière avait pour but de la diffuser aux parents des jeunes et montrer l'aspect théâtral que peut avoir l'outil vidéo tout en abordant le sujet du réchauffement climatique de façon éducative.

- Ateliers de sensibilisation à l'usage du numérique (1 atelier toutes les 3 semaines toute l'année) : Ces ateliers ont accueillis 10 jeunes, par groupe de 5, et se sont traduits par des ateliers en salle multimédia accompagné par un conseiller numérique. La sensibilisation passait par des ateliers de recherches, des ateliers jeux abordant les risques et dangers de l'usage d'internet et des réseaux sociaux, et des ateliers de robotique montrant une nouvelles forme de numérique. La sensibilisation a pu également se faire lors des autres ateliers (3D, vidéos,...) permettant de sensibiliser tout en montrant une pratique alternative et utile.

- Ateliers Gaming (3 ateliers par mois toute l'année) : Ces ateliers ont accueillis 18 jeunes, par groupe de 5 maximum, et ont proposé la découverte du monde du codage (sur Scratch) destiné à la future création d'un jeu vidéo. Les jeunes ont également pu faire la rencontre d'une équipe de E-sport venue présenter leur vie sportive et déconstruire les préjugés du métier. En parallèle, les jeunes ont pu mettre en place plusieurs petites

compétitions de gaming au sein du Centre Social. Enfin, un projet de Festival Gaming en famille, regroupant 8 partenaires du territoire dont 6 centres sociaux, a vu le jour. L'objectif était d'impliquer les jeunes dans un événement alliant les jeux vidéo, des années 70 au aujourd'hui, et de la sensibilisation numérique (temps sur les écrans, les métiers du numérique, casser les préjugés du E-sport...). Un événement qui a pu voir plus de 500 personnes dont les jeunes du quartier et leur famille. Cela vient donc compléter le projet Connecte et Déconnecte.

L'action a permis aux 35 jeunes de prendre conscience de certains dangers et risques. Ils ont également pu participer à des ateliers utilisant le numérique de façon ludique (vidéo, 3D,...) ce qui leur a permis de voir différentes utilités du numérique. Les objectifs sont en partie remplis, en effet nous avons adapté nos modes d'interventions afin de garder le lien avec les jeunes. Nous constatons tout de même que certaines problématiques demandent plus de temps à traiter d'où l'intérêt d'un renouvellement du projet.

Efficienc e de l'action

Le numérique a fait un bon en avant et nous remarquons qu'il ne cesse d'évoluer. Les moyens engagés ont été pertinents mais le numérique reste un sujet long à traiter. De nouvelles problématiques surviennent et de nouvelles générations y sont confrontés ce qui demande donc la pérennisation des actions du projet.

Effet de l'action

Le numérique a tendance à attirer petit à petit les jeunes à revenir au Centre Social. Certains ateliers s'étalent sur plusieurs séances, ce qui demande aux jeunes un engagement sur plusieurs séances (ces derniers jouent le jeu).

Effet de l'action

Les jeunes reviennent au Centre Social et s'appuient sur des projets numériques attrayants. Ils peuvent petit à petit diversifier leur pratique numérique et évoluent sur la prise de conscience (des dangers et risques, du temps d'utilisation, du numérique "utile").

Effet de l'action

Les jeunes seront en capacités d'utiliser des outils et d'acquérir des compétences dans de nombreux domaines utiles pour leur avenir.

Effet de l'action

Nous remarquons que les ateliers de sensibilisation et de gaming sont régulièrement annulés par manque de jeunes. Nous envisageons, pour 2023, de revoir le jour et l'horaire de ces ateliers afin de toucher davantage de jeunes.

Effet de l'action

néant

JEUNESSE NUMERIQUE

Contexte de la mise en œuvre de l'action

Afin de compléter nos démarches Promeneurs du Net, nous souhaitons investir dans l'achat d'un téléphone portable. Ce dernier a plusieurs visées : - Développer un outil adapté à l'ensemble des jeunes en passant notamment par les réseaux sociaux (tik-tok, snapchat, instagram, whatsapp,...) - Créer et garder du lien entre l'équipe professionnelle (coordinateur, directrice du secteur jeunesse) et les jeunes en dehors des temps d'accueil et de permanence - Créer un espace d'échange permanent entre l'équipe professionnelle et les jeunes, et entre jeunes pour installer une entraide permanente (via le ou les réseaux sociaux adéquats)

CALENDRIER DE L'ACTION 2022

Date de démarrage de l'action

01 janvier 2022

Date de fin de l'action

31 décembre 2022

Nombre d'heures consacrées au pilotage / coordination

100

Nombre d'heures consacrées à la préparation de l'action

50

Nombre d'heures consacrées au face à face public

200

LES BENEFICIAIRES

Nombre de Parents associés

15

Nombre de jeunes touchés par l'action

50

Age

Nombre de 3/5 ans

0

Nombre de 6/11 ans

10

Nombre de 12/17 ans

40

IMPLICATION DES ACTEURS DANS L'ACTION

Quels ont été les professionnels ou intervenants mobilisés sur l'action ?

- 1 Coordinateur DUT Carrières Sociales ; 0,1 ETP consacré à l'action, soit 3185€

- 1 Animatrice Responsable jeunesse BPJEPS Animation Sociale ; 0,1 ETP consacré à l'action, soit 2833€

Quelle a été la place des parents dans l'action ?

Les parents ont été informés de la mise en place des permanences hebdomadaires (sur Facebook et Discord) destinées à l'écoute, l'information, l'accompagnement, conseil et prévention.
Ils ont également été informés de l'existence du téléphone portable comme un outil supplémentaire destiné aux permanences.

Quels ont été les partenaires qui sont intervenus dans la réflexion et/ou mise en œuvre de l'action ?

Réseau des Promeneurs du Net 62

Quels ont été les partenaires financiers ?

Ville de Longuenesse, CAF

MOYENS MIS EN OEUVRE

La mise en œuvre de l'action a-t-elle nécessité des moyens supplémentaires à ceux initialement prévus...?

Non

Si oui, Précisez ...

Non communiqué

Si oui, Précisez ...

Non communiqué

Si oui, Précisez ...

Non communiqué

PILOTAGE ET SUIVI DE L'ACTION

Une instance partenariale a-t-elle été mise en place ?

Oui

Si oui, précisez les acteurs associés

Directeur du Centre Social, Coordinateur Enfance Jeunesse, Responsable du secteur jeunesse, Intervenant technique et autres membres de l'équipe suivant les besoins.

A quel moment s'est-elle réunie ?

1 fois par trimestre

Quels partenaires y ont participé ?

Non communiqué

ÉVALUATION DE L'ACTION

Pertinence de l'action

L'achat du téléphone portable nous a permis d'étendre notre présence numérique aux réseaux sociaux qui touchent plus de jeunes (Instagram, Tik-Tok et Snapchat). Cela nous permet de garder le lien avec les jeunes fréquentant le secteur jeunesse et d'élargir notre communication.

Efficiencce de l'action

Rien à signaler pour le moment. L'outil nous offre de nouvelles possibilités que nous devons intégrer dans nos pratiques et observer si, à long termes, il y a un réel impact sur notre secteur jeunesse.

Effet de l'action

Présence numérique, de l'équipe jeunesse, élargie et multiple. Les réseaux utilisés sont plus en adéquation avec le public cible.

Effet de l'action

Nous gardons le lien avec les jeunes ce qui nous permet d'avoir un meilleur suivi de ces derniers. Ainsi nous pouvons également échanger avec les jeunes ne fréquentant pas ou plus le secteur jeunesse.

Effet de l'action

Un meilleur lien numérique avec le public jeunesse.

Effet de l'action

Rien à signaler pour le moment.

Effet de l'action

Les réseaux sociaux demandent un certain savoir faire. Malgré la formation Promeneurs du Net, il faut tout de même de la pratique pour une bonne prise en main.

CONVENTION DE SEJOUR

Q 6- L'offre a-t-elle été suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins ? expliquer

En vue du nombre de demandes, nous avons dû constituer une liste d'attente. Nous ne sommes finalement parti qu'avec 23 jeunes, au lieu de 24, car l'un d'entre eux s'est vu dans l'obligation d'annuler deux jours avant le départ pour des raisons familiales. Nous n'avons malheureusement pas pu le remplacer (les jeunes sur liste d'attente, étant minimum par deux, ne voulaient pas partir seul).

Q 7- Comment avez-vous déterminé le montant des participations familiales ?

Le montant des participations familiales est fixé à 300€. Nous l'avons choisi en se basant sur la valeur des tickets colonie qui étaient d'une valeur de 250€ ce qui demandait une participation réelle de 50€ par famille. C'est pour nous le juste milieu pour que le coût ne soit pas trop élevé pour les familles du quartier (qui ont de faibles revenus). Cela fixe un coût à 100€ pour les familles ne bénéficiant pas des tickets colonie (mais bien de 200€ d'actions d'autofinancement) ce qui est également un bon compromis.

Q 8- Préciser les aménagements mis en place pour favoriser l'accessibilité de tous et la mixité sociale (joindre le document « modalités tarifaires » en fin de procédure)

Nous demandons une participation de 300€ par jeune avec prix dégressif (5% par fratrie de 2). Les familles bénéficiant des tickets colonies, pouvaient utiliser jusqu'à 250€ et ajouter une participation de 50€. Pour les familles ne bénéficiant pas des tickets colonies, des actions d'autofinancements ont été réalisées avec les jeunes tout au long de l'année afin de réduire le coût du séjour pour ces familles. 200€ ont pu être reversés à chaque famille concernée qui se sont vu participer à hauteur de 100€.

Q 9- Avez-vous eu recours à un prestataire de service pour l'organisation de ce projet ?

Non

Si oui, préciser :

Non communiqué

Q 10- Les activités envisagées durant les séjours ont-elles été réalisées et satisfaisantes ?

Il était prévu les activités Paddle, canoë, kayak-polo, tir à l'arc, VTT et planche à voile. Malheureusement, cette dernière n'a pu être réalisée par manque de vent. Cependant, celle-ci a été remplacée par l'activité préférée des jeunes sur le séjour à savoir le paddle. Lors du séjour nous avons dû remanier le planning pour cause de canicule. Le VTT, prévu initialement sur deux journées différentes, a été déplacé sur une matinée. Le retour des jeunes vis-à-vis des activités reste globalement très positif.

Q 11- Comment s'est organisée la communication autour de ce projet ?

Pour des raisons diverses, l'organisation et la communication du séjour se sont déroulées tardivement. Nous avons utilisé les réseaux sociaux, mailing de partenaires, des affiches et flyers distribués sur nos événements et le bouche à oreille. Les familles ont pu être informées des détails du séjour en participant à une réunion d'information. La communication fût adaptée mais trop tardive. Ainsi, nous envisageons cette année une organisation bien en amont pour anticiper correctement la communication.

Q 12- Y a-t-il d'autres informations dont vous souhaitez nous faire part ?

Non communiqué

LA DEMARCHE DE PROJET

Q 1- Rappel des éléments saillants de votre diagnostic qui ont conduit à la mise en place de ce projet

les besoins sont repérés quotidiennement avec les familles, dans le cadre de l'activité "Centre Social"

Besoin pour les jeunes de sortir de leur environnement quotidien, de découvrir des destinations nouvelles et de pratiquer des activités innovantes...

Le territoire repéré est la ville de Longuenesse, quartier QPV, ainsi que les communes avoisinantes.

Le besoin en aptitudes nautiques reste présent car 2 jeunes n'avaient pas réussi le test d'aisance aquatique afin de participer aux activités nautiques. Ainsi nous continuerons à travailler sur ce besoin et proposer un accompagnement toute l'année pour que 100% des jeunes partant en séjour puissent participer aux activités nautiques. Ces activités étant particulièrement appréciées, nous envisageons de continuer à en proposer pour le prochain séjour.

Des problématiques d'hygiène chez certains jeunes ont été repérées lors du dernier séjour. Afin de répondre à ce besoin, nous adapterons le séjour en cadrant davantage l'hygiène des jeunes par un accompagnement plus adapté. Le séjour étant préparé et organisé avec les jeunes et leur famille, nous prendrons soin de faire intervenir des professionnels afin de les sensibiliser sur certaines thématiques (hygiène, usage du téléphone, alimentation saine et équilibrée,...)

Q 2- Quel impact a eu ce projet auprès du public cible et sur la politique éducative de votre territoire ?

Nous avons pu percevoir une bonne évolution en ce qui concerne l'hygiène de vie des jeunes.

L'alimentation était saine et équilibrée mais cela n'a pas su convaincre l'ensemble des jeunes. Cependant, la majorité a su se régaler ce qui reste une amélioration à noter.

La problématique de l'usage du téléphone a été plus forte cette année. La sensibilisation doit donc être renforcée.

Cette année 3 jeunes n'avaient pas leur attestation d'aisance aquatique et n'ont pas pu participer à l'ensemble des activités. Une attention particulière leur sera apportée au cours de l'année afin qu'ils puissent valider leur test.

Le séjour a été différemment apprécié, certains jeunes en retiennent une expérience plutôt négative alors qu'une majorité en garde de bons souvenirs.

Entretiens individuels (parents/jeune), réunion collective (parents/jeunes/salariés) et questionnaires d'évaluation (jeunes et animateurs) sont nos outils permettant de construire un bilan global de ce séjour.

Q 3- quels partenaires ont été mobilisés ?

CAF, Ville de Longuenesse

Q 4- Préciser la démarche participative des familles, des jeunes et des partenaires

Réalisation d'actions d'autofinancement et participation de chaque jeune

Participation des jeunes et parents à la réunion d'information

Participation aux entretiens individuels (parents/jeune) d'évaluation

Participation à la réunion collective d'évaluation

Questionnaires d'évaluation

BOUGEZ JEUNESSE

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Numéro SIRET : 784035172 00021

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations :

Référence de la demande : 00139117

Libellé de la demande : 2022 - 62 - CA de Saint Omer - Bougez Jeunesse I - ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Le projet Bougez Jeunesse avait pour but d'accompagner les jeunes et les rendre acteurs du secteur jeunesse. Cela passait par la responsabilisation et l'accompagnement visant l'autonomie des jeunes. Filles comme garçons, les jeunes se sont mobilisés autour des différentes démarches nécessaires (recherches, transports, demande de devis, réunions, ...) pour la réalisation d'activités, de projets et d'un séjour estival. Par le biais de ce projet, les jeunes ont pu découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités dont l'organisation et la réalisation ont été faite par les jeunes. Les jeunes ont également été à l'initiative de projets intergénérationnels tels qu'un projet Sport/Santé avec les seniors sur lequel ils ont pu être accompagnés, ou quelques sorties découverte en famille. Les jeunes ont également organisé leur séjour estival, fin Juillet/début Août, à la base de loisirs de Saint-Fargeau où ils ont pu, pendant 10 jours, pratiquer les activités de leur choix (paddle, canoë, kayak-polo, tir à l'arc...).

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Âge	Femme(s)	Homme(s)	Total
0/5 ans	0	0	0
6/15 ans	25	25	50
16/17 ans	5	9	14
18/25 ans	0	2	2
26/64 ans	0	0	0
65 ans et plus	0	0	0
Tous âges	0	0	0
Total	30	36	66

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 01/01/2022

Date de fin : 31/12/2022

Lieux de réalisation : Centre Social InterGénération de Longuenesse

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Nous considérons nos objectifs comme atteints. En effet, les jeunes ont su organiser leur propre séjour estival qui a pu se réaliser dans son intégralité. Les jeunes ont pu gagner en compétences et en autonomie vis-à-vis des démarches nécessaires pour la réalisation de leurs projets. De plus, certains projets ont créé des liens entre différents secteur du Centre Social tels que le secteur seniors et le secteur famille. L'un des objectifs était de réaliser des projets hors vacances scolaires ce qui a pu être fait. La majorité des projets se sont mis en place sur les périodes de vacances (période où les jeunes sont le plus présents) mais ils ont su se rendre disponible pour proposer des quelques projets hors vacances.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CGET)

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Numéro SIRET : 784035172 00021

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations :

Référence de la demande : 00139117

Libellé de la demande : 2022 - 62 - CA de Saint Omer - Bougez Jeunesse I - ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Le projet Bougez Jeunesse avait pour but d'accompagner les jeunes et les rendre acteurs du secteur jeunesse. Cela passait par la responsabilisation et l'accompagnement visant l'autonomie des jeunes. Filles comme garçons, les jeunes se sont mobilisés autour des différentes démarches nécessaires (recherches, transports, demande de devis, réunions, ...) pour la réalisation d'activités, de projets et d'un séjour estival. Par le biais de ce projet, les jeunes ont pu découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités dont l'organisation et la réalisation ont été faite par les jeunes. Les jeunes ont également été à l'initiative de projets intergénérationnels tels qu'un projet Sport/Santé avec les séniors sur lequel ils ont pu être accompagnés, ou quelques sorties découverte en famille. Les jeunes ont également organisé leur séjour estival, fin Juillet/début Août, à la base de loisirs de Saint-Fargeau où ils ont pu, pendant 10 jours, pratiquer les activités de leur choix (paddle, canoë, kayak-polo, tir à l'arc...).

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Âge	Femme(s)	Homme(s)	Total
0/5 ans	0	0	0
6/15 ans	25	25	50
16/17 ans	5	9	14
18/25 ans	0	2	2
26/64 ans	0	0	0
65 ans et plus	0	0	0
Tous âges	0	0	0
Total	30	36	66

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 01/01/2022

Date de fin : 31/12/2022

Lieux de réalisation : Centre Social InterGénération de Longuenesse

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Nous considérons nos objectifs comme atteints. En effet, les jeunes ont su organiser leur propre séjour estival qui a pu se réaliser dans son entièreté. Les jeunes ont pu gagner en compétences et en autonomie vis-à-vis des démarches nécessaires pour la réalisation de leurs projets. De plus, certains projets ont créé des liens entre différents secteur du Centre Social tels que le secteur séniors et le secteur famille. L'un des objectifs était de réaliser des projets hors vacances scolaires ce qui a pu être fait. La majorité des projets se sont mis en place sur les périodes de vacances (période où les jeunes sont le plus présents) mais ils ont su se rendre disponible pour proposer des quelques projets hors vacances.

CULTURE JEUNE ET URBAINE

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Numéro SIRET : 784035172 00021

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations :

Référence de la demande : 00181208

Libellé de la demande : 2022 - 62 - CA de Saint Omer - QE2022 : Culture Jeune et Urbaine - ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Nous avons remarqué que la culture au sein du quartier était très peu présente et variée. Malgré des salles de spectacles à proximité, les habitants sont encore trop peu à y accéder. Le projet consistait donc à favoriser l'accès à la culture en amenant des ateliers et représentations culturelles directement au sein du quartier.

Plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants et jeunes :

- Un atelier percussion africaine avec l'intervention de Manifest Action suivi d'une représentation/concert
- Un atelier football freestyle avec Remy Coquelle proposant différentes sessions d'apprentissage variant sur le niveau de difficulté entre mêlées de sessions de démonstration
- Un atelier Djing proposé par un animateur du Centre Social proposant la découverte du matériel et une initiation à la pratique

Un atelier intergénérationnel a été mis en place :

- Un atelier percus récup' avec l'Ilôt Percus proposant des initiations aux percussions avec éléments de récupération

Deux représentations intergénérationnelles ont pu être réalisées :

- Un bal dansant avec le concert d'un duo multi-instrumentistes
- Un concert du groupe Raoul et Alain reprenant les grands classiques de la chanson française

Enfin pour clôturer les festivités, nous avons organisé une journée culturelle autour de la "thématique Médiévale".

Celle-ci fut l'occasion pour l'ensemble des générations, de découvrir ou de redécouvrir des métiers d'antan (découverte de la forge ou encore du métier de maréchal ferrant...). Cette journée était agrémentée d'animations ludiques et festives avec par exemple une balade en calèche avec des chevaux du boulonnais, au sein du quartier prioritaire, permettant ainsi de faire vivre le quartier...

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Nombre approximatif total de personnes bénéficiaires : 180

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 01/07/2022

Date de fin : 01/09/2022

Lieux de réalisation : Quartier prioritaire politique de la ville Saint Exupéry / Léon Blum

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Nous considérons nos objectifs comme presque atteints. En effet l'objectif global, qui est de renforcer l'accès à la culture sur le quartier, est atteint puisqu'environ 150 personnes issues du QPV ont pu bénéficier d'ateliers et représentations culturelles. Ces derniers étaient variés et se sont étalés sur la période estivale.

Cependant, les prestataires habituels venant proposer des pratiques urbaines n'ont pas pu intervenir sur le quartier cette année. Nous n'avons donc pas pu proposer cette thématique comme nous le souhaitions au départ. Nous avons su rebondir malgré tout et proposer un contenu culturel qui a su satisfaire les jeunes et habitants du quartier.

Nous envisageons tout de même de reprendre la thématique culture urbaine à l'avenir.

IMMERSION EN FAMILLE

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Numéro SIRET : 784035172 00021

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations :

Référence de la demande : 00139158

Libellé de la demande : 2022 - 62 - CA de Saint Omer - Immersion en famille - ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle elle s'inscrit, financière ou culturelle, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.

Bien souvent, les actions parentalité sont fréquentées par les "mamans" qui s'octroient ce rôle de manière naturelle sans que cela pose une difficulté au reste de la famille.

L'idée de ce projet est de prendre en compte la famille dans sa globalité en proposant des actions non pas ciblés sur une spécificité liée à une tranche d'âge ou une fonction parentale mais bien à un projet ou action global de la famille.

Ces projets peuvent se diviser en trois axes principaux :

- les projets collectif familles
- les soirées à thème
- les événements en famille

En effet, le pouvoir d'agir des familles est bien présent dans les centres sociaux, il suffit simplement de les accompagner dans leurs idées afin de co-construire des actions familles pour tous et ainsi faciliter "l'immersion en famille" (et non pour un seul membre de la famille).

Parmi les projets réalisés en 2022

- le projet vacances en famille : séjour du 22 au 31 octobre 2022 avec volet collectif et individuel en amont à raison d'une séance par mois et cela toute l'année.

- La médiation animale en famille : 7 séances avec l'infirmière d'accro'pattes et ses animaux et 5 séances de poney

- l'été en famille : du lundi au vendredi lors de la période estivale (du 8 juillet au 5 août) avec réunion de préparation dès janvier.

- des arts, des familles (promouvoir la culture par la découverte de spectacle en partenariat avec la barcarole) : 2 spectacles sur l'année

Sorties familiales : 18 sorties familiales

- pizza games : 4 séances à raison d'une à chaque vacances scolaires

- les loisirs en famille : activité parents enfants à chaque vacances scolaires

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Âge	Femme(s)	Homme(s)	Total
0/5 ans	38	19	57
6/15 ans	32	25	57
16/17 ans	14	7	21
18/25 ans	16	8	24
26/64 ans	61	25	86
65 ans et plus	3	0	3
Tous âges	0	2	2
Total	164	86	250

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 01/01/2022

Date de fin : 31/12/2022

Lieux de réalisation : Centre social, EAJE, sorties extérieures

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Oui les objectifs sont atteints, la sortie du covid a provoqué chez les familles un engouement pour le plein air, le besoin de bouger, de faire des choses en famille.

Cet engouement est si important que de nouvelles actions non prévues ont été créées comme le pizza games et les loisirs en famille.

La médiation a un grand succès, l'infirmière voit l'évolution avec les enfants, les enfants sont obligés d'être calmes pour caresser les animaux, ne pas crier, aller doucement, séance après séance, les enfants apprennent à se maîtriser, à se concentrer.

L'ART D'ÊTRE PARENTS

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Numéro SIRET : 784035172 00021

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations :

Référence de la demande : 00139204

Libellé de la demande : 2022 - 62 - CA de Saint Omer - L'art d'être parents - ASS USAGERS DU CENTRE SOCIAL INTER-GENERATIONS DE LONGUENESSE

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Les ateliers parents enfants sont des supports pédagogiques primordiaux dans l'axe parentalité.

Sur l'année 2022, ces ateliers ont repris leurs fonctionnements "normaux" et on permis aux parents de passer un temps privilégié avec leurs enfants quelque soit l'âge de ce dernier.

En effet, il nous paraissait important d'étendre les actions parents enfants même pendant l'adolescence ce qui, jusqu'à présent n'était pas vraiment le cas.

Ces temps ont permis d'intensifier les liens familiaux, de poursuivre le parcours de la coéducation mis en place par le parent et de favoriser les échanges parents - enfants - professionnels

Détail des ateliers réalisés en 2022 :

- Autour de la petite enfance : 11 séances "chante avec moi", 4 ateliers "les petits "ART"istes", 3 séances magic santé, 3 ateliers pause créative, baby gym tous les mercredi matin

- Autour de l'enfance : la pause créative initialement prévu une journée à chaque vacance scolaire a évolué en 2022 pour le groupe parents enfants + de 6 ans

En effet, les familles, nous ont sollicité pour intensifier les actions parents enfants durant les vacances, nous avons donc doublé cet atelier qui de ce fait à lieu deux à trois fois à chaque vacance scolaire.

Au total 16 sessions ont eu lieu, une moyenne de 20 personnes (enfants et parents) à chaque session.

3 séances magic santé (Pour 2022 nous sommes restés vigilant, les familles sont reparties avec leurs plats préparés chez elle. En 2023 on pourra à nouveau manger sur place.)

- Autour de l'adolescence : la pause créative jumelé à l'activité des plus de 6 ans, l'ado'ratoire mis en place de façon expérimentale à raison de 2 séances sur le dernier trimestre en parallèle à la formation de la référente famille. Ce dernier sera présent en 2023

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Âge	Femme(s)	Homme(s)	Total
0/5 ans	36	25	61
6/15 ans	16	4	20
16/17 ans	0	1	1
18/25 ans	13	1	14
26/64 ans	37	10	47
65 ans et plus	0	0	0
Tous âges	0	0	0
Total	102	41	143

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 01/01/2022

Date de fin : 31/12/2022

Lieux de réalisation : Le centre social, TEAJE,

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Oui les objectifs sont atteints. En effet, les différentes actions mises en place dans ce projet ont permis d'accompagner les parents dans les différentes étapes du développement de leur enfant quel que soit l'âge de ce dernier.

Les liens parents enfants sont privilégiés et le lien social entre familles est développé.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CAF)



COMPTE-RENDU FINANCIER DE SUBVENTION

Référence de la demande : 00009595

Libellé de la demande : Appel à projet "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" (CLAS) - CENTRE SOCIAL INTER-
GÉNÉRATIONS

Date du compte-rendu financier : 08/09/2022 18:10:07

Demandeur :

Nom : CENTRE SOCIAL INTER-GÉNÉRATIONS
Numéro SIRET : 784035172 00021
Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Bilan de réalisation du projet CLAS :

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Nous considérons nos objectifs comme atteints. Plus de 70 enfants et jeunes ont pu participer au CLAS et développer des connaissances et compétences. Le livret de suivi nous a permis de voir l'évolution individuelle de chacun (auto-évaluation).

Les parents ont pu s'impliquer sur certains temps d'activités et bénéficier d'actions abordant notamment les troubles de dys. Des restitutions ont été réalisées : l'une ne pouvant pas accueillir de parents (cause COVID) a été enregistrée et l'autre, en fin d'année, a pu accueillir les parents et récompenser les enfants.

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Nom de la structure Centre Social Inter-
Génération de
Longuenesse

Numéro de la voie
Complément de voie
Type de la voie Rue
Nom de la voie BRUEGHEL
Complément d'adresse
Code postal 62219
Commune LONGUENESSE

DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE REELLE DU PROJET

Calendrier de mise en œuvre

Date de début de mise en oeuvre du projet 02/09/2021
Date de fin de mise en oeuvre du projet 01/07/2022
Nombre de semaines d'activité réalisées dans l'année 36
Existe-t-il des écarts entre le prévisionnel et le réel, concernant le calendrier ou le nb de semaines d'activité dans l'année ?
..... NON
Précisez-en les raisons

Moyens humains mobilisés pour l'animation du projet CLAS

Actions de concertation et de coordination avec les autres acteurs de territoire

Quelles articulations avez-vous mises en œuvre autour du Clas avec les différents acteurs du territoire ? ... Voyage scolaire au Centre d'Astronomie Saint Michel l'Observatoire (CM1-CM2)

Actions autour des troubles de Dys

Avec quels acteurs (notamment les acteurs éducatifs) du territoire ?Ecole Léon Blum
Les Fées des Dys
Réseau Parentalité 62

Existe-t-il des écarts entre le prévisionnel et le réel ?NON

Expliquez-en les raisons

LIBRE EXPRESSION

Globalement, quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre de votre projet Clas ? Le projet CLAS reste une réussite au niveau quantitatif et qualitatif. Nous avons atteint la quasi totalité de nos objectifs. Nous visons désormais une plus grande fréquentation de collégiens et une augmentation des actions à destination des parents.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans le cadre de votre projet Clas ? Il nous est toujours difficile de retrouver une bonne fréquentation de collégiens même si nous sommes sur la bonne voie.

REAAP : COMITE LOCAL AUDOMAROIS

Nombre d'intervenants prestataires :

3

Existe-t-il des écarts entre le prévisionnel et le réel, concernant les moyens humains ? :

OUI

Précisez-en les raisons :

Dans les intervenants Bénévoles il y a les partenaires du territoire qui ce sont mobilisés sur l'action.
Il y a 16 intervenants partenaires et 5 intervenants bénévoles.

Evaluation de l'action

Quels indicateurs de mesure d'évaluations avez-vous utilisé ? :

Pour évaluer l'action auprès des familles nous avons distribué un questionnaire de satisfaction aux familles pour nous donner leur avis sur l'après-midi.

Nous nous sommes basés sur 3 questions :

3 choses qu'ils ont aimé sur l'après-midi

2 mots pour définir l'après-midi :

Des pistes ou envies pour la prochaine fois :

Nous prenons aussi en compte le retour des partenaires du Réseau Parentalité comme indicateur de mesure de cette action.

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

L'ensemble des participants est satisfait de l'organisation de cet événement.

3 choses que j'ai aimé dans l'après-midi :

" Le HIP-HOP", les jeux de société, l'atelier cadre, les photos, le jeux des planètes, le Graf, l'atelier photo, l'atelier carte postale, le sport, l'accueil, les professionnels hyper sympas, le partage, la joie et les rires, toutes les animations, la danse, être en famille, beaucoup de choix dans les ateliers"

Paroles de participant es :

- " Passer du temps avec mes petites filles"

" Profiter de mes enfants"

" Un après midi qui permet de passer du temps avec ma famille"

" Faire une pause dans le quotidien, passez des moments en famille différemment"

Les mots qui reviennent le plus pour définir l'après-midi :

" La convivialité, sympa, agréable, super, joyeux, profiter, amour, diversité, chouette....."

Les familles souhaitent que ce temps soient remis en place en 2023.

Retour des partenaires :

" LA petite lessive en famille" " La couleur de tes rêves" Moment de partage parents/enfants. Les parents ont créé aussi leur rêve. Communication et expression des parents.

Entendre les rêves des parents et des enfants.

On est dans la communication parents/enfants.

Bon moment.

Bien vécu de l'après-midi. Bon moment avec les familles. Familles hyper contentes de l'après-midi, Atelier carte postale de la brouette bleue.

Que du positif de la part des familles

Bien vécu, un peu cocooning. Format et dispositions. Permet de voir les familles autrement. Jeux des émotions. Des parents qui se posent pour jouer avec les enfants, parfois ils souhaitaient que l'on s'inclue dans les jeux. " Jeu la planète des émotions"

Présence des grands-parents. Jeu totem, pour travailler sur les qualités.

Il se passe plein de choses sur ces journées là, cela permet d'ouvrir des possibilités. " Ca permet de nous remettre en question sur le regard que l'on peut porter sur nos familles" .

On les voit en interaction.

" La personne est là en tant que elle même"

" Ca nous permet de se remettre en question et d'avouer que l'on se trompe"

" Chacun prend sa place naturellement, arrive avec des choses qu'il maîtrise"

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

Les partenaires du territoire se sont réunis toute la journée afin d'organiser différents temps dans le cadre du lancement de la Semaine de la Parentalité 2022.

Les partenaires tenaient des « stands » jeux afin de faire connaissance avec les familles.

Différentes thématiques ont pu être abordées : le bonheur, les émotions, le harcèlement scolaire ... Les familles ont pu rencontrer : l'association Community, l'espace socioculturel de la lys, l'EPDEF, le Programme de réussite éducative, le Centre de planification familial, l'assistance sociale du collège Jean-Jaurès de Aire-Sur-La-Lys, l'association d'aide à domicile des caps et des marais d'Opale, l'Arrêt Création de Fléchin, l'équipe des centres sociaux connectés...

Les mots d'ordres de l'après-midi étaient : partage, rire, et découverte !

Les objectifs de l'action étaient de :

-De créer du lien entre les membres d'une même famille mais aussi avec d'autres familles, Faciliter la communication dans la famille. Créer du lien parent/enfant, parent/adolescent : Les familles ont pu partager des moments autour de plusieurs activités de jeux, de temps calme, d'un stand photos ... Les échanges de l'après étaient détendus, on sentait une sérénité régner dans la salle autant pour les parents que pour les enfants.

-De créer du lien avec les partenaires du territoire : Le fait que les partenaires du territoire animent un atelier permet aux familles de voir les partenaires dans une posture différente que celle dans laquelle ils ont l'habitude de les voir mais permet aussi e créer un lien avec des familles que les partenaires ne connaissent pas encore.

- Créer des liens d'interconnaissance entre partenaires : Le fait de préparer la journée ensemble permet aux partenaires de créer de nouveaux liens et de pouvoir se connaître encore plus.

- Favoriser la mixité sociale

Au vu des retours des partenaires et les objectifs fixés, l'action est une réussite d'autant plus que les familles redemandent une action similaire pour 2023.

Avec quelques axes à améliorer notamment une salle plus grande.

REAAP : LES FAMILLES AU CŒUR DES PROJETS

Bilan de l'action 1

Intitulé de l'action :

L'été en famille

Evaluation de l'action

Quels indicateurs de mesure d'évaluations avez-vous utilisé ? :

cahier de présence
mur d'expression
nombre de familles et de nouvelles familles
lien avec les partenaires
implication des familles

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

L'après Covid a eu un impact que nous n'avions pas anticipé. En effet, les familles adhérentes étaient en forte demande de reprendre des activités parents enfants, elles ont donc dès le départ étaient très investis dans les réunions de préparation dès janvier et ce sont très rapidement inscrite sur l'action.

De plus, elles en ont fortement parlé autour d'elles ce qui a provoqué un effet boule de neige et incité de nombreuse nouvelles familles a adhérer à cette action.

Nous avons fait le choix de refuser personnes mais nous avons du revoir notre fonctionnement interne afin de ne pas mettre en difficultés l'équipe

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

Les familles sont en forte demande de ce type d'action, elles sont de plus en plus nombreuses à s inscrire sur cette action, pour 2023 nous allons réfléchir afin d'homogénéiser certaines activité en divisant le groupe en deux et ainsi garantir une sortie de qualité

Bilan de l'action 2

Objectif de l'action

Intitulé de l'action :

le rendez vous des familles

Evaluation de l'action

Quels indicateurs de mesure d'évaluations avez-vous utilisé ? :

cahier de suivi
nombre de familles
nombre d'enfants
nombre de séances
implication des familles

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

l'implication des familles a permis de réajuster le projet vers des actions parents enfant qui leurs convenez mieux. En effet, sur l'année le nombre de séance à quelques peu diminuer mais l'intérêt des familles était plus important et de ce fait elles étaient plus nombreuses

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

L'implication et le pouvoir d'agir des familles sont un véritable moteur pour le projet et sont primordiale. En effet, le projet 2022 a connu de multiples réajustements quand aux actions parents enfants avec la création de nouveaux ateliers (pizza games et loisirs en famille) et le report de l'action autour des arts du cirque.

Grace à cela, les familles s'aperçoivent que leurs paroles sont entendues et prises en comptes, ce qui a un effet non négligeable sur leur implication et participation

Bilan de l'action 3

Objectif de l'action

Intitulé de l'action :

un rêve, un projet, une opportunité

nombre de projets réalisées
nombre de famille touchées
nombre de personnes touchées
nombre de jury réalisés
qualité de la thématique choisie
implication de la famille

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

L'implication des familles restent un indicateur important de ce projet, cependant il est important que la référente famille dédramatise le "parcours dépôt dossier et jury" afin d'encourager davantage les initiatives familiales et d'atténuer les peurs et les craintes.

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

seul 2 projets ont été déposés cette année; nous remarquons qu'il est plus facile pour les familles de se créer en petit groupe pour déposer un projet. La notion du jury reste encore une étape pour certaines familles qui ont du mal à franchir cette étape et préfère renoncer à cette action: il faut donc continuer à dédramatiser la "notion de jury" et poursuivre l'accompagnement des familles

Bilan de l'action 4

Objectif de l'action

Intitulé de l'action :

Ensemble= Famille

Evaluation de l'action

Quels indicateurs de mesure d'évaluations avez-vous utilisé ? :

Nombre de familles
Nombre d'enfants
Nombre de participation
Nature des échanges
Cahier de suivi séances

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

Les familles sont très participatives, sur certaines activités nous avons dû stopper les inscriptions. Les papas sont beaucoup plus présents sur les sorties ou les goûters parent/enfant.

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

La sortie des restrictions du covid a favorisé les inscriptions aux différents ateliers, nous avons senti chez les familles un réel besoin de sortir de chez eux, de renouer avec l'extérieur et de faire des choses en famille.

Sur l'atelier bois les mamans n'en revenaient pas d'avoir réussi à faire seule leur kamishibai. La formation des parents à bien plu et donné des clés aux parents qui en avaient besoin. Les ateliers "Famille en couleurs" (activité manuelle parent/enfant) fonctionnent très bien, nous devons souvent refuser des familles, mais nous les inscrivons automatiquement pour le prochain atelier, nous allions également à cet atelier une séance de parcours psychomoteurs, afin que les enfants se dépensent durant 30 mn mais nous demandons aussi aux parents de les accompagner, et de les surveiller, de poser le téléphone portable afin d'être complètement focaliser sur leur enfant, de lui donner toute l'attention dont il a besoin. Cette année nous avons pu remettre en place les deux goûters de Noël (avec les petits et avec les grands).

Bilan de l'action 5

Objectif de l'action

Intitulé de l'action :

Séjour dans le Jura

Evaluation de l'action

Quels indicateurs de mesure d'évaluations avez-vous utilisé ? :

sur l'individu :

- réalisation du projet
- rendre acteurs l'ensemble de la famille
- permettre aux personnes d'acquérir des compétences
- respecter le contrat d'engagement signé tripartite (famille-CS-CAF)
- prise d'autonomie et de responsabilité
- favoriser les liens familiaux et intergénérationnel

sur le groupe :

- création d'un dynamique de groupe
- développement de l'entraide et la solidarité
- favorise la vie en communauté
- développement du savoir vivre

sur le centre social :

- promouvoir le quartier
- action de coopération et de solidarité

sur le territoire:

- reconnaissance du projet et de son effet par les politiques
- impact vers d'autres territoires grâce à la presse et aux réseaux sociaux
- soirée souvenir de vacances

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

Pour la deuxième année consécutive , ce séjour intergénérationnel fut une réussite. Ce projet permet de créer une véritable action de solidarité , d'entraide et de valorisation de chacun.

Chaque famille ou seniors trouve sa place , les liens sociaux sont renforcés, de réelles amitiées et action de co education apparaissent ; la prise d'initiative et le vivre ensemble sont très présent.

Par ailleurs , le contrat d'engagement permet à chaque personne de s'investir de manière équitable et constant , la parole de chacun est importante et entendu quelques soient l'âge et les possibilités de chacun : le plus important est de prend part au projet .

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

Cette action a été repéré par la fédération national des centre sociaux qui nous ont invité en décembre 2022 à venir témoigner à Paris de la richesse de ce projet et le coté "inter-générationnel". En effet, nous sommes le seul Centre social de France à proposer des séjours intergénérationnel , la plus values et les impacts de ce projet sont très riches ; nous avons pu échanger avec d'autres structures ce jour là et susciter l'envie à d'autres centres sociaux de tenter ce type de projet.

Nous serons également présent sur un table ronde en mai 2023 afin de témoigner sur les valeurs de ce type de projet.

REAAP : VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Evaluation de l'action

Quels indicateurs de mesure d'évaluations avez-vous utilisé ? :

Pour évaluer le projet, nous avons distribué un questionnaire demandant aux participants plusieurs questions :

Ce que je retiens de la journée : quelques retours de la journée.

Ce que j'ai apprécié dans le colloque :

Suite à cette journée j'ai besoin de :

Ainsi que le retour des parents et partenaires ayant participé au colloque.

L'idée du colloque était de pouvoir diffuser un message de prévention autour de la thématique des violences faites aux enfants. Avant ce colloque nous avons organisé un café des parents afin de pouvoir préparer cette journée avec eux et de pouvoir aborder le sujet en petit groupe.

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

Quelques retours sur la journée :

Ce que je retiens de la journée :

" Je me suis retrouvée dans les échanges et dans la pièce de théâtre"

Les notions juridiques, psychologiques et sociales."

"Les ouvrages sur le sujet"

" Beaucoup d'informations"

" La découverte des nouveaux partenaires, de mettre un visage sur un nom et de mieux comprendre les situations"

" Que l'on est pas seule sue tous les parents peuvent craquer"

" J'ai pris conscience de beaucoup de choses, aucun parent n'est à l'abris de craquer mais il y a des structures pour nous aider"

Ce que j'ai apprécié dans le colloque :

"Les comédiens ont transmis avec émotion des réalités que vivent les familles"

" La complémentarité des intervenants"

" La table ronde"

"La mise en scène qui m'a aidé à comprendre"

"Les échanges et les pièces de théâtre"

Suite à cette journée j'ai besoin de :

"Tous remettre à plat et réfléchir à ce que j'ai entendu"

"Me renseigner sur l'impact et l'accompagnement proposé aux enfants victimes des violences parentales"

"Approfondir ce qui a été abordé"

"Poursuivre ce genre d'action"

"Partager et échanger les informations pour aider au mieux les enfants de l'avenir"

Les parents présents lors du colloque ont envie de continuer ce genre d'actions de prévention.

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

Ce colloque se voulait comme une ouverture pour aborder la thématique sur le territoire audomarois, afin donner un niveau d'informations aux parents et partenaires du territoire.

La thématique sera abordé en 2023 sur d'autres actions en territoire.

Le projet a en partie répondu aux attentes des participants avec un bémol sur l'intervention du matin qui a divisé les participants.

En effet, certains ont trouvé qu'elle c'était un peu éloignée de la thématique de base.

La présence de la compagnie de théâtre, le facilitateur graphique a permis une compréhension plus tactile des sujets abordés, et de laisser une trace avec un visuel qui permettra d'être ré-utilisé sur le territoire.

Ce qui a aidé à la réalisation du projet et à la présence des parents c'est le café des parents réalisé la semaine avant le colloque pour aborder la thématique avec les parents.

Bilan de l'action 2

Objectif de l'action

Intitulé de l'action :

Soirée théâtre débat violences intrafamiliales

Evaluation de l'action

Quels indicateurs de mesure d'évaluations avez-vous utilisé ? :

- La participation au débat
- Le retour des participants
- Recueil de paroles

Indiquez les résultats de l'évaluation au regard des indicateurs de mesure retenus :

Après la pièce de théâtre les échanges ont été très riches, parole s'est libérée facilement, de beaux échanges ont eu lieu. Les familles ont beaucoup échangé avec la compagnie, car cela a fait écho à des histoires de vie.

Quelques témoignages :

- " Beaucoup d'émotions"
- "Super, j'ai appris beaucoup de choses, très touchant"
- "Permettre de mettre des mots sur des maux"
- "Super, j'ai beaucoup appris"
- "Excellent, la pièce comme le débat"
- "Merci grâce à vous j'ai ouvert les yeux sur les violences que j'ai subi"

Quelques retours de partenaires :

- "Bonne soirée pleine d'échanges, le débat c'est lancé rapidement, beaucoup d'émotions dans la salle"
- "des dames sont venues et ont pris conscience de l'importance de continuer leurs démarches"
- "Prendre le micro pour parler devant tout le monde ce n'est pas toujours évident certaines personnes n'ont pas osé prendre la parole"

On peut remarquer dans les retours des participants que la soirée théâtre-débat a eu un impact et que la thématique doit être encore abordé sur le

Quel bilan général tirez-vous de votre action :

On peut remarquer dans les retours des participants que la soirée théâtre-débat a eu un impact et que la thématique doit être encore abordé sur le territoire, ce qui rejoint également la parole des acteurs en territoire qui nous rapporte le nombre de situation de violences conjugales.

Une soirée qui comme écrit dans les résultats, nous montre que la soirée théâtre a eu un impact sur le parcours de personnes victimes ayant assisté à la soirée, certaines ont repris leur parcours d'accompagnement et d'autres l'ont commencé.

Au vu des retours des participants et des partenaires le projet 2022 a bien fonctionné, les actions autour des violences intrafamiliales continueront en 2023.

NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

ANNEXE AU COMPTE-RENDU FINANCIER : Bilan qualitatif de l'action

Veillez décrire en quoi précisément a consisté l'action :

Trois grands temps forts ont été organisés afin de promouvoir la sensibilisation, découverte et participation d'un large public aux pratiques sportives Olympiques (sports classiques, innovants et handisports), au handicap et au bien-être tout en respectant les enjeux de citoyenneté liés à l'environnement et aux comportements éco-responsables.

Le premier a pris la forme de cérémonie d'ouverture des Quartiers Écolympiques avec un concert d'ouverture et de clôture de la journée, des ateliers créatifs de récup' sur la thématique olympique, l'intervention du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), d'associations/clubs sportifs locaux (carabine, vélo...), jeux gonflables sportifs, initiation danses sportives (zumba, pound), initiation au handisport.

Le second, sous forme de journée « d'épreuves », proposait des jeux gonflables sportifs, des ateliers de sports innovants et sports olympiques, des ateliers créatifs et de récupération sur la thématique olympique, des adaptations de sports en utilisant de l'eau (pour lutter contre la chaleur)...

La troisième, sous forme de clôture, présentait un atelier créatif de récupération sur la thématique olympique, une initiation et démonstration football freestyle, des jeux gonflables sportifs, de l'initiation équestre, des ateliers sportifs (tennis de table, tennis ballon, badminton, babyfoot...), photomaton olympique...

Pour l'aspect écologique, notre buvette proposait des produits locaux et un objectif « d'aller vers le zéro déchets » (utilisation d'éco-cups, bouteilles consignées ou réutilisables...), l'atelier créatif proposait uniquement des éléments de récupération, ...

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

Nous considérons nos objectifs comme atteints. En effet nous avons su mobiliser des acteurs locaux (associations, clubs...) et fédérer les habitants autour des thématiques telles que les sports olympiques et l'handisport. La forte réduction des déchets sur nos actions et la sensibilisation à la consommation locale sont des objectifs également atteints et nous amènent désormais à aller encore plus loin dans la pratique et la sensibilisation aux gestes éco-responsables.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics-cibles) ?

Le public ciblé par nos actions est un public intergénérationnel. Nous estimons le nombre de bénéficiaires à 1000 personnes.

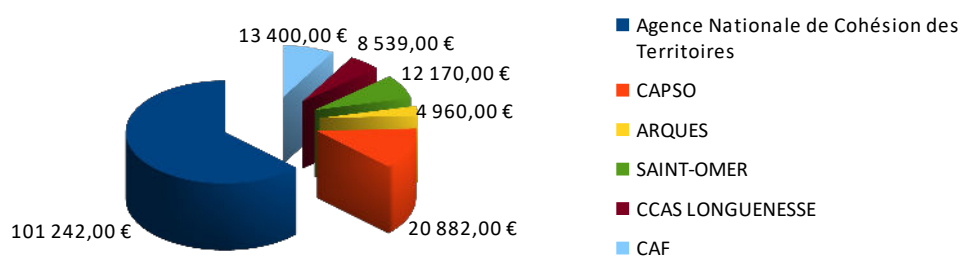
ANNEXE 3 – LE PRE EN 2022

Le coût annuel moyen du PRE est de 160 000,00 euros. Le dispositif bénéficie du soutien financier stable de l'état via l'appel à projet Politique de la Ville et de la Caisse d'Allocation Familiale. Les communes et la CAPSO consolident le budget annuel. En 2021, et compte tenu du transfert au 1^{er} juillet, ces dernières ont versées au CCAS 50% de la subvention prévisionnelle.

BUDGET GLOBAL PRE 2022 → Idem 2021	161 193,00 €
Répartition	
Agence Nationale de Cohésion des Territoires	101 242,00 €
CAPSO	20 882,00 €
ARQUES	4 960,00 €
SAINT-OMER	12 170,00 €
CCAS LONGUENESSE	8 539,00 €
CAF	13 400,00 €

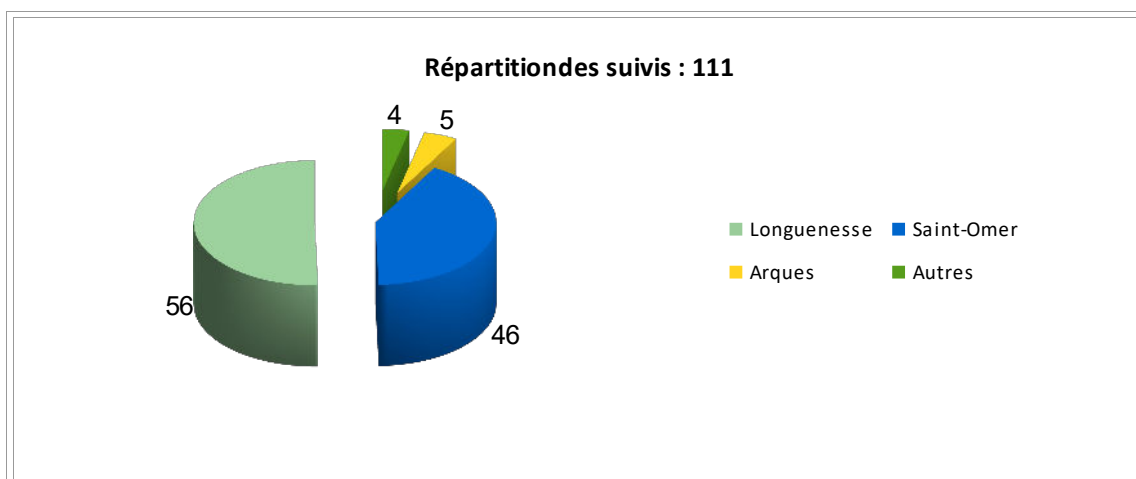
Financement du P.R.E. 2022 : 161 193,00 €

Répartition

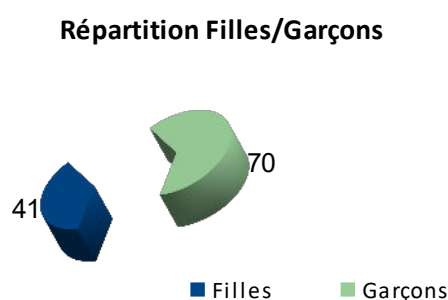


Nombre de suivis par commune

	Nombre	%
Longuenesse	56	50,45%
Saint-Omer	46	41,44%
Arques	5	4,50%
Autres	4	3,60%
Total	111	



Répartition Filles/Garçons	
Filles	41
Garçons	70
	111



➤ Les actions 2022

- Colonie
- Thérapie familiale / entretien systémique
- Art thérapie (un groupe de mamans, des suivis individuels et des groupes famille)
- Des suivis individuels en psychopédagogie positive
- Un groupe de rencontre de parents sur le thème « Rivalités frère/sœur »- et « trop strict trop cool »
- Des interventions en café des parents au sein d'établissements scolaire sur la gestion des écrans
- La participation à plusieurs sessions de prévention des noyades
- Un groupe en école avec intervention d'une orthophoniste pour travailler le langage chez les plus petits
- La participation au séjour 62Elle via le CDOS
- Le CLÉA
- L'investissement au projet Colloque « violence des parents sur leurs enfants : En parler, Prévenir, Agir »

ANNEXE 4 - L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'APA est une prestation en nature accordée par le Président du Conseil Départemental.

A domicile, son objectif est de rémunérer :

- un ou plusieurs salariés,
- un service d'aide à domicile agréé ou autorisé (prestataire et mandataire),
- une personne autorisée à accueillir le bénéficiaire à son domicile à titre onéreux (accueillant familial agréé).

Elle permet également de financer des dépenses liées :

- à l'incontinence,
- au portage de repas,
- à la téléassistance,
- à des aides techniques,
- à l'adaptation du logement,
- aux dispositifs de répit et de relais des proches aidants.

En établissement, elle sert à payer une partie du forfait dépendance. C'est l'établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (**Ehpad**) qui s'occupe des démarches. L'allocation est versée directement à l'Ehpad.

Les conditions d'attribution

Pour bénéficier des l'APA, il est nécessaire :

- d'avoir 60 ans ou plus
- de résider en France
- d'avoir besoin d'être aidé dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Il n'y a pas de plafond de ressources.

Les démarches

Le dossier peut être retiré auprès de :

- la Mairie du domicile ou CCAS ou CIAS
- la Maison de l'autonomie de l'Audomarois
- le Centre Local d'Information et de Coordination,
- les services d'aide à domicile.

Il doit être déposé avec les pièces justificatives à la Mairie du domicile ou au CCAS ou CIAS. Il est ensuite transmis au Conseil Départemental.

La demande est instruite par une équipe médico-sociale du Conseil Départemental. Elle se rend au domicile du demandeur pour évaluer le degré de perte d'autonomie et propose un plan d'aide personnalisé.

Le délai d'instruction est de 2 mois à partir de la date d'enregistrement du dossier complet.

Les montants

Le montant est fixé en fonction du degré de perte d'autonomie calculé avec la grille AGGIR.

GIR 1 dépendance totale	1 742,34 € maximum/mois
GIR 2 dépendance partielle	1 399,03 € maximum/mois
GIR 3 autonomie locomotrice partielle, autonomie mentale totale	1 010,85 € maximum/mois
GIR 4 besoin d'aide pour les transferts, la toilette et les repas	674,27 € maximum/mois
GIR 5 et 6	Pas de prise en charge

Une somme reste à la charge du bénéficiaire, sauf si ses revenus sont inférieurs à l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (A domicile : 813,39 €/mois).

L'allocation au répit est de 508,23 €/mois maximum sur 12 mois.

Enfin, il existe un dispositif de relais en cas d'hospitalisation de l'aidant principal : 1 012,76 € par hospitalisation.

Selon la Drees (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques), le montant moyen des plans de financement s'élève à 533,00 € par mois, dont 80% pris en charge par le département et 20% de reste à payer pour la personne âgée. L'APA est versée en moyenne durant 2,9 ans pour les hommes et durant 3,9 ans pour les femmes.

La grille AGGIR est utilisée dans le cadre d'une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). Elle mesure les capacités de la personne âgée à accomplir :

- 10 activités corporelles et mentales, dites activités discriminantes, et*
- 7 activités domestiques et sociales, dites activités illustratives.*

GIR → permet de mesurer le niveau de perte d'autonomie des personnes âgées. Elle permet de cerner les besoins d'une personne âgée dépendante et ainsi d'adapter à sa situation les services d'une aide à domicile.

A savoir que l'APA n'est pas cumulable avec l'aide ménagère et l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et la Majoration pour Tierce Personne (MTP) servie par la Sécurité Sociale.

L'APA ne fait pas l'objet de recours sur succession ou donation et n'est pas soumis à l'obligation alimentaire.

Il existe une procédure d'urgence. Lorsque l'APA est attribuée à l'issue d'une procédure d'urgence, le montant perçu par le bénéficiaire correspond à une somme forfaitaire équivalente à la moitié du montant maximum du plan d'aide prévu pour le GIR 1, soit 873,79 €/mois (montant en vigueur au 1er janvier 2021). Cette avance est versée jusqu'à la décision sur le fond. Elle s'impute sur les montants de l'APA qui seront versées ultérieurement, une fois la situation régularisée. Cette mesure est rare et ne peut pas être décidée par le bénéficiaire ou le CCAS. Elle se met en place à la demande de l'hôpital ou la Maison de l'Autonomie.

ANNEXE 5 - Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP)

Afin de déterminer l'éligibilité de la demande aux aides alimentaires, un calcul appelé «quotient» est opéré par les services du CCAS. Celui-ci est déterminé à partir de l'ensemble des ressources du foyer, le mois de la demande (hors bourses scolaires et allocation de rentrée scolaire). Ces ressources sont ensuite diminuées du montant du loyer hors charges ou de l'échéance du prêt immobilier (quotient).

En fonction du nombre de personnes composant et vivant au foyer, l'aide mensuelle apportée par le CCAS est fixée comme suit :

Nombre de personne au foyer (catégorie)	Plafond		Attribution partielle 1		Attribution partielle 2		Attribution Zéro	
	Quotient	Attribution	Quotient	Attribution	Quotient	Attribution	Quotient	Attribution
1	Q ≤ 490	65,00 €	491<Q<510	50,00 €	511<Q<529	35,00 €	Q>530	0,00 €
2	Q ≤ 620	75,00 €	621<Q<660	55,00 €	661<Q<699	45,00 €	Q>700	0,00 €
3	Q ≤ 810	80,00 €	811<Q<850	60,00 €	851<Q<899	45,00 €	Q>900	0,00 €
4	Q ≤ 1 000	85,00 €	1 001<Q<1 040	65,00 €	1 041<Q<1 099	50,00 €	Q>1 100	0,00 €
5	Q ≤ 1 200	90,00 €	1 201<Q<1 250	70,00 €	1 251<Q<1 299	55,00 €	Q>1 300	0,00 €
6	Q ≤ 1 400	95,00 €	1 401<Q<1 450	75,00 €	1 451<Q<1 499	60,00 €	Q>1 500	0,00 €
7	Q ≤ 1 600	100,00 €	1 601<Q<1 650	80,00 €	1 651<Q<1 699	65,00 €	Q>1 700	0,00 €
8	Q ≤ 1 800	110,00 €	1 801<Q<1820	85,00 €	1 821<Q<1 899	70,00 €	Q>1 900	0,00 €
9	Q ≤ 2 000	110,00 €	2 001<Q<2 020	85,00 €	2 021<Q<2 099	70,00 €	Q>2 100	0,00 €
10	Q ≤ 2 300	110,00 €	2 301<Q<2 350	85,00 €	2 351<Q<2 399	70,00 €	Q>2 400	0,00 €

En novembre 2016, une refonte des barème a été décidé par la Commission du CCAS. Les plafonds d'attribution ont, de ce fait, augmenté et les aides possibles ont été revalorisées à la hausse.

Afin d'assurer l'équité entre tous les demandeurs, la durée d'attribution de l'aide alimentaire par CAP varie en fonction de l'âge de ces derniers. Cependant, selon les données recueillies lors du dépôt du dossier il est possible que cette durée soit diminuée ou augmentée.

Durée d'attribution des CAP	
Moins de 39 ans	3 mois
De 40 à 49 ans	4 mois
De 50 à 59 ans	5 mois
A partir de 60 ans	6 mois

ANNEXE 6 – Barème des aides funéraires

Barème Aides Funéraires (à compter de janvier 2018)						
Nombre de personne au foyer	Plafond	Attribution totale	Plafond	Attribution partielle	Plafond	Attribution Nulle
1	Q ≤ 765	400,00 €	766<Q<794	200,00 €	Q < 795	0,00 €
2	Q ≤ 990	400,00 €	991<Q<1049	200,00 €	Q<1050	0,00 €
3	Q ≤ 1 275	400,00 €	1276<Q<1349	200,00 €	Q<1350	0,00 €
4	Q ≤ 1 560	400,00 €	1561<Q<1649	200,00 €	Q<1650	0,00 €
5	Q ≤ 1 875	400,00 €	1876<Q<1949	200,00 €	Q<1950	0,00 €
6	Q ≤ 2 175	400,00 €	2176<Q<2249	200,00 €	Q<2250	0,00 €
7	Q ≤ 2 475	400,00 €	2476<Q<2549	200,00 €	Q<2550	0,00 €
8	Q ≤ 2 730	400,00 €	2731<Q<2849	200,00 €	Q<2850	0,00 €
9	Q ≤ 3 030	400,00 €	3031<Q<3149	200,00 €	Q<3150	0,00 €
10	Q ≤ 3 525	400,00 €	3526<Q<3599	200,00 €	Q<3600	0,00 €

ANNEXE 7 - Classes de découverte, de neige, vertes, colonies : barème

Aides financières – Montants & Plafonds		
Quotient familial	Participation financière	Plafond/coût du séjour réclamé à la famille
0 à 617	50,00 €	50,00%
618 à 850	40,00 €	40,00%
851 à 1 000	30,00 €	30,00%

Colonie – Aides financières		
Quotient familial	Hiver	Eté
0 à 617	250,00 €	250,00 €
618 à 1 000 (800 pour l'été)	130,00 €	50,00 €

ANNEXE 8 - Le portage de repas **Condition d'attribution et de fonctionnement**

Service ouvert aux personnes :

- domiciliées à Longuenesse,
- âgées de 60 ans et plus ou,
- handicapées ou,
- temporairement invalides et/ou accidentés (certificat médical nécessaire)

Fonctionne du Lundi au Dimanche y compris pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Repas confectionnés par une société de restauration et livrés prêts à réchauffer en emballages individuels et plateau.

Prix selon les revenus 5,50 € à 7,90 € pour le portage à domicile.

ANNEXE 9 - L'Aide financière pour le paiement des factures d'eau **« Le fonds d'eau »**

Les aides sont accordées à titre personnel. Chaque demandeur doit donc justifier de son identité et, le cas échéant, de celle des membres de sa famille, de sa situation familiale (justificatifs à fournir). Les ressources de toutes les personnes présentes dans le logement sont prises en compte dans le calcul du droit.

L'aide « Fonds d'eau » peut être accordée à toutes les personnes remplissant les conditions de nationalité ou de séjour sur le territoire français. Les personnes de nationalité étrangère doivent être en mesure de présenter les pièces ou justificatifs sous couvert desquels elles sont autorisées à circuler ou à séjourner en France.

Le fonds Eau n'est utilisable que pour les abonnés du service public d'eau de la CAPSO géré par la Société des Eaux de Saint Omer.

Les ressources du foyer ne doivent pas dépasser le barème fixé ci-dessous.

La dette pour laquelle une demande d'aide financière est sollicitée doit être de l'année en cours ou précédente. Pour les dettes de plus de deux ans, l'aide financière ne pourra être sollicitée.

Un point est fait avec les partenaires afin de s'assurer qu'un autre dispositif ne soit mieux adapté (FSE, secours associatifs etc...).

Le but est d'améliorer la situation financière du demandeur dans sa globalité. En ce sens, selon l'évaluation de la situation budgétaire de la personne, une orientation vers l'instruction d'un dossier de surendettement peut être envisagée.

Le montant maximum attribué ne peut excéder 200€.

Si le montant de la facture dépasse ce montant, un délai de paiement est mis en place avec la société des eaux de Saint-Omer.

L'aide « Fonds d'eau » n'est accordée qu'une seule fois par foyer.

Le montant de l'aide accordée sera directement versé au compte de l'abonnée.

Choix 1 Barème Fond d'eau Attribution Partielle et Totale :

	100,00%		Partiel 1		Partiel 2		Pas de droit	
	Plafond	Attribution	QUOTIENT	Attribution	QUOTIENT	Attribution	QUOTIENT	Attribution
1	Q<=490	200,00€	491<Q<510	150,00 €	511<Q<529	100,00€	Q>530	0,00 €
2	Q<=620	200,00 €	621<Q<660	150,00 €	661<Q<699	100,00 €	Q>700	0,00 €
3	Q<=810	200,00 €	811<Q<850	150,00 €	851<Q<899	100,00 €	Q>900	0,00 €
4	Q<=1000	200,00 €	1001<Q<1040	150,00 €	1041<Q<1099	100,00 €	Q>1100	0,00 €
5	Q<=1200	200,00 €	1201<Q<1250	150,00 €	1251<Q<1299	100,00 €	Q>1300	0,00 €
6	Q<=1400	200,00 €	1401<Q<1450	150,00 €	1451<Q<1499	100,00 €	Q>1500	0,00 €
7	Q<=1600	200,00 €	1601<Q<1650	150,00 €	1651<Q<1699	100,00 €	Q>1700	0,00 €
8	Q<=1800	200,00 €	1801<Q<1820	150,00 €	1821<Q<1899	100,00 €	Q>1900	0,00 €
9	Q<=2000	200,00 €	2001<Q<2020	150,00 €	2021<Q<2099	100,00 €	Q>2100	0,00 €
10	Q<=2300	200,00 €	2301<Q<2350	150,00 €	2351<Q<2399	100,00 €	Q>2400	0

ANNEXE 10 - Le Contrat Local Accompagnement à la Scolarité

Le CLAS est un dispositif gratuit. Toutefois, une participation financière est demandée aux familles. Elle correspond aux fournitures d'activités, aux goûters... Ces frais dépendent du quotient familial et du lieu de résidence de la famille.

MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES						
	LONGUENESSAIS			EXTERIEURS		
	1	2	3	1	2	3
Nombre d'enfants inscrits						
Quotient familial inférieur à 442	1,00 €	1,90 €	2,70 €	1,40 €	2,70 €	3,80 €
De 443 à 617	1,20 €	2,30 €	3,20 €	1,60 €	3,05 €	4,30 €
Supérieur à 617	1,40 €	2,70 €	3,80 €	1,80 €	3,40 €	4,90 €

ANNEXE 11 – Tarifs Périscolaire, ALSH et Colonie

TARIFICATION – MERCREDIS LONGUENESSAIS

	1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS		5 ENFANTS	
	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine
QF 0 A 617	1,20 €	6,00 €	2,28 €	11,40 €	3,24 €	16,20 €	4,08 €	20,40 €	4,80 €	24,00 €
QF 618 A 800	1,50 €	6,50 €	2,85 €	12,35 €	4,05 €	17,55 €	5,10 €	22,10 €	6,00 €	26,00 €
QF 801 A 1000	2,00 €	7,00 €	3,80 €	13,30 €	5,40 €	18,90 €	6,80 €	23,80 €	6,40 €	28,00 €
SUP 1000	2,50 €	9,00 €	4,75 €	17,10 €	6,75 €	24,30 €	8,50 €	30,60 €	8,00 €	36,00 €

TARIFICATION – MERCREDIS EXTERIEURS

	1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS		5 ENFANTS	
	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine	½ journée	Journée avec cantine
QF 0 A 617	2,00 €	7,50 €	3,80 €	14,25 €	5,40 €	20,25 €	6,80 €	25,50 €	8,00 €	30,00 €
QF 618 A 800	3,00 €	9,50 €	5,70 €	18,05 €	8,10 €	25,65 €	10,20 €	32,30 €	12,00 €	38,00 €
QF 801 A 1000	3,50 €	11,00 €	6,65 €	20,90 €	9,45 €	29,70 €	11,90 €	37,40 €	14,00 €	44,00 €
SUP 1000	4,50 €	13,00 €	8,55 €	24,70 €	12,15 €	35,10 €	15,30 €	44,20 €	18,00 €	52,00 €

Le tarif garderie sera de 0,50 centimes la vacation

Horaires de vacation : 7h30 – 9h (une vacation)
17h – 18h15 (une vacation)

TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES LONGUENESSAIS – FRAIS D'INSCRIPTION MINIMUM DE 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	la semaine				
QF 0 A 617	24,00€ -17ATL= 7€ 24,00€ - 13,60ATL=10, 40	13,30 € 19,76 €	18,90 € 28,08 €	23,80 € 35,36 €	28,00 € 41,60 €
QF 618 A 800	29,00 €	55,10 €	78,30 €	98,60 €	116 €
QF 801 A 1000	37,00 €	70,30 €	99,90 €	125,80 €	148 €
SUP 1000	50,00 €	95,00 €	135,00 €	170,00 €	200€

TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES EXTERIEURS – FRAIS D'INSCRIPTION MINIMUM DE 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	La semaine				
QF 0 A 617	50€-17ATL= 33 € 50€- 13,60ATL= 36,40€	62,70 € 69,16 €	89,10 € 98,28 €	112,20 € 123,76 €	132,00€ 145,60 €
QF 618 A 800	52,00 €	98,80 €	140,60 €	176,80 €	208,00 €
QF 801 A 1000	55,00 €	104,50 €	148,50 €	187,00 €	220,00 €
SUP 1000	58,00 €	110,20 €	156,60 €	197,20 €	232,00 €

VACANCES AVEC 1 FERIE
TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES LONGUENESSOIS – 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	la semaine				
QF 0 A 617	5,60 €	10,64 €	15,12 €	19,04 €	22,40 €
QF 618 A 800	23,20€	44,08€	62,64€	78,88€	92,80€
QF 801 A 1000	29,60€	56,24€	79,92€	100,64€	118,40€
SUP 1000	40,00€	76,00€	108,00€	136,00€	160,00€

TARIFICATION – VACANCES SCOLAIRES EXTERIEURS – 4 JOURS

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
	La semaine				
QF 0 A 617	26,40€	50,16€	71,28€	89,76€	105,60€
QF 618 A 800	41,60€	79,04€	112,32€	141,44€	166,40€
QF 801 A 1000	44,00€	83,60€	118,80€	149,60€	176,00€
SUP 1000	46,40€	88,16€	125,28€	157,76€	185,60€

PERISCOLAIRE SALAMANDRE - Tarifs

QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants
LONGUENESSOIS			
Inférieur à 442	1,00 €	1,90 €	2,70 €
De 443 à 617	1,20 €	2,30 €	3,20 €
Supérieur à 617	1,40 €	2,70 €	3,80 €
EXTERIEURS			
Inférieur à 442	1,40 €	2,70 €	3,80 €
De 443 à 617	1,60 €	3,05 €	4,30 €
Supérieur à 617	1,80 €	3,40 €	4,90 €

ANNEXE 12 – La Maison France Services



À Longuenesse,
je suis accompagné-e pour effectuer
mes démarches administratives
en ligne.



Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités ci-dessous :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Les documents indispensables auxquels je dois penser si mes démarches concernent :

L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELI.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon code confidentiel (compte AMELI)
- Ma carte d'identité en cours de validité

L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

PÔLE EMPLOI

- Mon n° d'identifiant Pôle Emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

- Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Entreprise : n° de SIRET (14 chiffres)
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la 1^{re} connexion)

LES FINANCES PUBLIQUES/ IMPÔTS (DGFiP)

- Mon n° fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon identifiant ANTS
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

- Ma carte d'identité en cours de validité

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

- Mon n° de sécurité sociale
- Ma carte d'identité en cours de validité





*Centre Communal
d'Action Sociale
de Longuenesse*

Publié le 03/04/2023